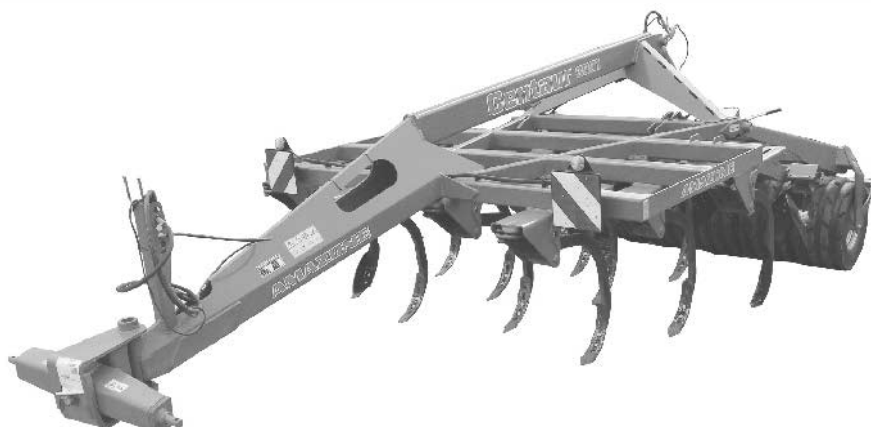


Notice d'utilisation

AMAZONE

Centaur
3001 4001 5001
Super / Special

Cultivateur mulch



MG 2191
BAG 0024.1 06.07
Printed in Germany



**Avant la mise en service,
veuillez lire attentivement la
présente notice d'utilisation et
vous conformer aux consignes
de sécurité qu'elle contient !
A conserver pour une
utilisation ultérieure !**



IL NE DOIT PAS

paraître superflu de lire la notice d'utilisation et de s'y conformer; car il ne suffit pas d'apprendre par d'autres personnes que cette machine est bonne, de l'acheter et de croire qu'elle fonctionne toute seule. La personne concernée ne nuirait alors pas seulement à elle-même, mais commettrait également l'erreur, de reporter la cause d'un éventuel échec sur la machine, au lieu de s'en prendre à elle-même. Pour être sûr de votre succès, vous devez vous pénétrer de l'esprit de la chose, ou vous faire expliquer le sens d'un dispositif sur la machine et vous habituer à le manipuler. Alors vous serez satisfait de la machine et de vous même. Le but de cette notice d'utilisation est que vous parveniez à cet objectif.

Leipzig-Plagwitz 1872. Rud. Stark.

Données d'identification

Veuillez reporter ici les données d'identification de la machine. Ces informations figurent sur la plaque signalétique.

N° d'identification de machine :
(dix caractères alphanumériques)

Type :

Centaur

Année de construction :

Poids à vide (en kg) :

Poids total autorisé (en kg) :

Charge maximale (en kg) :

Adresse du constructeur

AMAZONEN-WERKE

H. DREYER GmbH & Co. KG

Postfach 51

D-49202 Hasbergen

Tél. : + 49 (0) 5405 50 1-0

Fax : + 49 (0) 5405 501-234

E-mail : amazone@amazone.de

Commande de pièces de rechange

AMAZONEN-WERKE

H. DREYER GmbH & Co. KG

Postfach 51

D-49202 Hasbergen

Tél. : + 49 (0) 5405 501-290

Fax : + 49 (0) 5405 501-106

E-mail : et@amazone.de

Catalogue de pièces de rechange en ligne : www.amazone.de

Pour toute commande de pièces de rechange, veuillez indiquer le numéro d'identification de votre machine.

Informations légales relatives à la notice d'utilisation

Référence du document : MG 2191

Date de création : 06.07

© Copyright AMAZONEN-WERKE H. DREYER GmbH & Co. KG, 2007

Tous droits réservés.

La reproduction, même partielle, est autorisée uniquement avec l'autorisation préalable de AMAZONEN-WERKE H. DREYER GmbH & Co. KG.

Avant-propos

Avant-propos

Chère cliente, cher client,

Vous avez choisi d'acquérir un produit de qualité, issu de la vaste gamme de produits proposée par AMAZONEN-WERKE, H. DREYER GmbH & Co. KG. Nous tenons à vous remercier de la confiance que vous nous accordez.

A la réception de la machine, veuillez vérifier qu'il ne manque rien et que la machine n'a pas été endommagée pendant le transport. Assurez-vous que la machine livrée est complète et comporte tous les équipements en option commandés, en vous aidant du bordereau de livraison. Seules les réclamations immédiates seront prises en considération.

Avant la mise en service, veuillez lire cette notice d'utilisation et respecter les consignes qu'elle contient, en particulier celles relatives à la sécurité. Après avoir lu soigneusement la notice, vous serez en mesure de tirer le meilleur parti de votre nouvelle machine.

Veuillez vous assurer que tous les utilisateurs de la machine ont bien lu la présente notice d'utilisation avant de procéder à la mise en service.

En cas de questions ou de problèmes éventuels, reportez-vous à cette notice d'utilisation ou contactez-nous par téléphone.

Un entretien régulier et le remplacement en temps utile des pièces usées ou endommagées sont indispensables pour accroître la durée de vie de votre machine.

Avis de l'utilisateur

Chère Madame, cher Monsieur,

Nous actualisons régulièrement nos notices d'utilisation. A cet égard, vos suggestions d'amélioration nous permettent de rendre nos notices plus conviviales et faciles à utiliser. Par conséquent, n'hésitez pas à nous envoyer vos suggestions par télécopie.

AMAZONEN-WERKE

H. DREYER GmbH & Co. KG

Postfach 51

D-49202 Hasbergen

Tél. : + 49 (0) 5405 50 1-0

Fax : + 49 (0) 5405 501-234

E-mail : amazone@amazone.de

1	Remarques destinées aux utilisateurs.....	8
1.1	Objet du document.....	8
1.2	Indications de direction dans la notice d'utilisation	8
1.3	Conventions utilisées	8
2	Consignes générales de sécurité	9
2.1	Obligations et responsabilité.....	9
2.2	Conventions relatives aux symboles de sécurité.....	11
2.3	Mesures à caractère organisationnel	12
2.4	Dispositifs de sécurité et de protection	12
2.5	Mesures de sécurité informelles	12
2.6	Formation du personnel	13
2.7	Mesures de sécurité en service normal.....	14
2.8	Dangers liés aux énergies résiduelles	14
2.9	Entretien et réparation, élimination des pannes	14
2.10	Modifications constructives.....	14
2.10.1	Pièces de rechange et d'usure, ainsi que produits auxiliaires.....	15
2.11	Nettoyage et élimination des déchets	15
2.12	Poste de travail de l'utilisateur	15
2.13	Pictogrammes d'avertissement et autres marquages sur la machine	16
2.13.1	Emplacement des pictogrammes d'avertissement et autres marquages.....	22
2.14	Risques découlant du non-respect des consignes de sécurité	24
2.15	Travail respectueux des règles de sécurité.....	24
2.16	Consignes de sécurité s'adressant à l'utilisateur	25
2.16.1	Consignes générales de sécurité et de prévention des accidents.....	25
2.16.2	Circuit hydraulique	28
2.16.3	Installation électrique.....	29
2.16.4	Machines attelées	29
2.16.5	Système de freinage	30
2.16.6	Pneumatiques.....	31
2.16.7	Nettoyage, entretien et réparation	31
3	Chargement et déchargement	32
4	Description de la machine.....	33
4.1	Vue d'ensemble des modules.....	33
4.2	Dispositifs de sécurité et de protection	34
4.3	Vue d'ensemble des conduites d'alimentation entre le tracteur et la machine.....	35
4.4	Équipements pour les déplacements sur route	35
4.5	Utilisation conforme.....	36
4.6	Espace dangereux et zones dangereuses	36
4.7	Plaque signalétique et marquage CE.....	37
4.8	Caractéristiques techniques	38
4.9	Conformité	38
4.10	Équipement nécessaire du tracteur	39
4.11	Données relatives au niveau sonore.....	39
5	Structure et fonction.....	40
5.1	Mode de fonctionnement.....	40
5.2	Raccords hydrauliques.....	41
5.2.1	Branchement des conduites hydrauliques	42
5.2.2	Débranchement des conduites hydrauliques	42
5.3	Système de freinage à deux conduites	43
5.3.1	Branchement des conduites de frein et de réserve	44
5.3.2	Débranchement des conduites de frein et de réserve	45

5.4	Système de frein de service hydraulique	46
5.4.1	Branchement du circuit de freinage hydraulique	46
5.4.2	Débranchement du système de freinage hydraulique	46
5.5	Dents	47
5.6	Socs	48
5.7	Roues de jauge	48
5.8	Roues d'appui	49
5.9	Unité de nivellement Centaur Super	50
5.10	Unité de nivellement Centaur Special	50
5.11	Disques d'extrémité / dents d'extrémité	51
5.11.1	Disques d'extrémité Centaur Super	51
5.11.2	Disques d'extrémité / dents d'extrémité Centaur Special	51
5.11.3	Réglage de la profondeur de travail des disques d'extrémité	52
5.11.4	Réglage de l'angle d'attaque des disques d'extrémité	52
5.12	Roues du rouleau / roues de transport	53
5.13	Barre d'attelage	53
5.14	Béquille	54
5.15	Lest supplémentaire	55
5.16	Unité de post-traitement	56
6	Mise en service	57
6.1	Contrôle des caractéristiques requises du tracteur	58
6.1.1	Calcul des valeurs réelles de poids total du tracteur, de charge par essieu de celui-ci et de capacité de charge des pneus, ainsi que du lestage minimum requis	58
6.1.2	Conditions préalables à l'utilisation de tracteurs avec des machines attelées	62
6.1.3	Machines sans système de freinage en propre	62
6.2	Immobilisation du tracteur / de la machine	63
7	Attelage et dételage de la machine	64
7.1	Attelage de la machine	64
7.2	Dételage de la machine	67
7.2.1	Manœuvres de la machine dételée	68
8	Réglages	70
8.1	Profondeur de travail des socs	70
8.1.1	Réglage mécanique de la profondeur	71
8.1.2	Réglage hydraulique de la profondeur	74
8.2	Profondeur de travail de l'unité de nivellement	75
9	Déplacements sur route	77
9.1	Passage de la machine en position de transport	78
10	Utilisation de la machine	80
10.1	Passage de la machine en position de travail	81
10.2	Au cours du travail	83
10.3	Tournière	83
11	Pannes et incidents	84
11.1	Variation de la profondeur de travail sur la largeur de travail	84
12	Nettoyage, entretien et réparation	85
12.1	Nettoyage	85
12.2	Consignes de lubrification (opérations en atelier)	86
12.2.1	Synoptique des points de lubrification	87
12.3	Planning de maintenance - Vue d'ensemble	88
12.4	Montage et démontage des dents (opérations en atelier)	89
12.5	Décrotteurs	89
12.6	Remplacement des socs (opérations en atelier)	90

12.7	Remplacement du soc Clip-on (opérations en atelier).....	90
12.8	Remplacement des disques (opérations en atelier).....	90
12.9	Essieux et freins.....	91
12.9.1	Purge du réservoir d'air	92
12.9.2	Nettoyage des filtres de conduite.....	92
12.9.3	Consignes de contrôle pour le système de freinage de service à deux conduites (opérations en atelier)	93
12.9.4	Partie hydraulique du système de freinage	94
12.10	Pneumatiques / roues	97
12.10.1	Pression des pneus.....	97
12.10.2	Montage des pneumatiques (opérations en atelier).....	98
12.11	Circuit hydraulique (opérations en atelier).....	99
12.11.1	Marquage des conduites hydrauliques	100
12.11.2	Périodicités d'entretien	100
12.11.3	Critères d'inspection concernant les conduites hydrauliques	100
12.11.4	Pose et dépose des conduites hydrauliques	101
12.12	Axes de bras supérieur et de bras inférieurs.....	102
12.13	Système d'éclairage	102
12.14	Vérins hydrauliques pour les bras repliables.....	102
12.15	Schéma hydraulique	103
12.16	Couples de serrage des vis	106

1 Remarques destinées aux utilisateurs

Le présent chapitre fournit des informations concernant la manière d'exploiter cette notice d'utilisation.

1.1 Objet du document

La présente notice d'utilisation

- décrit les modalités d'utilisation et d'entretien de la machine.
- fournit des instructions importantes pour une utilisation efficace et en toute sécurité de la machine.
- fait partie intégrante de la machine et doit être conservée à proximité de celle-ci ou sur le tracteur.
- doit être conservée pour une utilisation ultérieure.

1.2 Indications de direction dans la notice d'utilisation

Toutes les indications de direction dans la notice d'utilisation sont fournies par rapport au sens de la marche.

1.3 Conventions utilisées

Consignes opératoires et réactions

Les actions à exécuter par l'utilisateur sont représentées sous formes de consignes opératoires numérotées. Il convient de respecter l'ordre indiqué des consignes. La réaction consécutive à l'application de la consigne opératoire correspondante est signalée, le cas échéant, par une flèche.

Exemple :

1. Consigne opératoire 1
- Réaction de la machine à la consigne opératoire 1
2. Consigne opératoire 2

Enumérations

Les énumérations sans indication d'un ordre à respecter impérativement se présentent sous la forme d'une liste à puces (points d'énumération).

Exemple :

- Point 1
- Point 2

Indications de position dans les illustrations

Les chiffres entre parenthèses renvoient aux indications de position dans les illustrations. Le premier chiffre indique le numéro de l'illustration et le second, la position au sein de l'illustration correspondante.

Exemple (fig. 3/6)

- Figure 3
- Position 6

2 Consignes générales de sécurité

Ce chapitre comporte des consignes importantes pour une utilisation en toute sécurité de la machine.

2.1 Obligations et responsabilité

Respect des consignes exposées dans la notice d'utilisation

La connaissance des consignes de sécurité essentielles et des prescriptions de sécurité constitue une condition préalable fondamentale à l'utilisation en toute sécurité et au fonctionnement sans incidents de la machine.

Obligations de l'exploitant

L'exploitant s'engage à confier l'utilisation de la machine exclusivement à des personnes qui

- connaissent les consignes fondamentales relatives à la sécurité du travail et à la prévention des accidents.
- ont été formées au travail sur/avec la machine.
- ont lu et compris la présente notice d'utilisation.

L'exploitant s'engage à

- faire en sorte que les pictogrammes d'avertissement sur la machine demeurent lisibles.
- remplacer les pictogrammes d'avertissement abîmés.

Pour toute question en suspens, adressez-vous au constructeur.

Obligations de l'utilisateur

Toutes les personnes amenées à travailler sur/avec la machine s'engagent avant le début du travail à

- respecter les consignes fondamentales relatives à la sécurité du travail et à la prévention des accidents.
- lire le chapitre "Consignes générales de sécurité" de la présente notice d'utilisation et à respecter ses indications.
- lire le chapitre "Pictogrammes d'avertissement et autres marquages sur la machine" (page 16) de la présente notice et à suivre les consignes de sécurité des pictogrammes lors du fonctionnement de la machine.
- se familiariser avec le fonctionnement de la machine.
- lire les chapitres de cette notice importants pour l'exécution des tâches qui leur sont confiées.

Si l'utilisateur constate qu'un dispositif présente un risque pour la sécurité, il doit immédiatement prendre les mesures nécessaires afin d'éliminer le défaut. Si cette tâche ne relève pas des attributions de l'utilisateur ou s'il ne possède pas les connaissances techniques suffisantes à cet effet, il doit signaler le défaut à son supérieur (exploitant).

Risques liés à l'utilisation de la machine

La machine a été construite selon l'état de la technique et les règles de sécurité reconnues. Néanmoins, l'utilisation de la machine peut constituer une source de risques et de préjudices

- pour la vie et la santé des utilisateurs ou de tiers,
- pour la machine proprement dite,
- pour d'autres biens matériels.

Utilisez la machine exclusivement

- conformément à sa finalité.
- dans un état ne présentant aucun risque pour la sécurité.

Remédiez immédiatement aux dysfonctionnements susceptibles de nuire à la sécurité.

Garantie et responsabilité

En principe, nos "conditions générales de vente et de livraison" sont applicables. Celles-ci sont mises à la disposition de l'exploitant au plus tard à la signature du contrat. Les demandes en garantie et en responsabilité afférentes à des dommages corporels et matériels sont exclues, dès lors qu'elles sont imputables à une ou plusieurs des causes suivantes :

- utilisation non conforme de la machine.
- montage, mise en service, utilisation et entretien inappropriés de la machine.
- utilisation de la machine avec des dispositifs de sécurité défectueux ou des dispositifs de protection et de sécurité mal installés ou non opérationnels.
- non-respect des consignes stipulées dans la notice d'utilisation concernant la mise en service, le fonctionnement et l'entretien.
- modifications constructives de la machine.
- défaut de surveillance des pièces d'usure de la machine.
- réparations non conformes.
- catastrophes découlant de l'action de corps étrangers et cas de force majeure.

2.2 Conventions relatives aux symboles de sécurité

Les consignes de sécurité sont identifiées par le symbole triangulaire de sécurité et le terme d'avertissement qui le précède. Ce terme d'avertissement (DANGER, AVERTISSEMENT, ATTENTION) décrit l'importance du risque encouru et a la signification suivante :



DANGER

caractérise un danger immédiat de niveau élevé qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner la mort ou des blessures extrêmement graves (perte de membres ou dommages à long terme).

Le non-respect de ces consignes peut entraîner la mort ou des blessures extrêmement graves.



AVERTISSEMENT

caractérise un danger potentiel de niveau moyen qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner la mort ou des blessures corporelles (extrêmement graves).

Le non-respect de ces consignes peut, dans certaines circonstances, entraîner la mort ou des blessures extrêmement graves.



ATTENTION

caractérise un danger de faible niveau qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner des blessures corporelles ou des dommages matériels d'importance réduite à moyenne.



IMPORTANT

caractérise une obligation d'adopter un comportement particulier ou d'effectuer une action spécifique pour l'utilisation correcte de la machine.

Le non-respect de ces consignes peut être source de dysfonctionnements sur la machine ou d'incidents dans son environnement.



REMARQUE

caractérise des conseils d'utilisation et des informations particulièrement utiles.

Ces conseils vous aident à utiliser au mieux toutes les fonctions de la machine.

2.3 Mesures à caractère organisationnel

L'exploitant doit fournir les équipements de protection individuelle nécessaires, par exemple :

- lunettes de protection
- chaussures de sécurité
- combinaison
- gants de protection, etc.



La notice d'utilisation

- doit toujours être conservée sur le lieu d'utilisation de la machine.
- doit être accessible à tout instant aux utilisateurs et au personnel d'entretien.

Contrôlez régulièrement tous les dispositifs de sécurité existants.

2.4 Dispositifs de sécurité et de protection

Avant toute mise en service de la machine, les dispositifs de sécurité et de protection doivent dans leur ensemble être installés convenablement et être opérationnels. Vérifiez régulièrement tous les dispositifs de sécurité et de protection.

Dispositifs de sécurité défectueux

Les dispositifs de sécurité ou de protection défectueux ou démontés peuvent être à l'origine de situations dangereuses.

2.5 Mesures de sécurité informelles

Outre les consignes de sécurité contenues dans cette notice d'utilisation, veuillez également tenir compte des réglementations nationales applicables relatives à la prévention des accidents et à la protection de l'environnement.

Lors des déplacements sur les voies et chemins publics, veuillez à respecter les règles du code de la route.

2.6 Formation du personnel

Seules les personnes formées et instruites sont habilitées à travailler sur et avec la machine. L'exploitant doit définir clairement les attributions de chacun concernant le fonctionnement, l'entretien et la réparation.

Une personne en formation ne pourra travailler sur et avec la machine que sous la surveillance d'une personne expérimentée.

Personnel Activité	Personne spécialement formée à cette activité ¹⁾	Personne instruite ²⁾	Personnes ayant suivi une formation spécialisée (atelier spécialisé) ³⁾
Chargement/transport	X	X	X
Mise en service	--	X	--
Installation, mise en place d'équipements	--	--	X
Fonctionnement	--	X	--
Entretien	--	--	X
Recherche et résolution de pannes et d'incidents	--	X	X
Elimination des déchets	X	--	--

Légende :

X..autorisée

--..non autorisée

- 1) Une personne capable d'assumer une tâche spécifique et pouvant l'effectuer pour une société dûment qualifiée.
- 2) Est considérée comme instruite une personne qui a été informée des tâches qui lui sont confiées et des dangers possibles en cas de comportement inapproprié et, le cas échéant, a bénéficié d'une spécialisation à ce propos. Cette personne a également été informée des dispositifs et mesures de protection nécessaires.
- 3) Les personnes ayant suivi une formation spécialisée sont considérées comme de la main-d'œuvre qualifiée. Elles peuvent, en raison de leur formation spécialisée et de leurs connaissances des réglementations spécifiques, évaluer les travaux qui leur sont confiés et identifier les dangers potentiels.

Remarque :

Il est possible d'acquérir une qualification équivalente à une formation spécialisée en ayant exercé pendant plusieurs années une activité dans le domaine concerné.



Seul un atelier spécialisé est habilité à effectuer les opérations d'entretien et de réparation de la machine, lorsque ces opérations sont signalées par la mention supplémentaire "opération atelier". Le personnel d'un atelier spécialisé dispose des connaissances nécessaires ainsi que des moyens appropriés (outillage, dispositifs de levage et de soutien) pour exécuter correctement et en toute sécurité les opérations d'entretien et de réparation.

2.7 Mesures de sécurité en service normal

Utilisez la machine uniquement lorsque tous les dispositifs de sécurité et de protection sont pleinement opérationnels.

Effectuez un contrôle visuel de la machine au moins une fois par jour afin de détecter d'éventuels dommages extérieurs et de vous assurer du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité et de protection.

2.8 Dangers liés aux énergies résiduelles

Faites attention à la présence d'énergies résiduelles mécaniques, hydrauliques, pneumatiques et électriques / électroniques au niveau de la machine.

Prenez, à cet égard, les mesures adaptées en informant le personnel utilisant la machine. Vous trouverez par ailleurs des consignes détaillées dans les chapitres concernés de cette notice d'utilisation.

2.9 Entretien et réparation, élimination des pannes

Effectuez toutes les opérations de réglage, d'entretien et de révision prescrites, en respectant les périodicités stipulées.

Prenez les mesures appropriées concernant les fluides de service, tels que l'air comprimé ou le fluide hydraulique, afin d'éviter une mise en service accidentelle.

En cas d'opérations de remplacement, arrimez soigneusement les ensembles relativement volumineux aux outils de levage.

Vérifiez que les raccords à visser desserrés sont serrés. Une fois les opérations d'entretien terminées, vérifiez le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité et de protection.

2.10 Modifications constructives

Les modifications, ainsi que les ajouts ou transformations au niveau de la machine ne doivent pas être effectués sans l'autorisation de AMAZONEN-WERKE. Cela s'applique également aux soudures sur les pièces porteuses.

Tous les ajouts ou transformations nécessitent une autorisation écrite de AMAZONEN-WERKE. Utilisez exclusivement les accessoires et éléments de transformation homologués par AMAZONEN-WERKE, afin par exemple de préserver la validité de l'autorisation d'exploitation en vertu des réglementations nationales et internationales.

Les véhicules faisant l'objet d'une licence d'exploitation officielle ou présentant des dispositifs et équipements associés, lesquels disposent d'une licence d'exploitation valide ou d'une autorisation de circuler conformément aux règles du code de la route, doivent être dans l'état stipulé par la licence ou l'autorisation.

**AVERTISSEMENT**

Dangers d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à la rupture de pièces porteuses.

En principe, il est interdit

- d'effectuer des alésages sur le cadre ou le châssis.
- de réalésier des trous existants sur le cadre ou le châssis.
- d'effectuer des opérations de soudure sur les pièces porteuses.

2.10.1 Pièces de rechange et d'usure, ainsi que produits auxiliaires

Remplacez immédiatement les éléments de la machine qui ne sont pas en parfait état de fonctionnement.

Utilisez exclusivement des pièces de rechange et pièces d'usure **AMAZONE** d'origine ou des pièces homologuées par AMAZONEN-WERKE, afin de préserver la validité de l'autorisation d'exploitation en vertu des réglementations nationales et internationales. En cas d'utilisation de pièces de rechange et de pièces d'usure d'un autre fabricant, leur conformité aux conditions de sollicitation et de sécurité ne peut être garantie.

AMAZONEN-WERKE décline toute responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation de pièces de rechange et d'usure ou de produits auxiliaires non homologués.

2.11 Nettoyage et élimination des déchets

Manipulez et éliminez les agents et matériaux utilisés en respectant la législation en vigueur, en particulier

- lors des travaux sur les systèmes et dispositifs de lubrification et
- lors des opérations de nettoyage avec des solvants.

2.12 Poste de travail de l'utilisateur

La machine ne doit être pilotée que par une seule personne, à partir du siège conducteur du tracteur.

2.13 Pictogrammes d'avertissement et autres marquages sur la machine



Veillez à ce que tous les pictogrammes d'avertissement présents sur la machine demeurent propres et soient bien lisibles. Remplacez les pictogrammes illisibles. Commandez les pictogrammes d'avertissement auprès de votre revendeur en indiquant la référence (par ex. MD 075).

Structure des pictogrammes d'avertissement

Les pictogrammes d'avertissement signalent les zones dangereuses sur la machine, ainsi que les risques résiduels. Ces zones sont caractérisées par la présence de risques permanents ou susceptibles de se concrétiser à tout instant.

Un pictogramme d'avertissement comporte deux zones :



Zone 1

décrit le risque encouru sous forme illustrée, à l'intérieur d'un symbole de sécurité de forme triangulaire.

Zone 2

affiche la consigne illustrée permettant d'éviter le risque.

Explication des pictogrammes d'avertissement

La colonne **Référence et explication** fournit la description du pictogramme d'avertissement illustré en regard. La description des pictogrammes d'avertissement présente systématiquement les mêmes informations dans l'ordre suivant :

1. la description des risques et dangers.
Par exemple : risque de coupure ou d'arrachement.
2. les conséquences en cas de non-respect de la ou des consignes destinées à éviter le risque.
Par exemple : provoque des blessures graves aux doigts ou à la main.
3. la ou les consignes pour éviter le risque.
Par exemple : attendez l'arrêt complet des éléments de la machine pour les toucher.

Référence et explication

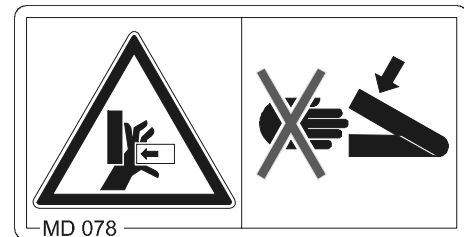
Pictogrammes d'avertissement

MD 078

Risque d'écrasement des doigts ou de la main par des pièces mobiles, accessibles de la machine.

Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves avec perte de doigts ou d'une main.

Ne touchez en aucune circonstance cette zone dangereuse tant que le moteur du tracteur tourne avec l'arbre de transmission / le circuit hydraulique accouplé.

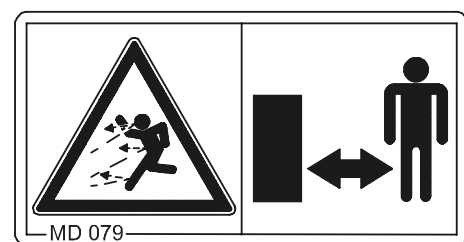


MD 079

Risque de blessures par projection de pièces !

Cela peut entraîner des blessures graves au niveau des différentes parties du corps.

Conservez une distance de sécurité suffisante vis-à-vis de la machine tant que le moteur du tracteur tourne.



MD 084

Risque d'écrasement de différentes parties du corps par des éléments de machine basculant ou pivotant vers le bas.

Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves au niveau de différentes parties du corps, voire la mort.

Il est interdit de stationner dans la zone de basculement / pivotement d'éléments mobiles de la machine.

Eloignez les personnes de la zone de mouvement des éléments mobiles de la machine avant de les faire pivoter / basculer vers le bas.



MD 089

Danger !

Risque d'écrasement de l'ensemble du corps au niveau de l'espace dangereux sous des charges / éléments de la machine en suspens !

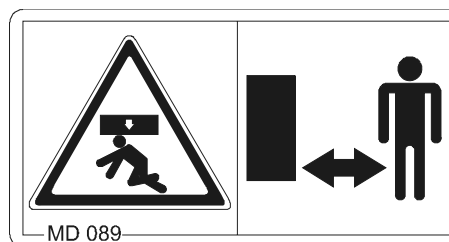
Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves au niveau de différentes parties du corps, voire la mort.

Il est interdit de stationner sous des charges / éléments de la machine en suspens.

Conservez une distance de sécurité suffisante vis-à-vis des charges / éléments de la machine en suspens.

Veillez à ce que les personnes présentes se trouvent à une distance de sécurité suffisante des charges / éléments de la machine en suspens.

Eloignez les personnes de l'espace dangereux sous les charges / éléments de la machine en suspens.

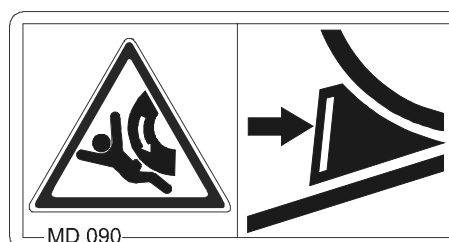


MD 090

Risque d'écrasement par un déplacement accidentel de la machine dételée, non immobilisée.

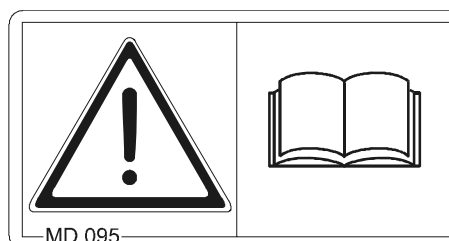
Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves au niveau de différentes parties du corps, voire la mort.

Prenez toutes les mesures pour éviter un déplacement accidentel de la machine avant de la dételer du tracteur. Utilisez à cet effet le frein de stationnement et/ou une ou plusieurs cales.



MD 095

Avant la mise en service de la machine, veuillez lire la notice d'utilisation et respecter les consignes de sécurité qu'elle contient.



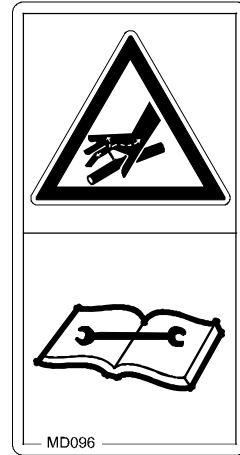
MD 096**Risque d'infection sur tout le corps dû à des projections de liquide sous haute pression (huile hydraulique) !**

Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves sur tout le corps, lorsque de l'huile hydraulique s'échappant sous haute pression traverse l'épiderme et pénètre à l'intérieur du corps.

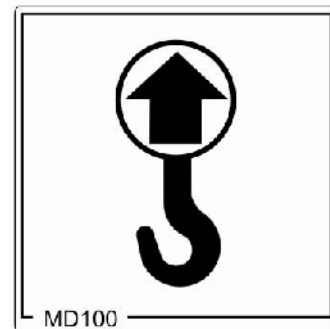
N'essayez en aucune circonstance de colmater avec la main ou les doigts une fuite au niveau de conduites d'huile hydraulique.

Veuillez lire et respecter les consignes de la notice d'utilisation avant de procéder aux opérations d'entretien et de réparation de la machine.

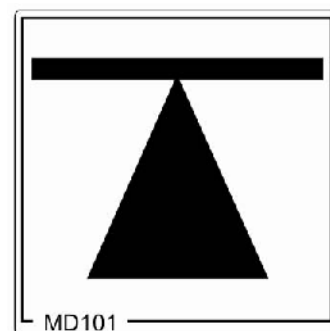
En cas de blessures provoquées par de l'huile hydraulique, consultez immédiatement un médecin.

**MD 100**

Dispositif d'élingage pour la fixation de dispositifs de suspension de la charge.

**MD 101**

Ce pictogramme signale les emplacements d'installation des dispositifs de levage (cric).



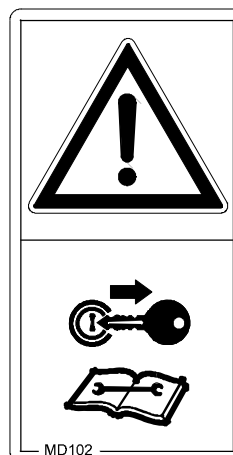
Consignes générales de sécurité

MD 102

Risque de blessures en cas de démarrage accidentel de la machine.

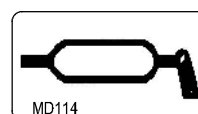
Les blessures seraient alors extrêmement graves et pourraient être mortelles.

- Arrêtez le moteur du tracteur et retirez la clé de contact avant les opérations d'entretien et de réparation.
- Veuillez lire et respecter les consignes du manuel technique avant de procéder aux opérations d'entretien et de réparation de la machine.



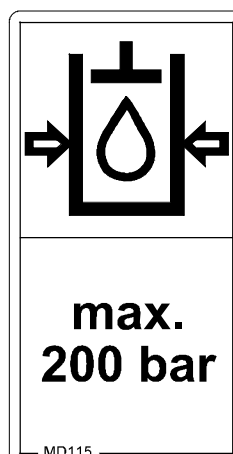
MD 114

Ce pictogramme signale un point de lubrification



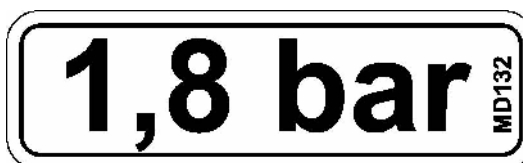
MD 115

La pression de service maximale du circuit hydraulique est de 200 bar.



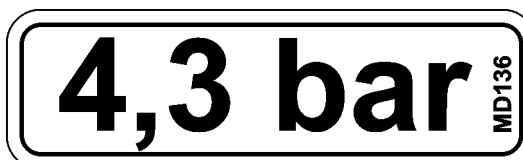
MD 132

La pression de gonflage requise pour les pneumatiques est de 1,8 bar.



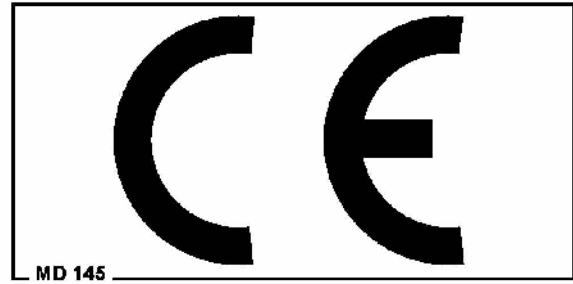
MD 136

La pression de gonflage requise pour les pneumatiques est de 4,3 bar.



MD 145

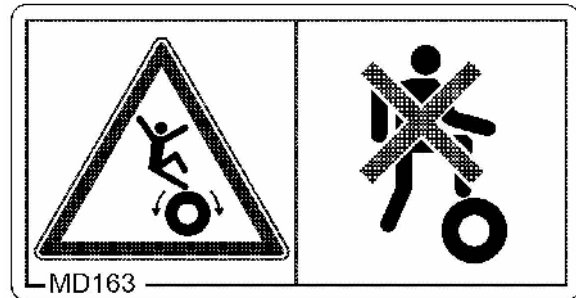
Le marquage CE sur la machine signale le respect des dispositions des directives UE applicables.

**MD 163**

Risque de chute des personnes montant sur le rouleau Matrix, certains segments du rouleau pouvant tourner de manière accidentelle !

Cela peut entraîner des blessures graves au niveau des différentes parties du corps.

Ne montez en aucun cas sur les segments du rouleau Matrix.



2.13.1 Emplacement des pictogrammes d'avertissement et autres marquages

Pictogrammes d'avertissement

Les illustrations suivantes montrent les emplacements des pictogrammes d'avertissement sur la machine.

Centaur 3001

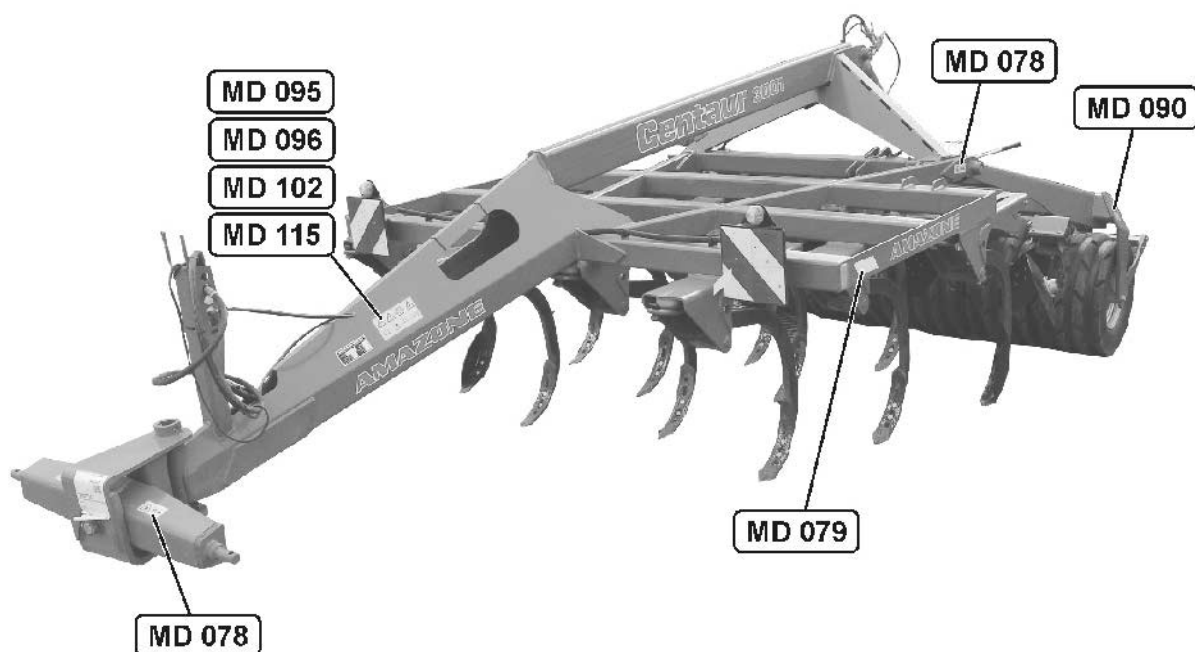


Fig. 1

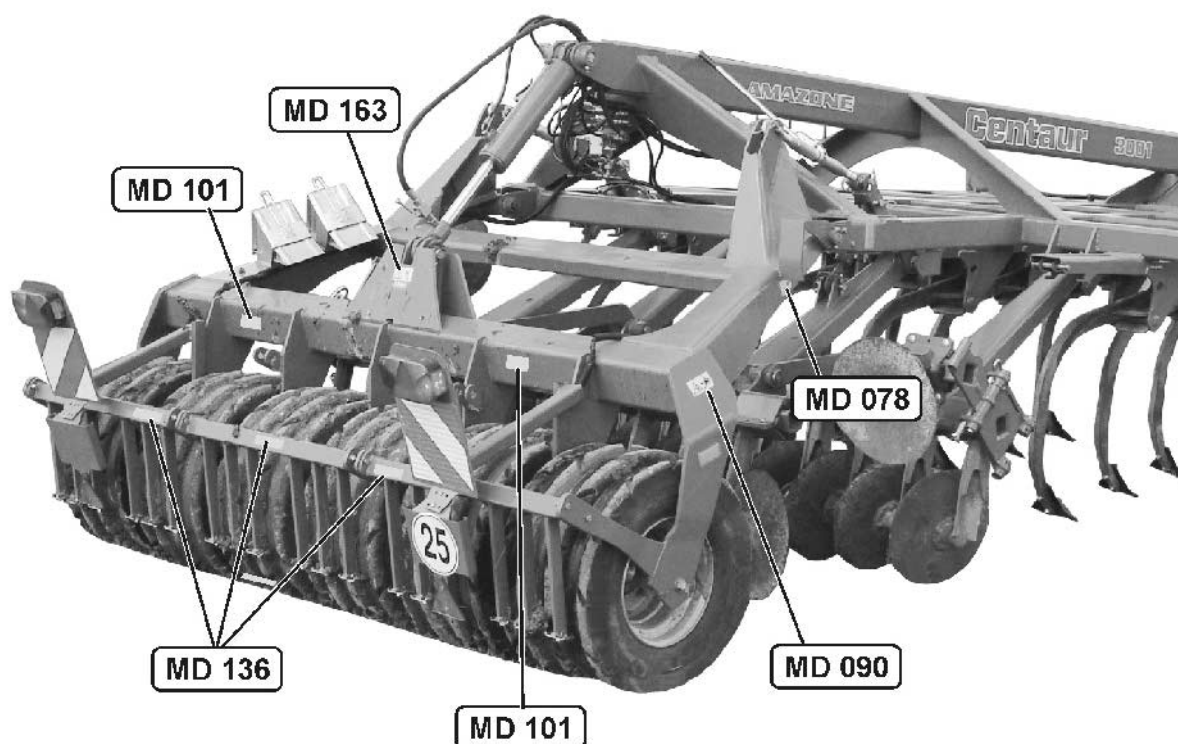


Fig. 2

Centaur 4001 / 5001

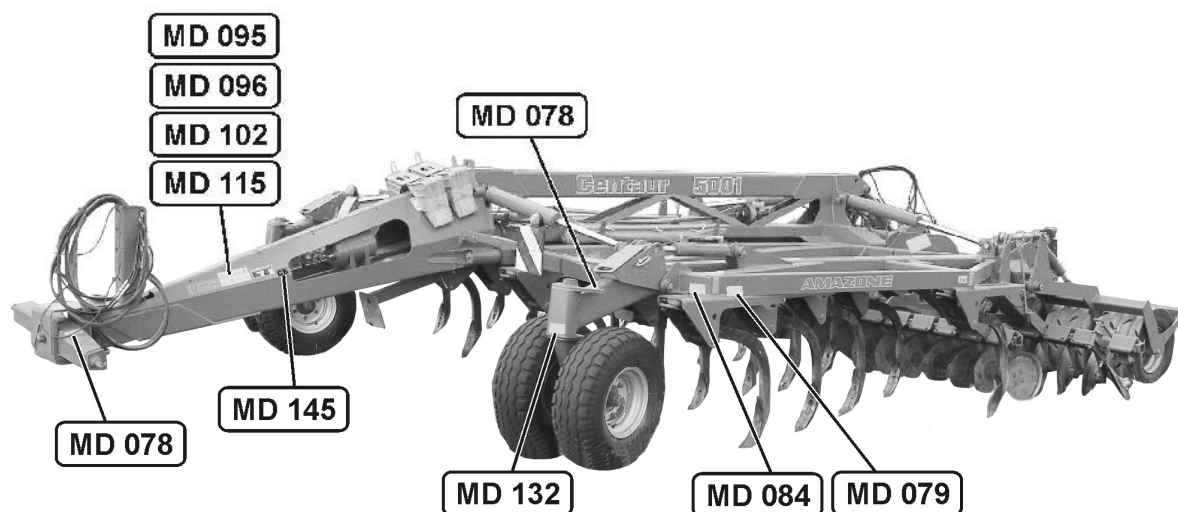


Fig. 3

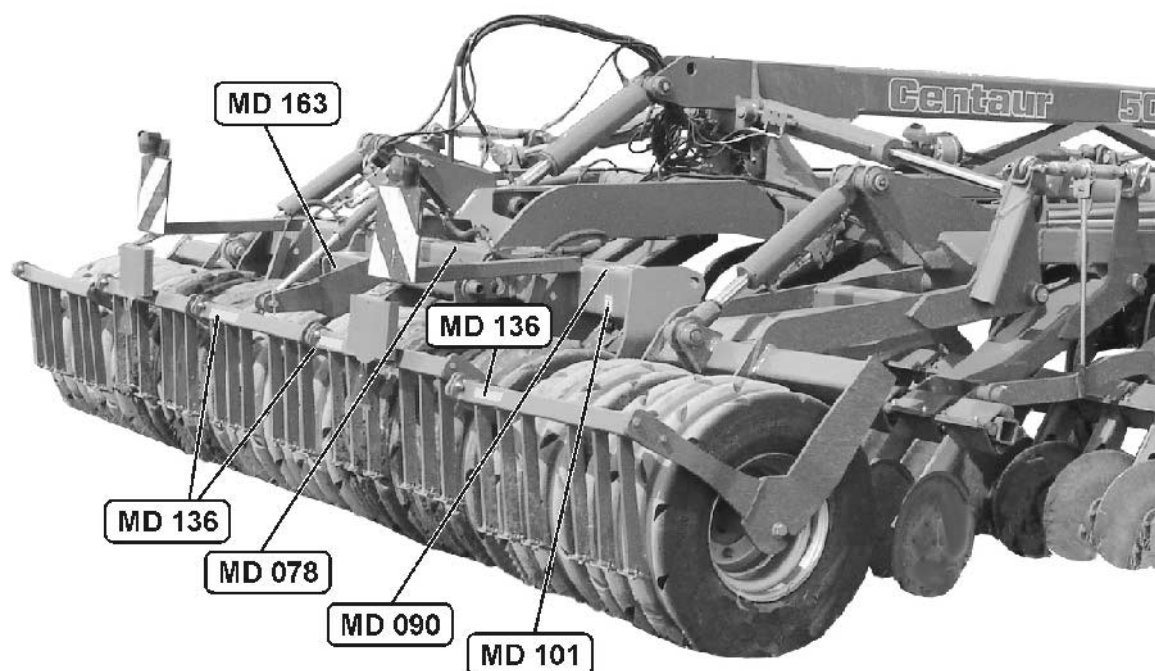


Fig. 4

2.14 Risques découlant du non-respect des consignes de sécurité

Le non-respect des consignes de sécurité

- peut entraîner la mise en danger des personnes, mais aussi être préjudiciable pour l'environnement et la machine.
- peut avoir pour conséquence la perte de tout recours en dommages-intérêts.

Par exemple, le non-respect des consignes de sécurité peut avoir les conséquences suivantes :

- Mise en danger des personnes par l'absence de zones de travail sécurisées.
- Défaillance de fonctions importantes de la machine.
- Echec des méthodes d'entretien et de réparation préconisées.
- Mise en danger des personnes par des interactions d'origine mécanique et chimique.
- Pollution de l'environnement par une fuite d'huile hydraulique.

2.15 Travail respectueux des règles de sécurité

Outre les consignes de sécurité de la présente notice d'utilisation, il convient également de se conformer aux réglementations nationales applicables relatives à la protection du travail et à la prévention des accidents.

Respectez les consignes figurant sur les pictogrammes d'avertissement pour éviter les risques.

Lors des déplacements sur les voies et chemins publics, veuillez respecter les règles du code de la route.

2.16 Consignes de sécurité s'adressant à l'utilisateur



AVERTISSEMENT

Risques d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à un défaut de sécurité concernant le déplacement ou le fonctionnement.

Avant toute mise en service, vérifiez que la machine et le tracteur sont en mesure de se déplacer et de fonctionner en toute sécurité.

2.16.1 Consignes générales de sécurité et de prévention des accidents

- Outre ces consignes, respectez également les réglementations nationales applicables en matière de sécurité et de prévention des accidents.
- Les pictogrammes d'avertissement et autres marquages apposés sur la machine fournissent des consignes importantes pour un fonctionnement sans risques de celle-ci. Le respect de ces consignes contribue à votre sécurité.
- Avant le démarrage et la mise en service, contrôlez l'espace environnant de la machine (présence d'enfants). Veillez à avoir une visibilité suffisante.
- La présence et le transport de personnes sur la machine sont interdits.
- Adaptez votre conduite afin de pouvoir maîtriser en toutes circonstances le tracteur avec la machine portée ou attelée.

A cet égard, tenez compte de vos facultés personnelles, des conditions concernant la chaussée, de la circulation, de la visibilité et des intempéries, des caractéristiques de conduite du tracteur ainsi que des conditions d'utilisation lorsque la machine est portée ou attelée.

Attelage et dételage de la machine

- La machine doit être accouplée et tractée uniquement par des tracteurs remplissant les conditions requises.
- Lors de l'accouplement de machines au circuit hydraulique trois points du tracteur, il est impératif que les catégories d'attelage du tracteur et de la machine concordent.
- Attachez la machine aux dispositifs appropriés conformément aux règles en la matière.
- Lors de l'attelage de machines à l'avant et/ou à l'arrière d'un tracteur, il faut veiller à ne pas dépasser les valeurs suivantes :
 - poids total autorisé du tracteur
 - charges par essieu autorisées du tracteur
 - capacités de charge admissibles des pneumatiques du tracteur.
- Prenez toutes les mesures qui conviennent pour éviter un déplacement accidentel du tracteur et de la machine avant d'atteler ou de dételer cette dernière.
- Il est interdit de stationner entre la machine à atteler et le tracteur lorsque ce dernier se rapproche de la machine.

Les assistants présents doivent uniquement se tenir à côté des véhicules afin de guider le conducteur, et doivent attendre l'arrêt complet pour se glisser entre les véhicules.

Consignes générales de sécurité

- Placez le levier de commande du circuit hydraulique du tracteur dans la position qui exclut tout risque de levage ou d'abaissement accidentel avant d'accoupler la machine à l'attelage trois points du tracteur ou de la désaccoupler de celui-ci.
- Lors de l'attelage et du dételage de machines, placez les dispositifs de support (si prévus) dans la position appropriée (position de stabilité).
- Attention aux risques de blessures par écrasement et cisaillement lors de l'actionnement des dispositifs de support.
- Soyez extrêmement prudent lors de l'attelage et du dételage des machines. La zone d'attelage entre le tracteur et la machine présente des risques d'écrasement et de cisaillement.
- Il est interdit de stationner entre le tracteur et la machine lors de l'actionnement du circuit hydraulique de l'attelage trois points.
- Les conduites d'alimentation raccordées
 - doivent suivre facilement tous les mouvements dans les virages sans tension, cintrage ou frottement.
 - ne doivent pas frotter contre des éléments étrangers.
- Les câbles de déclenchement pour les accouplements rapides doivent pendre de manière lâche et ne doivent pas s'auto-déclencher en position basse.
- Garez systématiquement la machine dételée de telle sorte qu'elle soit stable.

Utilisation de la machine

- Avant le début du travail, familiarisez-vous avec tous les dispositifs et éléments de commande de la machine et leurs fonctions. Il ne sera plus temps de procéder à ces opérations au cours du travail.
- Portez des vêtements parfaitement ajustés. Le port de vêtements amples accroît le risque qu'ils soient happés par des arbres d'entraînement ou qu'ils s'enroulent autour de ceux-ci.
- N'utilisez la machine qu'une fois les dispositifs de protection en place et opérationnels.
- Respectez la charge maximale de la machine portée / attelée et les charges admissibles par essieu et d'appui du tracteur. Le cas échéant, roulez uniquement avec une trémie à moitié pleine.
- Il est interdit de stationner dans la zone de travail de la machine.
- Il est interdit de stationner dans la zone de rotation et de pivotement de la machine.
- Les éléments de la machine actionnés par une force extérieure (par ex. hydraulique) comportent des zones d'écrasement et de cisaillement.
- Les éléments de la machine commandés par une force extérieure doivent être actionnés uniquement à condition de respecter une distance de sécurité suffisante par rapport à la machine.
- Prenez toutes les mesures nécessaires afin d'éviter tout démarrage et déplacement accidentels du tracteur avant de descendre de celui-ci.
Pour cela
 - abaissez la machine au sol
 - serrez le frein de stationnement
 - arrêtez le moteur du tracteur
 - retirez la clé de contact

Transport de la machine

- En cas de déplacement sur des voies de circulation publiques, veuillez respecter les règles du code de la route en vigueur dans le pays.
- Avant les déplacements sur route, vérifiez que
 - les conduites d'alimentation sont correctement raccordées
 - le système d'éclairage n'est pas endommagé, qu'il fonctionne et qu'il est propre
 - le système de freinage et le circuit hydraulique ne présentent aucun défaut à l'examen visuel
 - le frein de stationnement est complètement desserré
 - le système de freinage fonctionne de manière satisfaisante
- Assurez-vous que la capacité de braquage et la puissance de freinage du tracteur sont suffisantes.

Les machines portées sur un tracteur ou attelées à celui-ci et les lests avant et arrière influencent le comportement sur route ainsi que la manœuvrabilité et la puissance de freinage du tracteur.

- Utilisez, le cas échéant, des lests avant.
L'essieu avant du tracteur doit systématiquement supporter au moins 20 % du poids à vide du tracteur afin de garantir une manœuvrabilité suffisante.
- Fixez les lests avant et arrière conformément à la réglementation, sur les points de fixation prévus à cet effet.
- Respectez la charge utile maximale de la machine portée / attelée et les charges admissibles par essieu et d'appui du tracteur.
- Le tracteur doit être capable de fournir la puissance de décélération réglementaire pour l'ensemble chargé (tracteur avec machine portée / attelée).
- Contrôlez l'efficacité des freins avant les déplacements.
- Dans les virages avec une machine attelée ou portée, tenez compte du déport important et de la masse en rotation de la machine.
- Avant les déplacements sur route, veillez à assurer un verrouillage latéral suffisant des bras inférieurs d'attelage du tracteur, lorsque la machine est attelée au circuit hydraulique trois points ou aux bras inférieurs d'attelage du tracteur.
- Avant les déplacements sur route, placez tous les éléments pivotants de la machine en position de transport.
- Avant les déplacements sur route, fixez tous les éléments pivotants de la machine en position de transport afin d'éviter les changements de position dangereux. Utilisez, pour cela, les sécurités de transport prévues à cet effet.
- Avant les déplacements sur route, verrouillez le levier de commande du circuit hydraulique d'attelage trois points, afin d'éviter un levage ou un abaissement accidentel de la machine portée ou attelée.
- Avant les déplacements sur route, vérifiez si l'équipement de transport obligatoire est monté correctement sur la machine, par ex. les dispositifs d'éclairage, de signalisation et de protection.
- Avant les déplacements sur route, effectuez un contrôle visuel afin de vous assurer que les goupilles maintiennent parfaitement en place les axes de bras supérieur et inférieurs.

- Adaptez votre vitesse de déplacement aux conditions environnantes.
- Avant d'aborder une descente, engagez un rapport inférieur.
- Avant les déplacements sur route, désactivez le freinage individuel des roues (verrouillage des pédales).

2.16.2 Circuit hydraulique

- Le circuit hydraulique est sous haute pression.
- Vérifiez le branchement approprié des conduites hydrauliques.
- Lors du branchement des conduites du circuit hydraulique, veillez à ce que ce dernier ne soit pas sous pression aussi bien côté tracteur que côté machine.
- Il est interdit de bloquer les organes de commande sur le tracteur lorsque ces derniers servent à commander directement, par voie hydraulique ou électrique, des éléments, par ex. processus de repliage / déploiement, de pivotement et de coulissement. Le mouvement correspondant doit être interrompu automatiquement en cas de relâchement de l'organe de commande associé. Cela ne s'applique pas aux mouvements de dispositifs qui
 - fonctionnent en continu,
 - sont régulés automatiquement ou
 - doivent avoir une position flottante ou une position sous pression selon les circonstances
- Avant d'exécuter des opérations sur le circuit hydraulique
 - Abaissez la machine
 - Dépressurisez le circuit hydraulique
 - Arrêtez le moteur du tracteur
 - Serrez le frein de stationnement
 - Retirez la clé de contact
- Faites examiner au moins une fois par an les conduites hydrauliques par un spécialiste afin de vous assurer de leur bon état.
- Remplacez les conduites hydrauliques endommagées ou usées. Utilisez uniquement des conduites hydrauliques **AMAZONE** d'origine.
- La durée d'utilisation des conduites hydrauliques ne doit pas excéder six ans, en incluant une durée de stockage possible de deux ans au maximum. Même en cas de stockage approprié et d'utilisation respectant les contraintes admissibles, les flexibles et raccords subissent un vieillissement tout à fait normal, d'où la limitation de leur durée de stockage et de service. Néanmoins, la durée d'utilisation peut être fixée conformément aux valeurs empiriques, en particulier en tenant compte des risques potentiels. Concernant les flexibles et conduites en thermoplastique, d'autres valeurs de référence peuvent être prises en considération.
- N'essayez en aucune circonstance de colmater avec la main ou les doigts une fuite au niveau de conduites hydrauliques.
Du fluide s'échappant sous haute pression (huile hydraulique) peut traverser l'épiderme et provoquer des blessures corporelles graves.

En cas de blessures provoquées par de l'huile hydraulique, consultez immédiatement un médecin. Risque d'infection.

- En raison du risque d'infection élevé, utilisez des outils et équipements appropriés lors de la recherche de points de fuite.

2.16.3 Installation électrique

- Avant toute intervention sur l'installation électrique, débranchez le pôle négatif (-) de la batterie.
- Utilisez exclusivement les fusibles préconisés. L'utilisation de fusibles d'un ampérage trop élevé peut entraîner la détérioration de l'installation électrique, avec un risque d'incendie.
- Veillez au branchement approprié des bornes de la batterie, en commençant par le pôle positif, puis le pôle négatif. Lors du débranchement des bornes, commencez par le pôle négatif, puis débranchez le pôle positif.
- Placez systématiquement le cache prévu à cet effet sur le pôle positif de la batterie. Attention au risque d'explosion en cas de mise à la masse.
- Risque d'explosion : évitez la formation d'étincelles et les flammes nues à proximité de la batterie !
- La machine peut être équipée de composants et éléments électroniques dont le fonctionnement peut être affecté par les émissions électromagnétiques d'autres appareils. Ce type d'influence peut constituer une source de danger pour les personnes lorsque les consignes de sécurité suivantes ne sont pas respectées.
 - En cas d'installation a posteriori d'appareils et/ou de composants électriques sur la machine, avec branchement sur le circuit électrique de bord, l'utilisateur doit au préalable vérifier que l'installation ne provoque pas de perturbations au niveau de l'électronique du véhicule ou d'autres composants.
 - Assurez-vous que les composants électriques et électroniques installés a posteriori sont conformes à la directive 89/336/CEE sur la compatibilité électromagnétique dans sa version en vigueur et qu'ils portent le marquage CE.

2.16.4 Machines attelées

- Faites attention aux possibilités de couplage admissibles entre le dispositif d'attelage sur le tracteur et celui sur la machine. Ne combinez que les matériels compatibles entre eux (tracteur et machine attelée).
- Pour les machines à essieu unique, faites attention à la charge d'appui maximale admissible du tracteur au niveau du dispositif d'attelage.
- Assurez-vous que la capacité de braquage et la puissance de freinage du tracteur sont suffisantes. Les machines portées sur un tracteur ou attelées à celui-ci influencent le comportement sur route ainsi que la manœuvrabilité et la puissance de freinage du tracteur, en particulier les machines à essieu unique avec charge d'appui exercée sur le tracteur.
- Seul un atelier spécialisé peut régler la hauteur du timon d'attelage si celui-ci est équipé d'une chape d'attelage.

2.16.5 Système de freinage

- Seuls les ateliers spécialisés ou des spécialistes des systèmes de frein sont habilités à exécuter les opérations de réglage et de réparation sur le système de freinage.
- Faites procéder régulièrement à un contrôle approfondi du système de freinage.
- En cas de dysfonctionnement du système de freinage, arrêtez immédiatement le tracteur. Faites procéder à la réparation nécessaire dans les plus brefs délais !
- Gare la machine sur une surface plane et immobilisez-la correctement afin d'éviter un abaissement accidentel ou un déplacement intempestif (cales), avant toute intervention sur le système de freinage.
- Soyez particulièrement vigilant lors des travaux de soudure, de brasage et de perçage à proximité des conduites de frein.
- Après les opérations de réglage et de réparation sur le système de freinage, effectuez systématiquement un essai de freinage.

Système de freinage à air comprimé

- Avant d'accoupler la machine, nettoyez les bagues d'étanchéité au niveau des têtes d'accouplement de la conduite de réserve et de la conduite de frein.
- Avant de commencer à vous déplacer avec la machine accouplée, vous devez attendre que le manomètre indique 5,0 bar sur le tracteur.
- Purgez quotidiennement l'eau présente dans le réservoir d'air.
- En cas de déplacement sans la machine, verrouillez les têtes d'accouplement sur le tracteur.
- Accrochez les têtes d'accouplement de la conduite de réserve et de la conduite de frein de la machine sur les accouplements vides prévus à cet effet.
- En cas d'appoint nécessaire ou après vidange, utilisez le liquide de frein prescrit. En cas de vidange du liquide de frein, respectez les consignes correspondantes.
- Vous ne devez en aucun cas modifier les réglages sur les soupapes de frein.
- Remplacez le réservoir d'air
 - s'il bouge sur ses bandes de serrage
 - s'il est endommagé
 - si la plaque signalétique sur le réservoir d'air est rouillée, desserrée ou absente

Système de freinage hydraulique pour les machines destinées à l'exportation

- Les systèmes de freinage hydraulique ne sont pas autorisés en Allemagne.
- En cas d'appoint nécessaire ou après vidange, utilisez les huiles hydrauliques prescrites. En cas de vidange des huiles hydrauliques, respectez les consignes correspondantes.

2.16.6 Pneumatiques

- Les travaux de réparation au niveau des pneumatiques et des jantes doivent impérativement être réalisés par des spécialistes disposant des outils de dépose / repose appropriés.
- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage !
- Respectez la pression préconisée ! Une pression trop élevée des pneumatiques entraîne un risque d'explosion.
- Garez la machine sur une surface plane et immobilisez-la correctement afin d'éviter un abaissement accidentel ou un déplacement intempestif (frein de stationnement, cales), avant toute intervention sur les pneumatiques.
- Vous devez serrer ou resserrer l'ensemble des vis d'attache et écrous selon les prescriptions de AMAZONEN-WERKE.

2.16.7 Nettoyage, entretien et réparation

- Avant d'effectuer les opérations de nettoyage, d'entretien et de réparation de la machine, il faut toujours
 - arrêter l'entraînement
 - arrêter le moteur du tracteur
 - la clé de contact est retirée
 - débrancher le connecteur machine de l'ordinateur de bord
- Vérifiez régulièrement que les écrous et les vis sont bien serrés et resserrez-les le cas échéant.
- Avant toute opération d'entretien, de réparation et de nettoyage sur la machine, veillez à la sécuriser si elle est en position relevée ou à sécuriser ses éléments relevés afin d'éviter tout abaissement accidentel !
- Lors du remplacement d'outils de travail équipés de lames, utilisez un outillage approprié et portez des gants.
- Eliminez les huiles, graisses et filtres en respectant la législation en vigueur.
- Débranchez le câble au niveau du générateur et de la batterie du tracteur avant d'effectuer les opérations de soudure électrique sur le tracteur et sur la machine portée.
- Les pièces de rechange doivent, au minimum, satisfaire aux exigences techniques de AMAZONEN-WERKE. Pour cela, il convient d'utiliser des pièces de rechange d'origine **AMAZONE**.

3 Chargement et déchargement

Chargement et déchargement avec le tracteur

**AVERTISSEMENT**

Il y a risque d'accident lorsque le tracteur n'est pas approprié et que le système de freinage de la machine n'est pas raccordé au tracteur et n'est pas rempli.



- Accouplez la machine au tracteur conformément aux consignes, avant de charger la machine sur un véhicule de transport ou de l'en décharger.
- Pour le chargement et le déchargement, accouplez et déplacez la machine avec un tracteur uniquement lorsque ce dernier satisfait aux conditions préalables en matière de puissance.
- Système de freinage à air comprimé :
Avant de commencer à vous déplacer avec la machine accouplée, vous devez attendre que le manomètre indique 5,0 bar sur le tracteur.

Attelez la machine au tracteur qui convient pour la charger sur un camion-plateau ou pour la décharger.

Chargement de la machine :

Un assistant est nécessaire lors du chargement pour guider la manœuvre.

Fixez la machine conformément à la réglementation en vigueur.

Dételez ensuite la machine du tracteur.

Déchargement :

Enlevez les sécurités de transport.

Pour le déchargement, un assistant est nécessaire afin de guider la manœuvre.

Après le déchargement, arrêtez la machine et dételez le tracteur.

4 Description de la machine

Ce chapitre

- fournit une vue d'ensemble de la structure de la machine.
- fournit les dénominations des différents ensembles et organes de commande.

Dans la mesure du possible, lisez ce chapitre en étant placé devant la machine. Vous vous familiarisez ainsi de manière optimale avec celle-ci.

Plusieurs modèles de cultivateurs mulch **Centaur** sont disponibles :

- **Special** avec 3 rangées de dents et une rangée de dents élastiques ou des disques positionnés sur deux rangées.
- **Super** avec 4 rangées de dents et deux rangées de disques.
- avec bâti rigide, modèle **Centaur 3001**
- avec bâti repliable, modèle **Centaur 4001** ou **Centaur 5001**.

4.1 Vue d'ensemble des modules

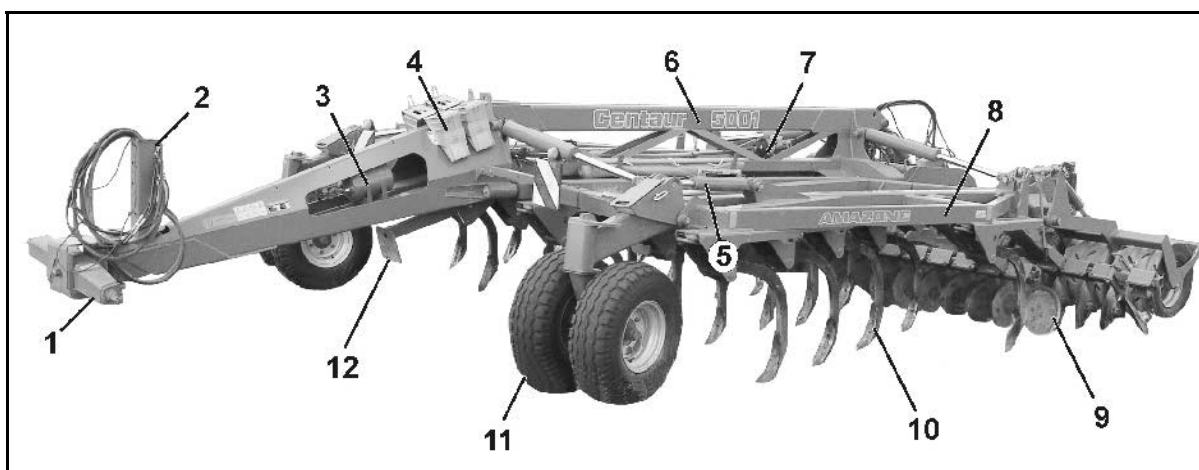


Fig. 5

- | | |
|---|---|
| (1) Attelage aux bras inférieurs du tracteur de cat. III (standard) | (8) Bras repliables
(Centaur 4001/ 5001) |
| (2) Dispositif d'accouplement en position de stationnement pour les conduites hydrauliques | (9) Disques de nivellement |
| (3) Système de freinage à air comprimé à deux conduites (en option sur les modèles Centaur 4001/ 5001) | (10) Dents avec sécurité de surcharge |
| (4) Cales | (11) Roues d'appui
(en option sur les Centaur 4001/ 5001) |
| (5) Vérin hydraulique pour le réglage en profondeur des roues de jauge / roues d'appui
(Centaur 4001/ 5001) | Roues de jauge (en option, équipement de série sur les Centaur 4001 / 5001 Super) |
| (6) Châssis | (12) Béquille |
| (7) Système de freinage
(en option sur les Centaur 4001/ 5001) | |

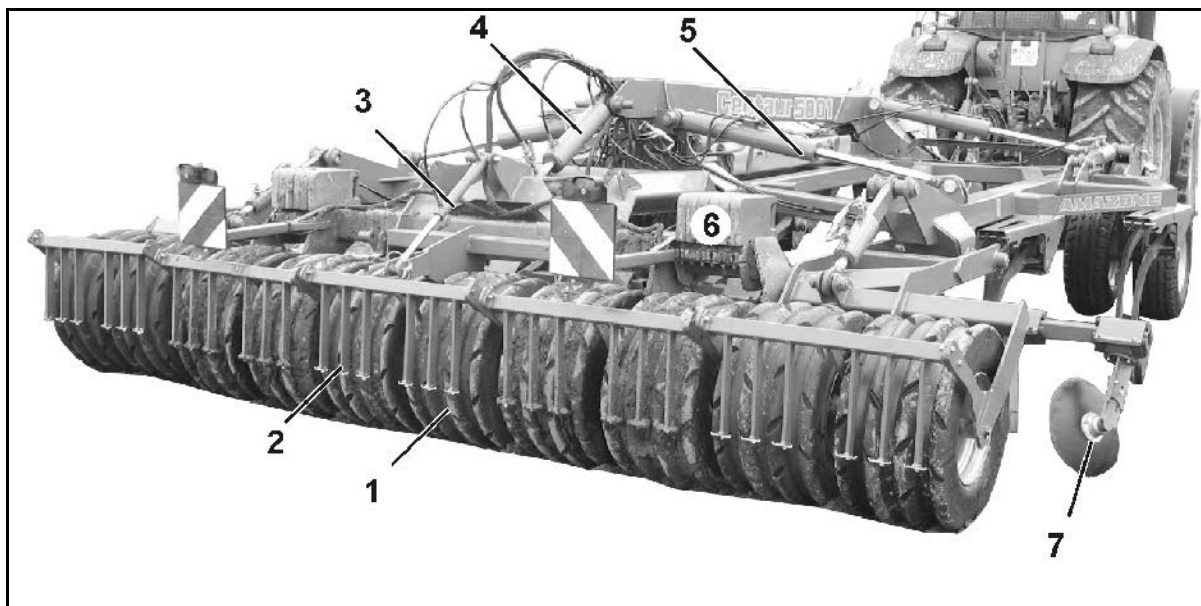


Fig. 6

Fig. 6/...

- | | |
|--|--|
| (1) Roues de transport et roues du rouleau | (4) Vérin hydraulique châssis |
| (2) Décrotteurs | (5) Vérin hydraulique pour le repliage des bras
(Centaur 4001/ 5001) |
| (3) Vérin hydraulique des roues centrales du
rouleau pour châssis freinés | (6) Lest supplémentaire (en option) |
| | (7) Disque d'extrémité /
dents d'extrémité (non représentées) |

4.2 Dispositifs de sécurité et de protection

Centaur 4001 / 5001 :

- Bâches de protection pour les déplacements sur route (Fig. 7/1). Celles-ci se fixent sur le timon.
- Robinet à boisseau sphérique destiné à éviter un déploiement accidentel (Fig. 7/2).

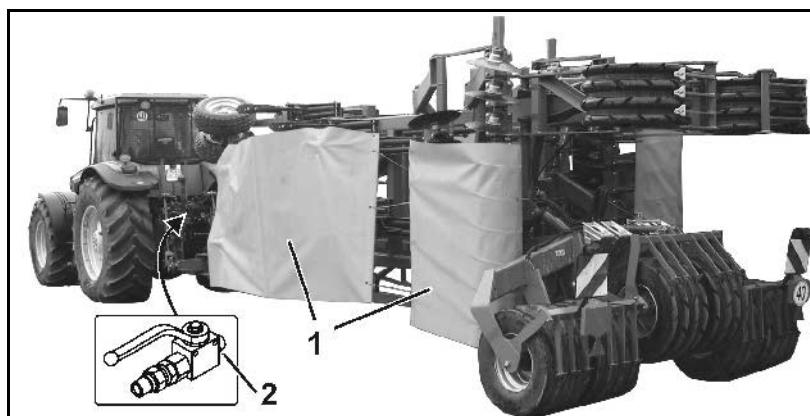


Fig. 7

4.3 Vue d'ensemble des conduites d'alimentation entre le tracteur et la machine

- Conduites hydrauliques
- Câble électrique pour l'éclairage
- Raccordement aux freins hydrauliques ou
- Système de freinage à air comprimé
 - o Conduite de frein avec tête d'accouplement jaune
 - o Conduite de réserve avec tête d'accouplement rouge

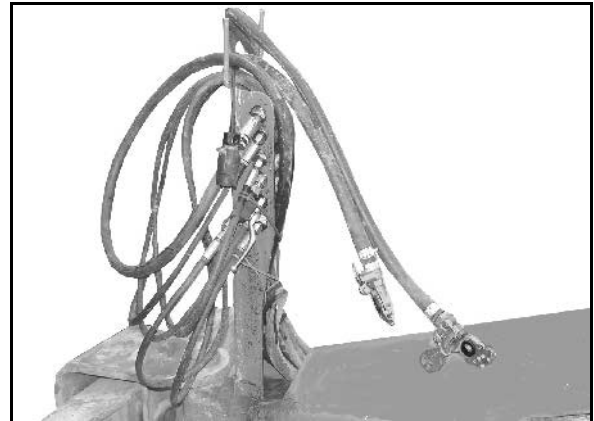


Fig. 8

4.4 Équipements pour les déplacements sur route

Fig. 9/...

- (1) 2 feux arrière / 2 feux stop
- (2) 2 indicateurs de direction (nécessaires lorsque les clignotants du tracteur sont recouverts)
- (3) 2 plaques de signalisation (carrées)
- (4) 2 catadioptres rouges (triangulaires)
- (5) Support de plaque d'immatriculation avec éclairage (obligatoire lorsque la plaque d'immatriculation du tracteur est cachée)

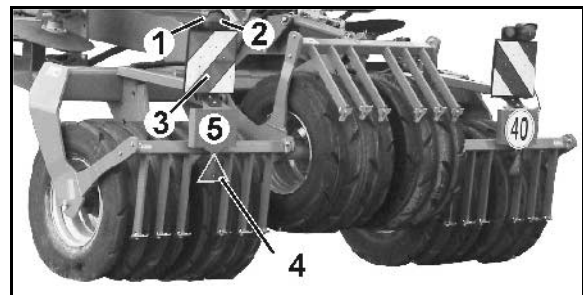


Fig. 9

Fig. 10/...

- (1) 2 plaques de signalisation (carrées)
 - (2) 2 feux de gabarit
- (•) 2 x 3 catadioptres, jaunes, (sur le côté avec un écart de 3 m au maximum)

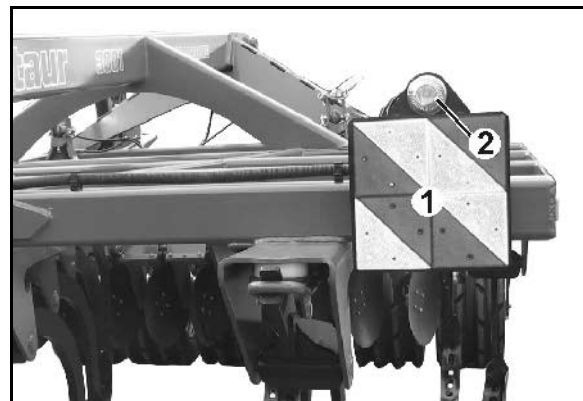


Fig. 10

4.5 Utilisation conforme

Le cultivateur mulch **Centaur**

- a été exclusivement conçu pour une utilisation conventionnelle dans le cadre de travaux agricoles.
- est attelé aux bras inférieurs d'attelage d'un tracteur et est commandé par un opérateur.

Les cultivateurs rotatifs peuvent travailler en dévers

- courbe de niveau
sens d'avancement à gauche 20 %
sens d'avancement à droite 20 %
- courbe de pente
pente montante 20 %
pente descendante 20 %

Le terme utilisation conforme recouvre également les aspects suivants :

- le respect de toutes les consignes de cette notice d'utilisation.
- le respect des opérations d'inspection et d'entretien.
- l'utilisation exclusive de pièces de rechange d'origine **AMAZONE**.

Toute autre utilisation que celles mentionnées ci-dessus est interdite et considérée comme non conforme.

Les dommages résultant d'une utilisation non conforme

- relèvent entièrement de la responsabilité de l'exploitant,
- ne sont en aucun cas assumés par AMAZONEN-WERKE.

4.6 Espace dangereux et zones dangereuses

Le terme d'espace dangereux désigne l'espace autour de la machine, dans lequel des personnes peuvent être atteintes par

- des mouvements de la machine et de ses outils pendant le travail
- des matériaux ou corps étrangers projetés par la machine
- des outils de travail relevés ou abaissés accidentellement
- un déplacement accidentel du tracteur et de la machine.

L'espace dangereux de la machine comporte des zones dangereuses présentant un risque permanent ou susceptible de se concrétiser à tout instant. Des pictogrammes d'avertissement signalent ces zones dangereuses et indiquent des dangers résiduels qu'il n'est pas possible d'éliminer par des mesures constructives. A cet égard, les consignes de sécurité spéciales stipulées aux chapitres concernés s'appliquent.

Le stationnement de personnes dans l'espace dangereux de la machine est interdit,

- tant que le moteur du tracteur avec arbre de transmission / circuit hydraulique accouplé tourne.
- tant que les mesures n'ont pas été prises afin d'éviter un démarrage et un déplacement accidentels du tracteur et de la machine.

L'utilisateur est autorisé à déplacer la machine, à faire passer des outils de travail de la position de transport à la position de travail ou inversement, ou encore à entraîner les outils de travail, uniquement lorsque personne ne se trouve dans l'espace dangereux de la machine.

Les espaces considérés comme dangereux se situent :

- entre le tracteur et la machine, en particulier lors de l'attelage et du dételage,
- au niveau des éléments mobiles,
- sur la machine en mouvement.
- dans la zone de pivotement des bras,
- sous l'outil ou ses éléments relevés et non fixés,
- lors du déploiement et du repliage des bras à proximité de lignes électriques aériennes.

4.7 Plaque signalétique et marquage CE

L'image suivante montre l'emplacement de la plaque signalétique et du marquage CE.

La plaque signalétique comporte les indications suivantes :

- N° d'identification de machine
- Type
- Pression système autorisée en bar
- Année de construction
- Usine
- Puissance, en kW
- Poids à vide, en kg
- Poids total autorisé, en kg
- Charge sur l'essieu arrière, en kg
- Charge sur l'essieu avant Charge d'appui, en kg



Fig. 11

4.8 Caractéristiques techniques

Centaur		3001		4001		5001	
		Super	Special	Super	Special	Super	Special
Largeur de travail	[mm]	3000	3000	4000	4000	5000	5000
Largeur de transport	[mm]	3000	3000	2980	2980	2980	2980
Nombre de rangées de dents (décalées)		4	3	4	3	4	3
Nombre de dents		15	12	20	16	25	20
Deux rangées de disques		X		X		X	
Une rangée de dents élastiques ou de doubles disques			X		X		X
Nombre de disques / dents élastiques		24	9	32	12	40	14
Diamètre des disques	[mm]	460	460	460	460	460	460
Voie	[mm]	2000	2000	2000	2000	2000	2000
Longueur hors tout	[mm]	8300	6950	9350	8100	9350	8100
Hauteur totale	[mm]	2000	2000	2800	2800	3100	3100
Poids à vide / poids mort	[kg]	3950	3020	5900	5100	7800	7100
Charge par essieu autorisée	[kg]	2800	2500	5800	4200	6200	5200
Charge d'appui autorisée (F _H)	[kg]	1500	1100	2400	1800	2700	1900
Vitesse de travail	[km/h]	8 - 15					
Rendement horaire maximum	[ha/h]	4,5	4,5	6	6	7,5	7,5
Vitesse de déplacement sur route	[km/h]	25		40			
Catégorie des points d'accouplement	Cat.	III					
Pneumatiques		400/50-15,5					

4.9 Conformité

La machine satisfait à :

Désignation de directive / norme

- la directive 98/37/CE sur les machines
- la directive 89/336/CEE sur la compatibilité électromagnétique

4.10 Equipement nécessaire du tracteur

Pour une utilisation conforme de la machine, le tracteur doit satisfaire aux conditions préalables suivantes :

Puissance motrice du tracteur

3001 Special	à partir de 100 kW
3001 Super	à partir de 110 kW
4001 Special	à partir de 110 kW
4001 Super	à partir de 147 kW
5001 Special	à partir de 147 kW
5001 Super	à partir de 185 kW

Electricité

Tension de la batterie :	• 12 V (volts)
Fiche pour éclairage :	• 7 pôles

Circuit hydraulique

Pression de service maximale :	• 200 bars
Débit de pompe tracteur :	• au minimum 15 l/min à 150 bars
Huile hydraulique de la machine :	• Huile de boîte de vitesses / huile hydraulique Otto SAE 80W API GL4 L'huile hydraulique / de boîte de vitesses de la machine convient à tous les circuits hydrauliques / de boîte de vitesses des modèles de tracteurs courants.
Distributeurs :	• un à trois distributeurs à double effet, selon l'équipement de la machine, voir page 41.

Système de frein de service

Double circuit de frein de service :	• 1 tête d'accouplement (rouge) pour la conduite de réserve • 1 tête d'accouplement (jaune) pour la conduite de frein
Système de freinage hydraulique à deux conduites :	• 1 accouplement hydraulique selon ISO 5676

Dispositif d'attelage entre le tracteur et la machine

- Les bras d'attelage inférieurs du tracteur doivent être équipés de crochets de bras inférieurs.

4.11 Données relatives au niveau sonore

La valeur d'émission rapportée au poste de travail (niveau de pression acoustique) est de 74 dB(A) et elle est mesurée au niveau de l'oreille du conducteur pendant le fonctionnement, cabine fermée.

Appareil de mesure : OPTAC SLM 5.

Le niveau de pression acoustique dépend, pour l'essentiel, du véhicule utilisé.

5 Structure et fonction

Le chapitre suivant présente la structure de la machine et les fonctions de ses différents composants ou éléments.

5.1 Mode de fonctionnement

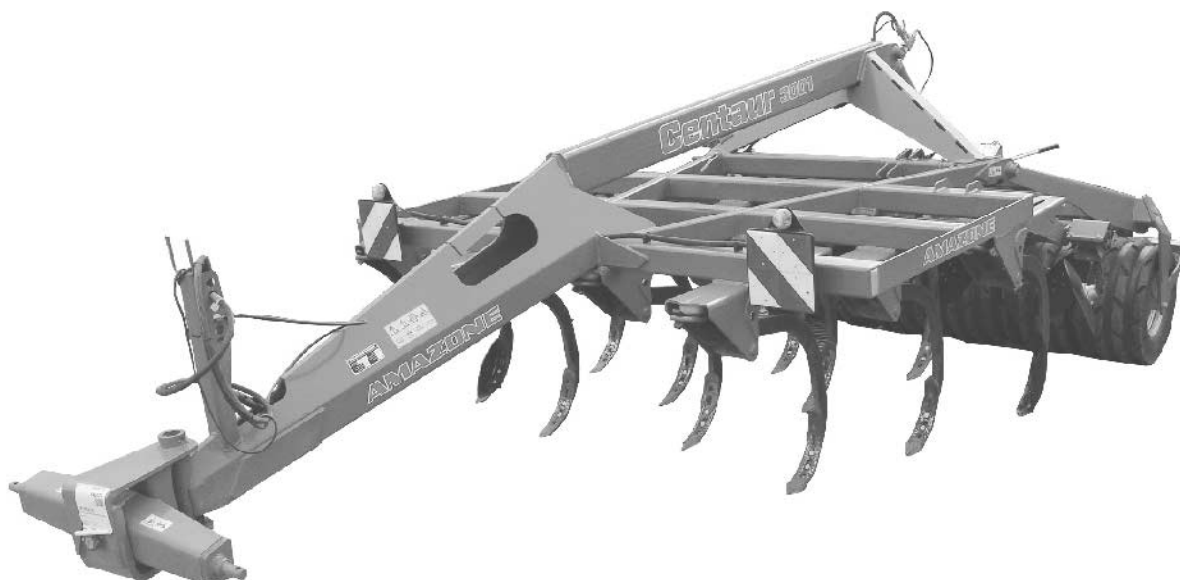


Fig. 12

Le **Centaur** est conçu

- o pour le défrichement du sol des pâturages sans travail du sol préalable,
- o pour le travail du sol en vue d'un semis mulch,
- o pour le travail du sol avec de grandes quantités de paille et une incorporation régulière et sûre,
- o pour le déchaumage sans travail du sol préalable,
- o pour la préparation du lit de semences.

Le **Centaur Super** se distingue du **Centaur Special** par un nombre de dents plus élevé et requiert par conséquent une puissance moteur plus importante au niveau du tracteur.

Le rouleau central à 6 roues constitue le dispositif de transport sur la version non freinée du **Centaur**.

Sur le **Centaur** avec freins, seules les 4 roues extérieures du rouleau central servent de roues de transport.

5.2 Raccords hydrauliques



AVERTISSEMENT

Risque d'infection provoqué par de l'huile hydraulique projetée sous haute pression.

Lors du branchement et du débranchement des conduites du circuit hydraulique, veillez à ce que ce dernier ne soit pas sous pression aussi bien côté tracteur que côté machine.

En cas de blessures provoquées par de l'huile hydraulique, consultez immédiatement un médecin.



Toutes les conduites hydrauliques sont dotées de repères colorés afin de permettre leur affectation aux différentes fonctions hydrauliques du distributeur hydraulique du tracteur.

Distributeur du tracteur		Fonction	Repère sur le flexible
1 Fig. 13/1	double effet	• Abaissement du châssis • Abaissement des disques de nivellement (uniquement Centaur 3001 Super) • Abaissement de l'unité de post-traitement (en option)	1 jaune
		• Relevage du châssis • Relevage des disques de nivellement (uniquement Centaur 3001 Super) • Relevage de l'unité de post-traitement (en option)	2 jaunes
2 Fig. 13/2	double effet	Profondeur de travail (en option)	• augmentation 1 vert
			• réduction 2 verts
3 Fig. 13/3	double effet	• Déploiement de l'outil • Abaissement du rouleau central à 2 roues (uniquement Centaur avec système de freinage) • Abaissement et déploiement de l'unité de post-traitement (en option)	1 x bleu
		• Repliage de l'outil. • Relevage du rouleau central à 2 roues (uniquement Centaur avec système de freinage) • Relevage et repliage de l'unité de post-traitement (en option)	2 x bleu

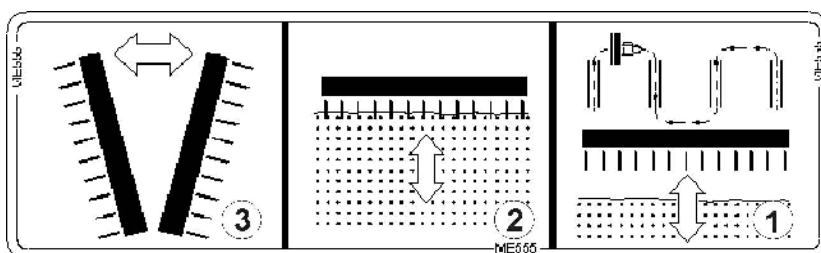


Fig. 13

5.2.1 Branchement des conduites hydrauliques



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à un dysfonctionnement du circuit hydraulique en cas de mauvais branchement des conduites hydrauliques.

Lors du branchement des conduites hydrauliques, faites attention aux repères de couleur au niveau des embouts.



- Vérifiez la compatibilité des huiles hydrauliques avant de raccorder la machine au circuit hydraulique du tracteur.
Ne mélangez en aucune circonstance des huiles minérales et des huiles végétales.
- Respectez la pression d'huile hydraulique maximale autorisée de 200 bar.
- Assurez-vous que les embouts de conduites hydrauliques sont propres lors du branchement.
- Engagez le ou les connecteurs hydrauliques dans les manchons jusqu'au verrouillage perceptible du ou des connecteurs.
- Contrôlez que les conduites hydrauliques sont bien en place et parfaitement fixées.

1. Amenez le distributeur du tracteur en position intermédiaire (position neutre).
2. Nettoyez les connecteurs hydrauliques des conduites flexibles hydrauliques avant de les coupler.
3. Branchez la ou les conduites flexibles hydrauliques sur le ou les distributeurs du tracteur.

5.2.2 Débranchement des conduites hydrauliques

1. Amenez le distributeur du tracteur en position intermédiaire (position neutre).
2. Déverrouillez les connecteurs hydrauliques et retirez-les des manchons.
3. Fixez les connecteurs hydrauliques dans les dispositifs d'accouplement (Fig. 14).

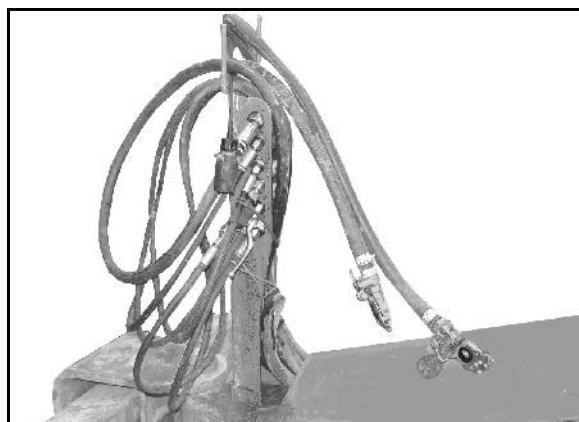


Fig. 14

5.3 Système de freinage à deux conduites



La machine n'est pas équipée d'un frein de stationnement !

Immobilisez systématiquement la machine avec les cales avant de la dételé du tracteur.



Système de freinage à air comprimé à deux conduites

Le **Centaur** est équipé d'un système de freinage à air comprimé à deux conduites pour les mâchoires de frein dans les tambours de frein.



Le respect des périodicités d'entretien est indispensable au bon fonctionnement du double circuit de frein de service.



AVERTISSEMENT

Lorsque la machine est dételée et qu'elle stationne avec le réservoir d'air comprimé plein, l'air comprimé du réservoir agit sur les freins et bloque les roues.

L'air comprimé dans le réservoir et la force de freinage diminuent progressivement jusqu'à l'absence de freinage complet si le réservoir d'air comprimé n'est pas rechargé. Pour cette raison, il faut immobiliser la machine uniquement avec des cales pour le stationnement.

Les freins sont desserrés immédiatement au remplissage du réservoir d'air comprimé, lorsque la conduite de réserve (rouge) est branchée sur le tracteur. Par conséquent, avant de brancher la conduite de réserve (rouge), il faut atteler la machine aux bras inférieurs du tracteur et serrer le frein à main de ce dernier.

De même, retirez les cales uniquement lorsque la machine est attelée aux bras inférieurs du tracteur et que le frein à main de ce dernier est serré.

Pour pouvoir commander le double circuit de frein de service, le tracteur doit également être doté d'un double circuit de frein de service.

- Conduite de réserve avec tête d'accouplement (rouge)
- Conduite de frein avec tête d'accouplement (jaune)

Fig. 15/...

- (1) Filtre de conduite de réserve
- (2) Filtre de conduite de frein
- (3) Clapet de frein de remorque
- (4) Réservoir à air comprimé
- (5) Raccord de contrôle pour manomètre
- (6) Clapet de purge
- (7) Valve de desserrage

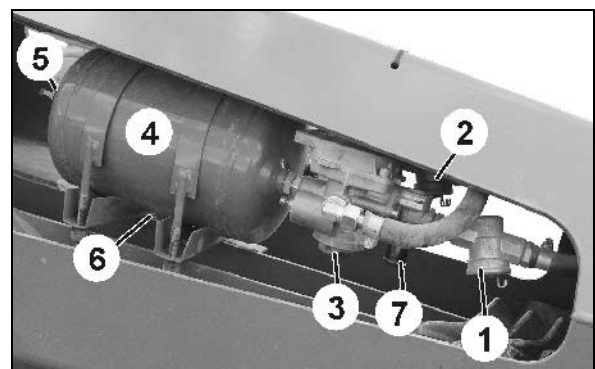


Fig. 15

Fig. 16/...

- (1) Cylindre de frein
- (2) Réservoir de compensation pour liquide de frein

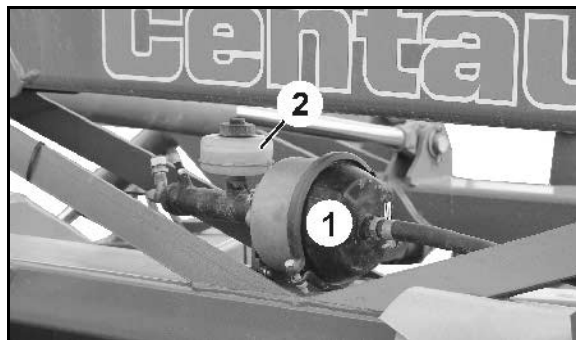


Fig. 16

5.3.1 Branchement des conduites de frein et de réserve



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à un défaut de fonctionnement du système de freinage.

- Lors du branchement des conduites de frein et de réserve, veillez à ce que
 - les bagues d'étanchéité des têtes d'accouplement soient propres,
 - les bagues d'étanchéité des têtes d'accouplement assurent une étanchéité appropriée.
- Remplacez immédiatement les bagues d'étanchéité détériorées.
- Purgez l'eau du réservoir d'air comprimé avant le premier déplacement de la journée.
- Avant de commencer à vous déplacer avec la machine accouplée, vous devez attendre que le manomètre indique 5,0 bar sur le tracteur.



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à un déplacement accidentel de la machine en cas de frein de service desserré.

Commencez systématiquement par brancher la tête d'accouplement de la conduite de frein (jaune), puis la tête d'accouplement de la conduite de réserve (rouge).

Le frein de service de la machine est desserré immédiatement lorsque la tête d'accouplement rouge est branchée.

1. Ouvrez le capot des têtes d'accouplement sur le tracteur.
2. Retirez la tête d'accouplement de la conduite de frein (jaune) de l'accouplement vide.
3. Vérifiez que les bagues d'étanchéité sur la tête d'accouplement sont propres et ne présentent aucune détérioration.
4. Nettoyez les bagues d'étanchéité encrassées et remplacez les bagues endommagées.
5. Fixez la tête d'accouplement de la conduite de frein (jaune) de manière appropriée dans l'accouplement jaune sur le tracteur.
6. Retirez la tête d'accouplement de la conduite de réserve (rouge) de l'accouplement vide.

7. Vérifiez que les bagues d'étanchéité sur la tête d'accouplement sont propres et ne présentent aucune détérioration.
8. Nettoyez les bagues d'étanchéité encrassées et remplacez les bagues endommagées.
9. Fixez la tête d'accouplement de la conduite de réserve (rouge) de manière appropriée dans l'accouplement rouge sur le tracteur.
- Lors du branchement de la conduite de réserve (rouge), la pression de réserve provenant du tracteur place automatiquement en position sortie le bouton de commande de valve de desserrage au niveau de la soupape de frein de remorque.
10. Retirez les cales.

5.3.2 Débranchement des conduites de frein et de réserve



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à un déplacement accidentel de la machine en cas de frein de service desserré.

Commencez systématiquement par débrancher la tête d'accouplement de la conduite de réserve (rouge), puis la tête d'accouplement de la conduite de frein (jaune).

Le frein de service de la machine est serré uniquement lorsque la tête d'accouplement rouge est retirée.

Veuillez procéder impérativement dans cet ordre, faute de quoi le frein de service sera desserré et la machine non freinée pourra être mise en mouvement.



En cas de débranchement / rupture des flexibles de la machine, la conduite de réserve est purgée vers la soupape de frein de remorque. Celle-ci s'enclenche automatiquement et actionne le circuit du frein de service en fonction de la régulation automatique de la charge de la puissance de freinage.

1. Immobilisez la machine.
Placez des cales devant les roues.
2. Débranchez la tête d'accouplement de la conduite de réserve (rouge).
3. Débranchez la tête d'accouplement de la conduite de frein (jaune).
4. Fixez les têtes d'accouplement sur les accouplements vides.
5. Fermez le capot des têtes d'accouplement sur le tracteur.

5.4 Système de frein de service hydraulique

Pour piloter le système de frein de service hydraulique, le tracteur a besoin d'un dispositif de freinage hydraulique.

5.4.1 Branchement du circuit de freinage hydraulique



Assurez-vous que les accouplements hydrauliques sont propres lors du branchement.

1. Retirez les caches.
2. Nettoyez le connecteur hydraulique et la prise de connexion hydraulique si nécessaire.
3. Accouplez la prise de connexion hydraulique côté machine et le connecteur hydraulique côté tracteur.
4. Resserrez à fond le raccord à vis hydraulique (si présent).



Fig. 17

5.4.2 Débranchement du système de freinage hydraulique

1. Desserrez le raccord à vis hydraulique (si disponible).
2. Protégez le raccord hydraulique et la prise de connexion hydraulique à l'aide des caches anti-poussière.
3. Déposez la conduite flexible hydraulique dans le bloc de flexibles.

5.5 Dents

Le compartiment de dents est porté par le châssis. La distance inter-dents est de

- 20 cm pour le **Centaur Super**
- 25 cm pour le **Centaur Special**

La hauteur de châssis de 105 cm permet le passage de grosses quantités de paille sans risque de bourrage.

La sécurité de surcharge, composée de deux ressorts tendeurs (Fig. 18/1), permet aux dents de s'effacer en cas de surcharge.

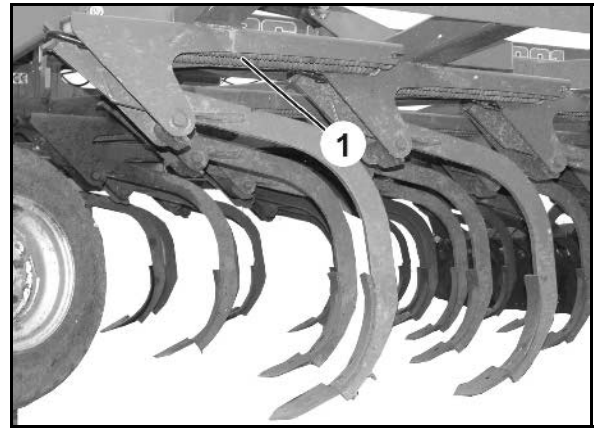


Fig. 18

Réglage de la profondeur de travail

La profondeur de travail est réglée en fonction de la machine et de l'équipement

- de manière hydraulique depuis la cabine du tracteur par le biais du distributeur 2 du tracteur,
- de manière mécanique par le biais d'éléments d'écartement.

Reportez-vous aux pages 71 et 74 pour le réglage de la profondeur de travail.

5.6 Socs

Les dents du **Centaur** peuvent être équipées de différents socs :

Fig. 19/...

- (1) Soc déchaumeur (170 mm) : utilisation pour le déchaumage superficiel et l'incorporation des céréales tombées et de la paille.
- (2) Soc hélicoïdal (75 mm) : utilisation pour une profondeur de couche arable moyenne ; bonne incorporation de la masse organique.
- (3) Soc étroit (50 mm) : utilisation pour un ameublissement de base en profondeur. Lors de l'ameublissement en profondeur, les mottes restent dans la zone inférieure.

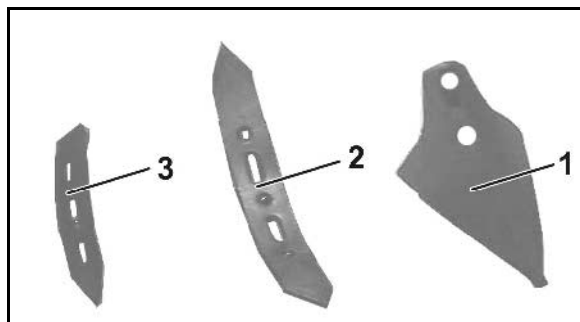


Fig. 19

Lorsque les conditions du sol varient et que le changement de soc est fréquent, il est recommandé d'utiliser le système de remplacement rapide **Vario-Clip**. Le support de soc est fixé sur les dents ressort spirale, le corps du soc lui-même peut être facilement remplacé et sans outil.

5.7 Roues de jauge

(En option, selon la machine)

Les roues de jauge fixes permettent d'éviter que le **Centaur** ne bascule lorsque les conditions de travail ne sont pas favorables.



ATTENTION

Régalez le guidage en profondeur du **Centaur** de façon à ce que les bras inférieurs du tracteur maintiennent la machine à la hauteur de travail souhaitée et reçoivent la charge.

Les roues de jauge peuvent toucher le sol mais ne doivent pas porter la machine. Elles ne sont pas conçues pour servir d'éléments porteurs.

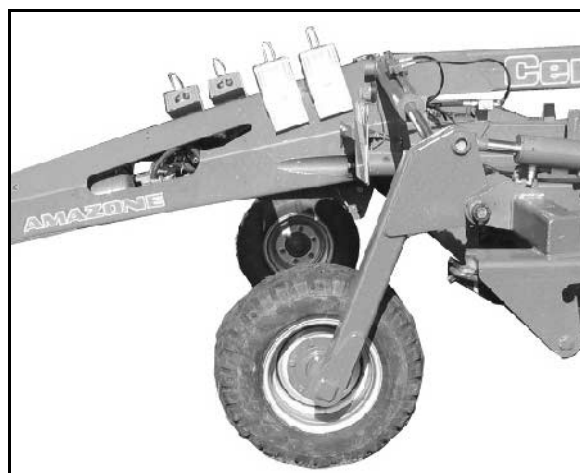


Fig. 20



ATTENTION

- Si vous surchargez les roues de jauge, vous perdez votre droit à la garantie.
- Dans les virages et en tournière, la machine doit être relevée avec les bras inférieurs du tracteur.

5.8 Roues d'appui

(en option)

Les roues d'appui orientables à l'avant amènent le **Centaur** sur la profondeur de travail réglée. La conception orientable permet d'aborder aisément les virages. Les roues d'appui sont conçues pour recevoir le poids de la machine et permettre aux bras inférieurs du tracteur d'être conduits en position intermédiaire.

Si les roues arrière du tracteur patinent trop, il est recommandé de reporter le poids du **Centaur** sur le tracteur en relevant légèrement les bras d'attelage inférieurs.

Déverrouillage / verrouillage des roues d'appui

Fig. 21 : roue d'appui déverrouillée

Fig. 22 : roue d'appui verrouillée

Sur les tracteurs très larges avec pneumatiques Terra ou jumelés, trop peu d'espace peut être libéré entre la roue d'appui et la roue du tracteur dans les virages étroits. Il est possible de déverrouiller les roues d'appui dans ce cas de figure afin qu'elles basculent vers le bas lors du relevage du **Centaur** en tournière.

Procédez comme suit pour les déverrouiller :

1. Soulagez les roues d'appui en les plaçant sur le sol.
2. Retirez le capot de protection, fixé par des étriers de serrage.
3. Retirez la goupille (Fig. 23/2) de l'axe de verrouillage (Fig. 23/1).
4. Retirez l'axe de verrouillage jusqu'à ce que la roue d'appui se déverrouille.
5. Bloquez l'axe de verrouillage avec la goupille (Fig. 23/2) en **position A** (Fig. 23).
6. Remettez le capot de protection en place.



Si cette fonction n'est pas utilisée, les roues d'appui doivent à nouveau être verrouillées. Cela améliore la pénétration du **Centaur** dans le sol, surtout si le sol est sec ou dur. Pour verrouiller la roue d'appui, replacez l'axe de verrouillage (Fig. 24/1) en **position B** (Fig. 24) et bloquez-le avec la goupille (Fig. 24/2).



Fig. 21



Fig. 22

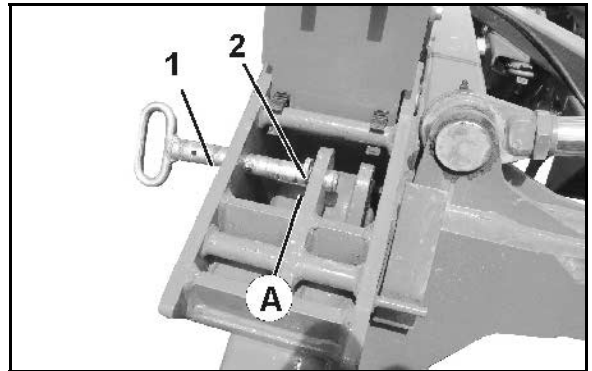


Fig. 23

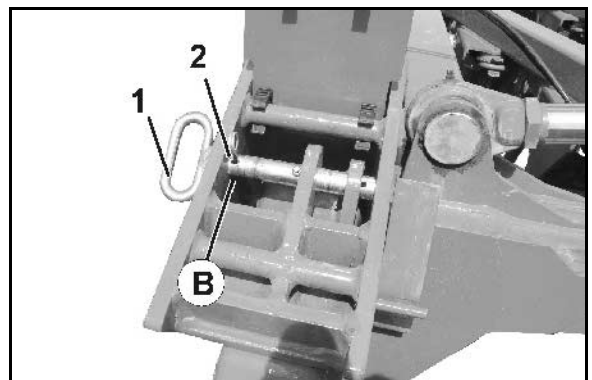


Fig. 24

5.9 Unité de nivellement **Centaur Super**

Les deux rangées de disques galbés servent d'élément de nivellement (fig. 19). Les disques d'un diamètre de 460 mm sont disposés avec huit autres disques par mètre de largeur de travail. Ils mélangent, émottent et nivellent la terre.

La profondeur de travail des disques se règle par le biais de deux rideurs.

En réglant la profondeur de travail des dents, les disques s'adaptent automatiquement par le biais d'une barre d'accouplement. Les éléments extérieurs peuvent être réglés séparément pour passer sans encombre à la largeur de travail suivante.

Reportez-vous à la page 75 pour le réglage de la profondeur de travail.

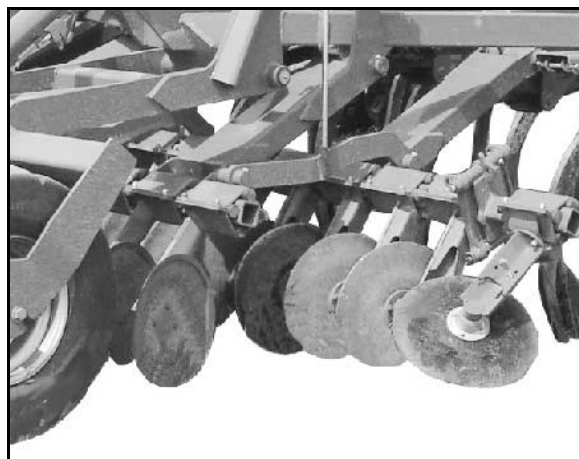


Fig. 25

5.10 Unité de nivellement **Centaur Special**

Le rôle de l'élément de nivellement est assuré par :

- les dents élastiques (modèle standard) ou
- par les doubles disques (en option).

Ces éléments sont montés sur une barre et affectés en nombre et en position aux dents arrière du **Centaur Special**.

Il servent en premier lieu à niveler le sol mais participent également à l'incorporation dans le sol.

Les doubles disques conviennent davantage aux conditions difficiles avec une proportion importante de substances organiques tandis que les dents élastiques sont utilisées dans les conditions normales.

La profondeur de travail par rapport au rouleau se règle par le biais des broches filetées.

En réglant la profondeur de travail des dents, l'unité de nivellement s'adapte automatique par le biais d'une barre d'accouplement (sauf pour le **Centaur 3001 Special**).

Les éléments extérieurs peuvent être réglés séparément pour passer sans encombre à la largeur de travail suivante.

Reportez-vous à la page 75 pour le réglage de la profondeur de travail.



Fig. 26



Fig. 27

5.11 Disques d'extrémité / dents d'extrémité

Les disques / dents d'extrémité préparent un champ plan sans billons latéraux.

Ils peuvent être adaptés à la nature du sol et à la vitesse d'avancement.

5.11.1 Disques d'extrémité **Centaur Super**

Les disques d'extrémité du **Centaur Super**

- peuvent être escamotés vers le haut,
- offrent une profondeur de travail réglable,
- offrent un angle d'attaque réglable.

Fig. 28 : disque d'extrémité en position de travail

Fig. 29 : disque d'extrémité en position de transport



Fig. 28



AVERTISSEMENT

Centaur 3001 Super :

Pour les déplacements sur route, basculez les disques d'extrémité vers le haut, insérez l'axe (Fig. 29/1) et bloquez le tout avec la goupille (Fig. 29/2).

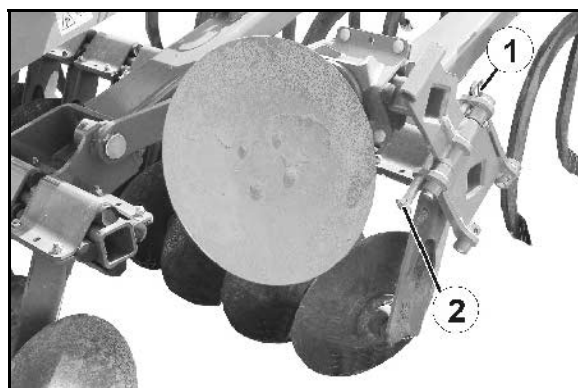


Fig. 29



Pour permettre un travail du sol jusqu'aux limites du champ, il est possible de basculer le disque d'extrémité côté limite vers le haut.

5.11.2 Disques d'extrémité / dents d'extrémité **Centaur Special**

Les disques / dents d'extrémité du **Centaur Special**

- peuvent être déployés sur le côté,
- offrent une profondeur de travail réglable (uniquement disques d'extrémité),
- offrent un angle d'attaque réglable (uniquement disques d'extrémité).

Fig. 30 : disque d'extrémité en position de travail

Fig. 31 : disque d'extrémité en position de transport

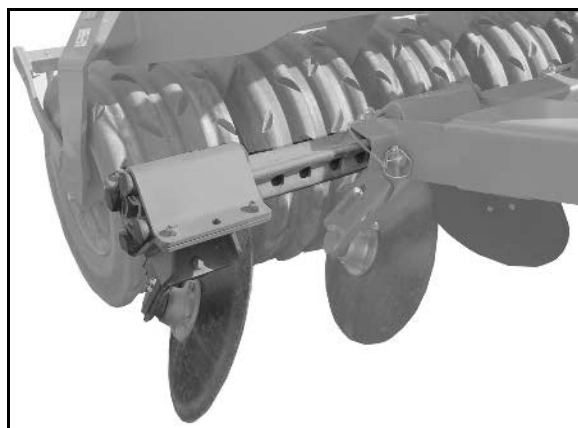


Fig. 30



AVERTISSEMENT

Centaur 3001 Special :

Pour les déplacements sur route, rentrez complètement les disques d'extrémité, insérez l'axe (Fig. 31/1) et bloquez le tout avec la goupille (Fig. 31/2).

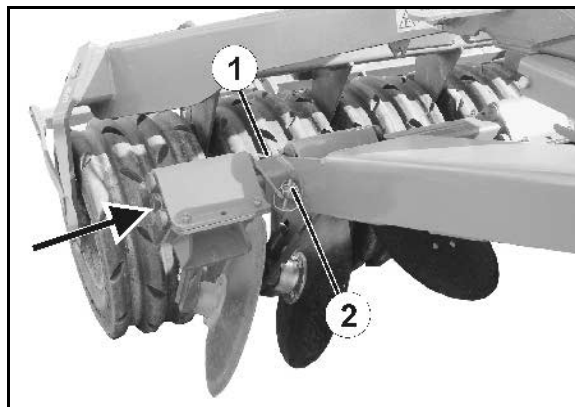


Fig. 31

5.11.3 Réglage de la profondeur de travail des disques d'extrémité

Les disques d'extrémité doivent être réglés à l'avant à droite et à l'arrière à gauche.

1. Actionnez le distributeur **1** du tracteur (2 x jaune)
- Relevez le châssis !
2. Desserrez les raccords à vis (Fig. 32/1).
 3. Réglez les disques d'extrémité dans le trou oblong pour éviter la formation de billon au cours du travail.
 4. Resserrez les raccords à vis.

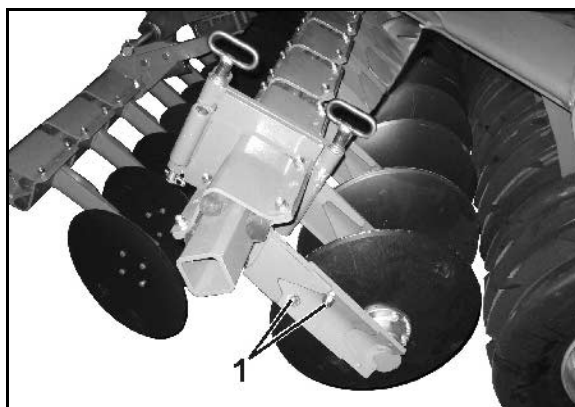


Fig. 32

5.11.4 Réglage de l'angle d'attaque des disques d'extrémité

1. Actionnez le distributeur **1** du tracteur (2 x jaune)
- Relevez le châssis !
2. Desserrez les 3 raccords à vis (Fig. 33/1).
 3. Ajustez l'angle d'attaque en tournant les disques d'extrémité afin qu'il n'y ait pas de formation de billon lors de l'utilisation.
 4. Resserrez les raccords à vis.

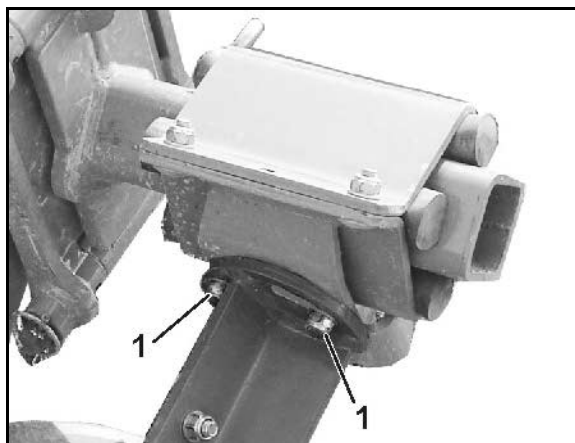


Fig. 33

5.12 Roues du rouleau / roues de transport

Les roues du rouleau et de transport se répartissent comme suit :

- 6 roues de transport pour le **Centaur 3001** et le **Centaur 4001/5001** avec châssis non freiné
- 4 roues de transport pour le **Centaur 4001/5001** avec châssis à freinage pneumatique ou hydraulique
- roues de rouleau

Au cours du travail, la machine est guidée en profondeur à l'arrière par les roues de transport et du rouleau.

Pour les déplacements sur route et en tournière, la machine repose sur les roues de transport (Fig. 35/1).

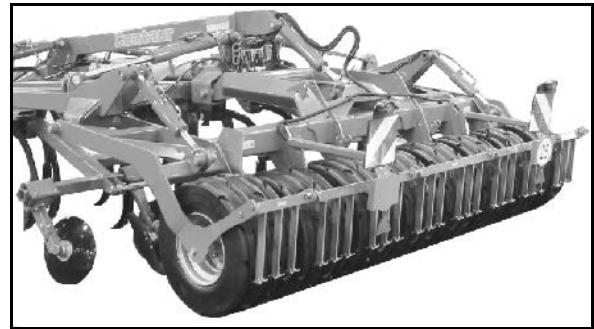


Fig. 34

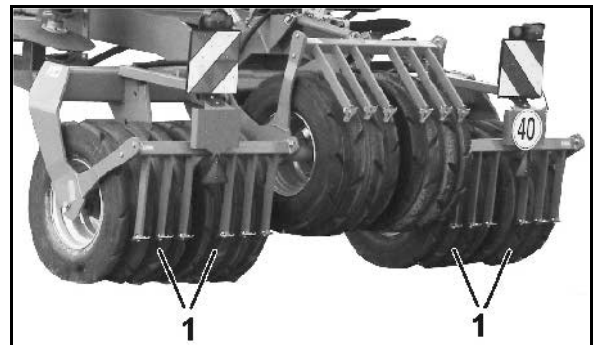


Fig. 35

5.13 Barre d'attelage

L'attelage de la machine au tracteur s'effectue par le biais de la barre d'attelage de catégorie III.

D'autres barres d'attelage, de catégorie IV et V (tracteur Kirovets), peuvent être fournies.

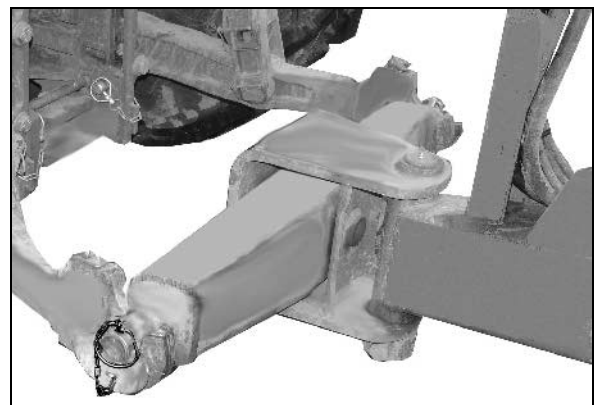


Fig. 36

5.14 Béquille

Fig. 37 :

Béquille relevée pendant l'utilisation ou le transport.

Fig. 38 :

La béquille est abaissée lorsque la machine est dételée.

Relevez / abaissez la béquille :

1. Desserrez la goupille d'arrêt.
2. Retirez l'axe (Fig. 38/1).
3. Relevez / abaissez la béquille.
4. Fixez la béquille avec l'axe et verrouillez-la avec la goupille d'arrêt.

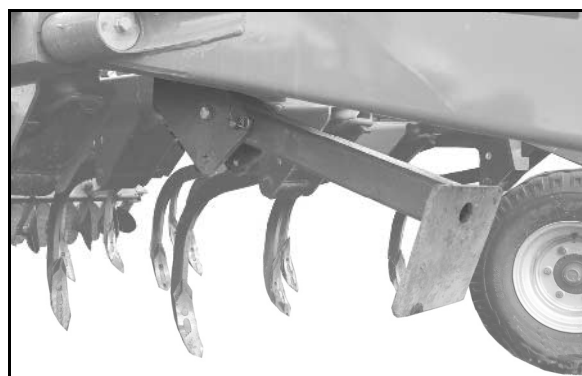


Fig. 37

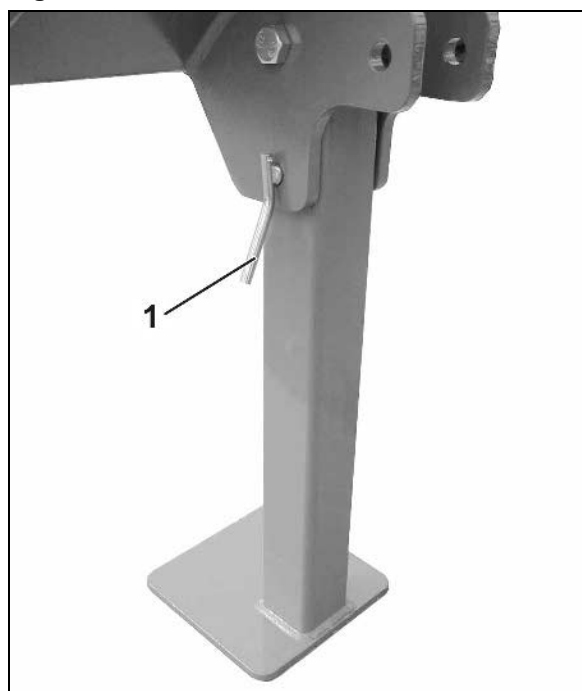


Fig. 38



AVERTISSEMENT

Risque d'écrasement des doigts
lors de la manipulation de la
béquille !

5.15 Lest supplémentaire

En option

Pour obtenir un rappuyage plus profond, il est possible d'équiper le **Centaur** d'un lest supplémentaire de 500 kg maxi.

Montage :

- Procédez au montage à gauche et à droite à l'extérieur sur le tube carré arrière du châssis.
- Fixez les lests supplémentaires (Fig. 40/1) et la tôle de support (Fig. 40/2) sur le tube du châssis avec deux vis par élément.



Fig. 39

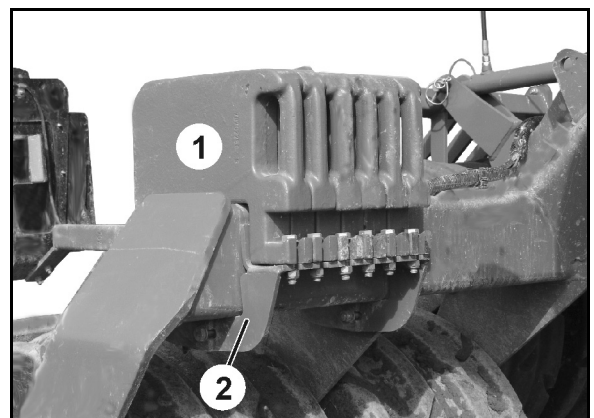


Fig. 40

5.16 Unité de post-traitement

En option

Le **Centaur** peut être équipé à l'arrière

- d'un rouleau garni d'un cuvelage (Fig. 41) ou
- d'un recouvreur (Fig. 42)

comme unité de travail du sol supplémentaire.

Le rouleau supplémentaire garni d'un cuvelage permet d'optimiser les résultats du rouleau à pneus de série, notamment sur des sols légers.

Le recouvreur crée au contraire un lit de semis légèrement grumeleux et peut remplacer ou être remplacé par le rouleau.

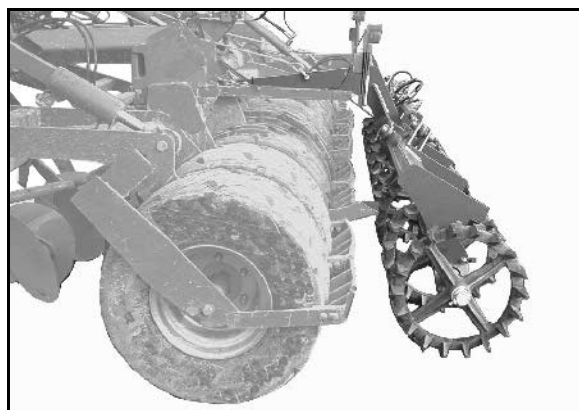


Fig. 41

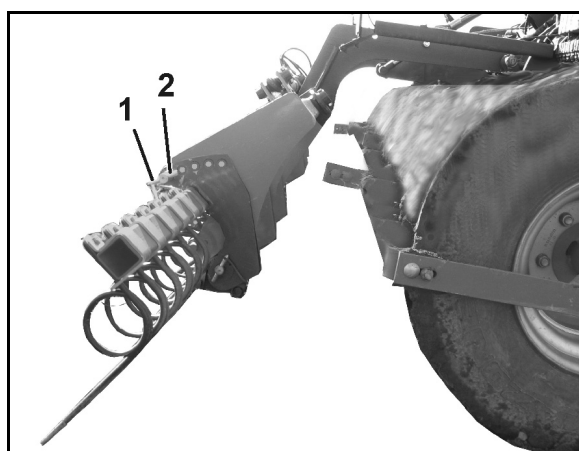


Fig. 42

Réglage du recouvreur

1. Actionnez le distributeur **1** (jaune) du tracteur.
- Le recouvreur se soulève et l'axe de réglage est libéré de toute contrainte.
- **Pour une position plus agressive, déplacez l'axe de réglage vers l'arrière.**
- **Pour une position moins agressive, déplacez l'axe de réglage vers l'avant.**
2. Desserrez la goupille d'arrêt (Fig. 42/1).
3. Insérez l'axe de réglage (Fig. 42/2) dans la position souhaitée.
4. Fixez à nouveau la goupille d'arrêt.



Insérez tous les axes de réglage du recouvreur dans la même position.

Si de nombreux résidus végétaux sont présents à la surface du sol, le recouvreur arrière risque d'être trop en hauteur. Vous devez alors réduire l'agressivité du recouvreur en réglant les dents moins en profondeur.

Pour la préparation du lit de semis sur des surfaces cultivées ou labourées, l'agressivité peut être accentuée pour permettre un travail plus intensif de la terre, les dents étant alors davantage pointées vers le sol.



Démontez le recouvreur si vous ne l'utilisez pas.

6 Mise en service

Le présent chapitre contient des informations concernant

- la mise en service de votre machine
- la manière de contrôler si la machine doit être portée par le tracteur ou attelée à celui-ci.



- Avant la mise en service de la machine, l'utilisateur doit avoir lu et compris la notice d'utilisation.
- Lisez le chapitre "Consignes de sécurité s'adressant à l'utilisateur", à partir de la page 25 concernant
 - l'attelage et le dételage de la machine
 - le transport de la machine
 - l'utilisation de la machine
- Procédez à l'attelage et au déplacement de la machine uniquement avec un tracteur adapté.
- Le tracteur et la machine doivent se conformer aux règles du code de la route en vigueur dans votre pays.
- Le propriétaire du véhicule (exploitant) et le conducteur (utilisateur) sont responsables du respect des règles du code de la route en vigueur dans leur pays.



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, cisaillement, coupure, coincement et saisie dans la zone des composants à commande hydraulique ou électrique.

Ne bloquez pas les organes de commande sur le tracteur lorsque ces derniers servent à commander directement, par voie hydraulique ou électrique, des éléments, par ex. processus de repliage / déploiement, de pivotement et de coulissement. Le mouvement correspondant doit être interrompu automatiquement en cas de relâchement de l'organe de commande associé. Cela ne s'applique pas aux mouvements de dispositifs qui

- fonctionnent en continu,
- sont régulés automatiquement ou
- doivent avoir une position flottante ou une position sous pression selon les circonstances

6.1 Contrôle des caractéristiques requises du tracteur



AVERTISSEMENT

Risques de rupture pendant le fonctionnement, de stabilité insuffisante sous charge, ainsi que de manœuvrabilité et de puissance de freinage insuffisantes du tracteur en cas de mise en œuvre non conforme de celui-ci.

- Vérifiez que le tracteur satisfait aux exigences requises avant de procéder à la mise en place ou à l'attelage de la machine.
La machine ne doit être portée par un tracteur ou attelée à un tracteur que si ce dernier satisfait aux exigences requises.
- Effectuez un essai de freinage pour vérifier que le tracteur peut fournir la puissance de décélération réglementaire, même avec la machine portée / attelée.

Les exigences requises pour le tracteur concernent en particulier :

- le poids total autorisé
- les charges par essieu autorisées
- la charge d'appui autorisée au point d'accouplement du tracteur
- les capacités de charge admissibles des pneumatiques montés
- une charge d'attelage autorisée suffisante

Vous trouverez ces indications sur la plaque signalétique ou sur la carte grise du véhicule et dans la notice d'utilisation du tracteur.

L'essieu avant du tracteur doit systématiquement supporter au moins 20 % du poids à vide du tracteur.

Le tracteur doit fournir la puissance de décélération (freinage) prescrite par le constructeur, également avec la machine portée ou attelée.

6.1.1 Calcul des valeurs réelles de poids total du tracteur, de charge par essieu de celui-ci et de capacité de charge des pneus, ainsi que du lestage minimum requis



Le poids total autorisé du tracteur indiqué sur la carte grise du véhicule doit être supérieur à la somme

- du poids à vide du tracteur,
- du lest et
- du poids total de la machine portée ou de la charge d'appui de la machine attelée.



Cette consigne s'applique uniquement à l'Allemagne :

En cas de non-respect des charges par essieu et/ou du poids total autorisé après épuisement de toutes les possibilités, l'autorité compétente selon le droit du Land peut délivrer, sur la base du rapport d'un expert agréé dans le domaine de la circulation des véhicules à moteur et avec l'accord du constructeur, une dérogation conformément à l'article 70 de la loi allemande d'admission à la circulation (StVZO), ainsi que l'autorisation obligatoire en vertu de l'article 29 alinéa 3 du code de la route allemand (StVO).

6.1.1.1 Données nécessaires pour le calcul

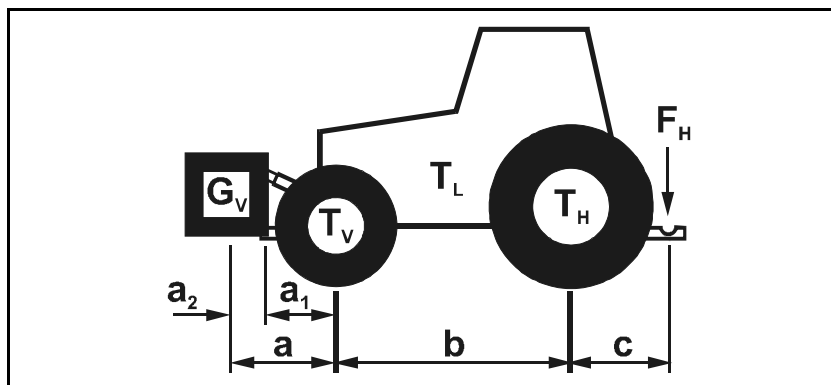


Fig. 43

T_L	[kg]	Poids à vide du tracteur	voir la notice d'utilisation ou la carte grise du tracteur
T_V	[kg]	Charge sur l'essieu avant du tracteur vide	
T_H	[kg]	Charge sur l'essieu arrière du tracteur vide	
G_V	[kg]	Lest avant (si présent)	voir les caractéristiques technique du lest avant, ou peser le lest
F_H	[kg]	Charge d'appui maximale	voir les caractéristiques techniques de la machine
a	[m]	Distance entre le centre de gravité de la machine à montage frontal ou le lest avant et le centre de l'essieu avant (somme $a_1 + a_2$)	voir les caractéristiques techniques du tracteur et de la machine à montage frontal ou du lest avant, ou mesurer
a_1	[m]	Distance entre le centre de l'essieu avant et le centre du point d'attelage des bras inférieurs	voir la notice d'utilisation du tracteur, ou mesurer
a_2	[m]	Distance entre le centre du point d'attelage de bras inférieurs et le centre de gravité de la machine à montage frontal ou du lest avant (distance centre de gravité)	voir les caractéristiques techniques de la machine à montage frontal ou du lest avant, ou mesurer
b	[m]	Empattement du tracteur	voir la notice d'utilisation ou la carte grise du tracteur, ou mesurer
c	[m]	Distance entre le centre de l'essieu arrière et le centre du point d'attelage des bras inférieurs	voir la notice d'utilisation ou la carte grise du tracteur, ou mesurer

6.1.1.2 Calcul du lestage minimum requis à l'avant $G_{V \min}$ du tracteur pour assurer la manœuvrabilité

$$G_{V \min} = \frac{F_H \cdot c - T_V \cdot b + 0,2 \cdot T_L \cdot b}{a + b}$$

Reportez la valeur pour le lestage minimum calculé $G_{V \min}$, nécessaire à l'avant du tracteur, dans le tableau (chapitre 6.1.1.7).

6.1.1.3 Calcul de la charge réelle sur l'essieu avant du tracteur $T_{V \text{ tat}}$

$$T_{V \text{ tat}} = \frac{G_V \cdot (a + b) + T_V \cdot b - F_H \cdot c}{b}$$

Reportez dans le tableau (chapitre 6.1.1.7) la valeur pour la charge calculée réelle sur l'essieu avant et la charge sur l'essieu avant admissible indiquée dans la notice d'utilisation du tracteur.

6.1.1.4 Calcul du poids total réel de l'ensemble tracteur et machine

$$G_{\text{tat}} = G_V + T_L + F_H$$

Reportez dans le tableau (chapitre 6.1.1.7) la valeur pour le poids total réel calculé et le poids total autorisé indiqué dans la notice d'utilisation du tracteur.

6.1.1.5 Calcul de la charge réelle sur l'essieu arrière du tracteur $T_{H \text{ tat}}$

$$T_{H \text{ tat}} = G_{\text{tat}} - T_{V \text{ tat}}$$

Reportez dans le tableau (chapitre 6.1.1.7) la valeur pour la charge calculée réelle sur l'essieu arrière et la charge sur l'essieu arrière admissible indiquée dans la notice d'utilisation du tracteur.

6.1.1.6 Capacité de charge des pneumatiques

Reportez dans le tableau (chapitre 6.1.1.7) le double de la valeur (deux pneus) de capacité de charge admissible des pneus (voir par ex. les documents du fabricant de pneumatiques).

6.1.1.7 Tableau

	Valeur réelle obtenue par calcul	Valeur autorisée selon la notice d'utilisation du tracteur	Double de la capacité de charge admissible des pneus (deux pneus)
Lestage minimum avant / arrière	/ kg	--	--
Poids total	kg	≤ kg	--
Charge sur essieu avant	kg	≤ kg	≤ kg
Charge sur essieu arrière	kg	≤ kg	≤ kg



- Reprenez sur la carte grise du tracteur les valeurs autorisées concernant le poids total, les charges par essieu et les capacités de charge des pneumatiques.
- Les valeurs réelles calculées doivent être inférieures ou égales (≤) aux valeurs autorisées.



AVERTISSEMENT

Risques d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à une stabilité insuffisante sous charge ainsi qu'à une manœuvrabilité et une puissance de freinage insuffisantes du tracteur.

Il est interdit d'atteler la machine à un tracteur qui a servi de base pour le calcul

- même si une seule valeur réelle calculée est supérieure à la valeur autorisée.
- si le tracteur n'est pas pourvu d'un lest avant (si nécessaire) correspondant au lestage minimum requis à l'avant ($G_{V\min}$).



Vous devez utiliser un lest avant dont la masse est supérieure ou égale à la valeur du lestage minimum requis à l'avant ($G_{V\min}$) !

6.1.2 Conditions préalables à l'utilisation de tracteurs avec des machines attelées



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents liés à la rupture de composants pendant le fonctionnement, résultant de combinaisons non autorisées de dispositifs d'attelage.

- Respectez les points suivants :
 - La charge d'appui autorisée du dispositif d'attelage sur le tracteur doit être suffisante pour la charge d'appui réelle.
 - Les charges par essieu et le poids du tracteur modifiés par la charge d'appui doivent être inférieurs aux limites autorisées. En cas de doute, effectuez une pesée de contrôle.
 - La charge statique réelle sur l'essieu arrière du tracteur doit être inférieure à la charge autorisée sur cet essieu.
 - Le poids total autorisé du tracteur doit être respecté.
 - les capacités de charge admissibles des pneumatiques du tracteur ne doivent pas être dépassées.

6.1.3 Machines sans système de freinage en propre



AVERTISSEMENT

Risques d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à une puissance de freinage insuffisante du tracteur.

Le tracteur doit fournir la puissance de décélération (freinage) prescrite par le constructeur, également avec la machine attelée.

Si la machine ne possède pas son propre système de freinage,

- le poids réel du tracteur doit être supérieur ou égal ($\geq$) au poids réel de la machine attelée.
- la vitesse de déplacement maximale autorisée est de 25 km/h.

6.2 Immobilisation du tracteur / de la machine



AVERTISSEMENT

Risques d'accidents par écrasement, cisaillement, coupure, arrachement, happement, enroulement, coincement et choc lors des interventions sur la machine dans les cas suivants :

- **abaissement accidentel de la machine non immobilisée, relevée via le circuit hydraulique de l'attelage trois points du tracteur.**
- **abaissement accidentel d'éléments relevés et non immobilisés de la machine.**
- **démarrage et déplacement accidentels de l'ensemble tracteur et machine.**
- Avant toute intervention sur la machine, prenez toutes les mesures pour empêcher un démarrage et un déplacement accidentels de l'ensemble tracteur et machine.
- Les interventions sur la machine, par exemple les travaux de montage, de réglage, de résolution d'incidents, d'entretien et de réparation, sont interdites,
 - si la machine est entraînée,
 - tant que le moteur du tracteur avec arbre de transmission / circuit hydraulique accouplé tourne,
 - lorsque la clé de contact n'a pas été retirée et que le moteur du tracteur avec arbre de transmission / circuit hydraulique accouplé peut être démarré accidentellement,
 - lorsque le tracteur et la machine ne sont pas immobilisés avec leurs freins de stationnement respectifs et/ou des cales,
 - lorsque des éléments mobiles ne sont pas bloqués afin d'éviter toute mise en mouvement accidentelle.

Ces interventions en particulier présentent un risque de contact avec des composants non immobilisés.

1. Abaissez la machine / les éléments de la machine relevés et non bloqués / immobilisés.
- Vous éviterez ainsi tout abaissement intempestif.
2. Arrêtez le moteur du tracteur.
 3. Retirez la clé de contact.
 4. Serrez le frein de stationnement du tracteur.
 5. Immobilisez la machine (seulement pour la machine attelée)
 - sur une surface plane à l'aide du frein de stationnement (le cas échéant) ou de cales.
 - sur un terrain accidenté ou en pente à l'aide du frein de stationnement et de cales.

7 Attelage et dételage de la machine



Pour l'attelage et le dételage des machines, reportez-vous au chapitre "Consignes de sécurité s'adressant à l'utilisateur", page 25.



AVERTISSEMENT

Risque d'écrasement lié à un démarrage et à un déplacement accidentels du tracteur et de la machine lors des opérations d'attelage ou de dételage de celle-ci.

Prenez toutes les mesures nécessaires pour éviter un démarrage et un déplacement accidentels du tracteur et de la machine avant de pénétrer dans l'espace dangereux entre les deux véhicules pour atteler ou dételer la machine. Lisez pour cela le chapitre 63.



AVERTISSEMENT

Risque d'écrasement entre l'arrière du tracteur et la machine lors de l'attelage et du dételage de celle-ci.

Actionnez les organes de commande du circuit hydraulique de l'attelage trois points du tracteur

- uniquement à partir du poste de travail prévu à cet effet.
- en aucune circonstance lorsque vous vous tenez dans l'espace dangereux entre le tracteur et la machine.

7.1 Attelage de la machine



AVERTISSEMENT

Risques de rupture pendant le fonctionnement, de stabilité insuffisante sous charge, ainsi que de manœuvrabilité et de puissance de freinage insuffisantes du tracteur en cas de mise en œuvre non conforme de celui-ci.

La machine ne doit être portée par un tracteur ou attelée à un tracteur que si ce dernier satisfait aux exigences requises. Consultez pour cela le chapitre "Contrôle des caractéristiques requises du tracteur", page 58.



AVERTISSEMENT

Risque d'écrasement entre le tracteur et la machine lors de l'attelage de celle-ci.

Demandez à toute personne située dans l'espace dangereux entre le tracteur et la machine de s'éloigner avant de rapprocher le tracteur de la machine.

Les assistants présents doivent uniquement se tenir à côté du tracteur et de la machine afin de guider le conducteur, et doivent attendre l'arrêt complet pour se glisser entre les véhicules.

**AVERTISSEMENT**

Risques d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc lorsque la machine se détache accidentellement du tracteur.

- Utilisez les dispositifs prévus pour accoupler le tracteur et la machine de manière appropriée.
- Lors de l'accouplement de la machine au circuit hydraulique de l'attelage trois points du tracteur, veillez à ce que les catégories de montage entre ce dernier et la machine concordent.
- Utilisez uniquement les axes de bras supérieur et inférieurs fournis pour atteler la machine.
- Lors de chaque attelage de la machine, vérifiez que les axes des bras supérieur et inférieurs ne présentent pas de défaut visibles à l'œil nu. Remplacez les axes des bras supérieur et inférieurs qui présentent des signes d'usure visibles.
- Bloquez les axes de bras supérieur et inférieurs dans les points d'articulation du châssis d'attelage trois points à l'aide d'une goupille d'arrêt pour éviter qu'ils ne se retirent accidentellement.

**AVERTISSEMENT**

Risque de panne d'alimentation entre le tracteur et la machine en raison de conduites d'alimentation endommagées.

Lors du branchement des conduites d'alimentation, faites attention au cheminement de celles-ci. Les conduites d'alimentation

- doivent suivre facilement tous les mouvements de la machine portée ou attelée sans tension, cintrage ou frottement.
- ne doivent pas frotter contre des éléments étrangers.

Attelage et dételage de la machine

1. Fixez les douilles à billes sur les axes de bras inférieurs au niveau des points d'articulation de l'attelage trois points.
2. Bloquez chaque axe de bras inférieur à l'aide d'une goupille d'arrêt (Fig. 44/1) pour éviter qu'il ne se retire de manière accidentelle.
3. Demandez à toute personne située dans l'espace dangereux entre le tracteur et la machine de s'éloigner avant de rapprocher le tracteur de la machine.
4. Avant d'atteler la machine au tracteur, accouplez les conduites d'alimentation.
 - 4.1 Reculez le tracteur vers la machine jusqu'à ce que l'espace restant entre le tracteur et la machine soit d'environ 25 cm.
 - 4.2 Immobilisez le tracteur afin d'éviter tout démarrage et déplacement accidentels.
 - 4.3 Vérifiez que la prise de force du tracteur est désaccouplée.
 - 4.4 Branchez les conduites d'alimentation sur le tracteur.
 - 4.5 Orientez les crochets de bras inférieurs de telle sorte qu'ils soient alignés avec les points d'articulation inférieurs de la machine.

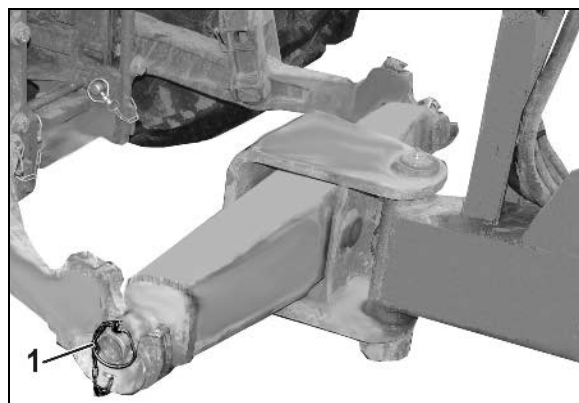


Fig. 44

5. Faites reculer le tracteur jusqu'à la machine, de telle sorte que les douilles à billes des points d'articulation inférieurs de la machine s'engagent automatiquement sur les crochets de bras inférieurs du tracteur.
- Les crochets de bras inférieurs se verrouillent automatiquement.
6. Relevez la béquille en position de transport.
7. Avant de démarrer :
 - o Assurez-vous par un contrôle visuel que les crochets de bras inférieurs sont correctement verrouillés avant de démarrer.
 - o Retirez les cales.

7.2 Dételage de la machine



AVERTISSEMENT

Risques d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à une stabilité insuffisante sous charge et au basculement de la machine dételée.

Placez la machine vide pour stationnement sur une surface plane et dure.



Lors du dételage de la machine, veillez à laisser suffisamment d'espace libre devant celle-ci afin de pouvoir approcher le tracteur dans l'axe en vue de la réatteler.



Le **Centaur 4001 / 5001** peut être dételé

- en position déployée.
La machine repose sur les dents.
- en position repliée.
La machine repose sur sa béquille.

1. Rangez la machine sur une surface horizontale ferme.
2. Détachez ensuite la machine du tracteur.
 - 2.1 Immobilisez la machine. À ce sujet, lisez la page 63.
 - 2.2 Abaissez la béquille.
 - 2.3 Déchargez le bras inférieur.
 - 2.4 Déverrouillez et désaccouplez les crochets de bras inférieurs depuis le siège du tracteur.
 - 2.5 Avancez le tracteur d'environ 25 cm.
 - L'espace ainsi libéré entre le tracteur et la machine permet d'accéder plus facilement aux éléments pour désaccoupler l'arbre à cardans et les conduites d'alimentation.
 - 2.6 Immobilisez le tracteur et la machine afin d'éviter tout démarrage et déplacement accidentels.
 - 2.7 Désaccouplez les conduites d'alimentation.
 - 2.8 Fixez les conduites d'alimentation dans les prises de rangement correspondantes.
3. Immobilisez la machine en disposant des cales.

7.2.1 Manœuvres de la machine dételée

Système de freinage à air comprimé à deux conduites



ATTENTION

Soyez particulièrement vigilant pour réaliser les manœuvres lorsque les freins sont desserrés car seul le véhicule de manœuvre freine la machine.

La machine doit être reliée au véhicule de manœuvre avant l'actionnement de la valve de desserrage sur le clapet du frein de remorque.

Le véhicule de manœuvre doit être freiné.



Le circuit de freinage ne se desserre plus par le biais de la valve de desserrage si la pression de l'air dans le réservoir descend en dessous de 3 bars (par exemple en actionnant plusieurs fois la valve de desserrage ou en cas de défauts d'étanchéité dans le système de freinage).

Pour desserrer le frein de service :

- remplissez le réservoir d'air.
- purgez entièrement l'air du circuit de freinage au niveau de la vanne de purge du réservoir d'air.

1. Reliez la machine au véhicule de manœuvre.
 2. Freinez le véhicule de manœuvre.
 3. Retirez les cales.
 4. Retirez la valve de desserrage jusqu'en butée.
- Le circuit de freinage est desserré et la machine peut être manœuvrée.
5. Si les manœuvres sont terminées, replacez la valve de desserrage jusqu'en butée.
- La pression d'alimentation du réservoir d'air freine à nouveau la machine.
6. Freinez le véhicule de manœuvre.
 7. Immobilisez la machine en disposant des cales.
 8. Détez la machine du véhicule de manœuvre.

Système de freinage hydraulique

**DANGER**

Soyez particulièrement vigilant pour réaliser les manoeuvres, car seul le véhicule de manoeuvre freine désormais la machine.

La machine doit être reliée au véhicule de manoeuvre avant de desserrer le frein de stationnement.

Le véhicule de manoeuvre doit être freiné.

1. Reliez la machine au véhicule de manoeuvre.
2. Freinez le véhicule de manoeuvre.
3. Retirez les cales.
4. Freinez à nouveau le véhicule de manoeuvre une fois la manoeuvre terminée.
5. Immobilisez la machine en disposant des cales.
6. Détez la machine du véhicule de manoeuvre.

8 Régages



AVERTISSEMENT

Risques d'accidents par écrasement, cisaillement, coupure, arrachement, happement, enroulement, coincement, saisie et choc dans les cas suivants :

- abaissement accidentel de la machine relevée via le circuit hydraulique de l'attelage trois points du tracteur.
- abaissement accidentel d'éléments relevés et non immobilisés de la machine.
- démarrage et déplacement accidentels de l'ensemble tracteur et machine.

Avant de procéder aux réglages de la machine, immobilisez le tracteur et la machine afin d'éviter tout démarrage et déplacement accidentels. Voir à cet égard la page 63.

8.1 Profondeur de travail des socs

- Le réglage de la profondeur de travail souhaitée s'effectue de manière mécanique ou hydraulique.
- Les roues du rouleau à l'arrière et les roues de jauge ou d'appui à l'avant (en option) sont ainsi réglées pour un guidage précis en profondeur.
- Si aucune roue de jauge ou d'appui n'est montée, réglez le guidage en profondeur à l'avant par le biais du bras d'attelage inférieur du tracteur.

L'échelle graduée sur la machine sert de repère pour régler la profondeur de travail.

- Petite valeur → faible profondeur de travail
- Grande valeur → profondeur de travail importante

Fig. 45 : **Centaur 4001 / 5001**

Fig. 46 : **Centaur 3001**

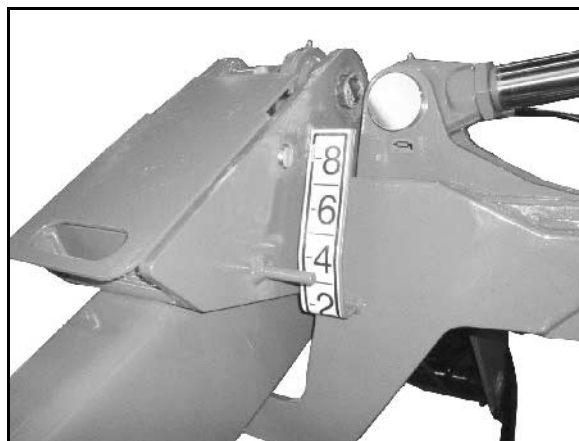


Fig. 45



Fig. 46

8.1.1 Réglage mécanique de la profondeur

Le réglage mécanique de la profondeur permet une adaptation simple de la profondeur de travail du **Centaur**. Les éléments d'écartement sur le rouleau et le châssis à l'arrière ainsi que sur les roues de guidage en profondeur à l'avant (en option) sont logés de manière imperdable et peuvent être repliés ou déployés selon la profondeur de travail souhaitée. La plage de profondeur de travail est ainsi réglable sur 15 niveaux. Le réglage mécanique de la profondeur peut être remplacé par le réglage hydraulique de la profondeur.



ATTENTION

Ne mettez pas vos doigts entre le fond du vérin et les éléments d'écartement ! Risque d'écrasement !



- Après le réglage de la profondeur de travail à l'arrière, la machine doit être réglée à l'horizontale avec les bras d'attelage inférieurs du tracteur. Le bâti du compartiment de dents permet de se repérer.
- Si le **Centaur** est équipé de roues de jauge, la machine doit être guidée en profondeur à l'avant avec les bras d'attelage inférieurs du tracteur. Les roues de jauge ne doivent pas supporter le poids de la machine.

Réglage mécanique de la profondeur sur le **Centaur 3001** :

Le réglage mécanique de la profondeur s'effectue

- au niveau du vérin hydraulique du châssis.

Pour diminuer la profondeur de travail :

1. Actionnez le distributeur 1 du tracteur (2 x jaune).
- Relevez la machine et libérez les éléments d'écartement de toute contrainte.
2. Augmentez la quantité d'éléments d'écartement sur la tige de piston.

Pour augmenter la profondeur de travail :

1. Actionnez le distributeur 1 du tracteur (2 x jaune).
- Relevez la machine et libérez les éléments d'écartement de toute contrainte.
2. Réduisez la quantité d'éléments d'écartement sur la tige de piston.



Fig. 47



Sur le **Centaur 3001 Special**, la profondeur de travail de l'unité de nivellement doit être adaptée manuellement après la modification de la profondeur de travail, voir page 75.

Sur le **Centaur 3001 Super**, la profondeur de travail de l'unité de nivellement est automatiquement adaptée. Celle-ci peut être adaptée manuellement, voir page 75.

Réglage mécanique de la profondeur sur le Centaur 4001/5001 :

Le réglage mécanique de la profondeur de travail s'effectue

- au niveau du vérin hydraulique du châssis (Fig. 48),
- au niveau des éléments de réglage du rouleau arrière à droite et à gauche (Fig. 49),
- au niveau des roues d'appui ou de jauge (Fig. 50).

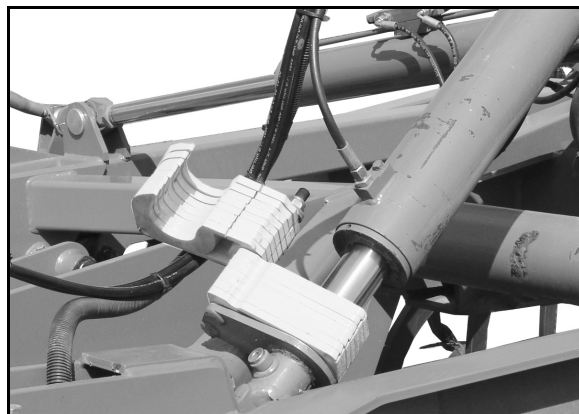


Fig. 48



Ne procédez au réglage que si la machine est déployée !

Pour diminuer la profondeur de travail :

1. Actionnez le distributeur **1** du tracteur (2 x jaune).
- Relevez la machine et déchargez ainsi les éléments d'écartement sur les vérins du châssis, le rouleau et les roues d'appui / de jauge.
2. Augmentez le nombre d'éléments d'écartement du même nombre d'éléments sur les tiges de piston.

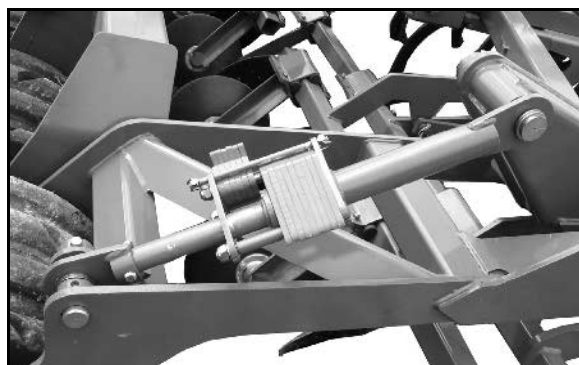


Fig. 49

Pour augmenter la profondeur de travail :

1. Actionnez le distributeur **1** du tracteur (2 x jaune).
- Relevez la machine et déchargez ainsi les éléments d'écartement sur les vérins du châssis, le rouleau et les roues d'appui / de jauge.
2. Réduisez le nombre d'éléments d'écartement du même nombre d'éléments sur les tiges de piston.

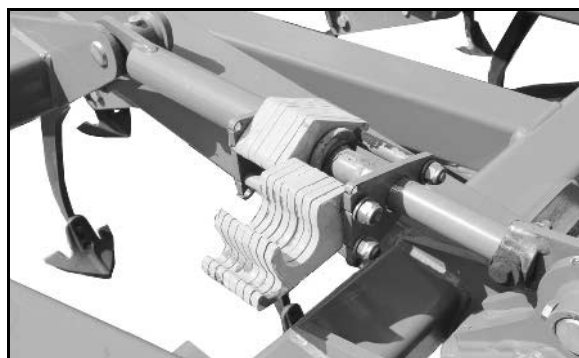


Fig. 50



Pour une meilleure pénétration dans le sol lorsque le sol est sec, il est possible d'utiliser le poids du rouleau et des roues d'appui.

Orientez pour cela après le réglage de la profondeur de travail sur les éléments d'écartement du rouleau / des roues d'appui les éléments d'écartement libres sur la tige de piston devant la plaque de réglage (Fig. 51).

Au préalable :

actionnez le distributeur **1** du tracteur (1 x jaune).

→ Abaissez la machine.

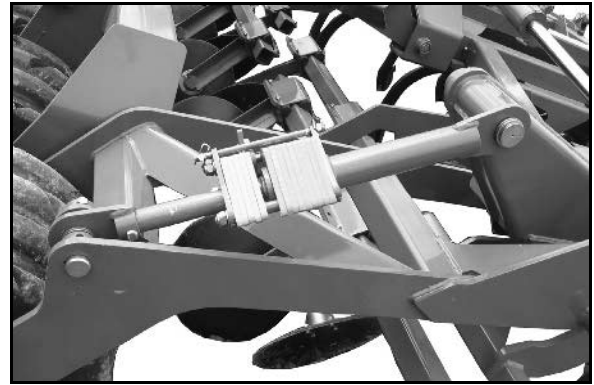


Fig. 51

8.1.2 Réglage hydraulique de la profondeur

Le réglage hydraulique de la profondeur (sauf pour le **Centaur 3001 Special**) permet une adaptation de la profondeur de travail du **Centaur** depuis le tracteur.

Le réglage s'effectue par le biais

- du vérin hydraulique du châssis (Fig. 52/1),
- des vérins hydrauliques des rouleaux extérieurs (Fig. 52/2) (**Centaur 4001 / 5001**),
- des vérins hydrauliques des roues de jauge ou d'appui (Fig. 52/3) (en option).

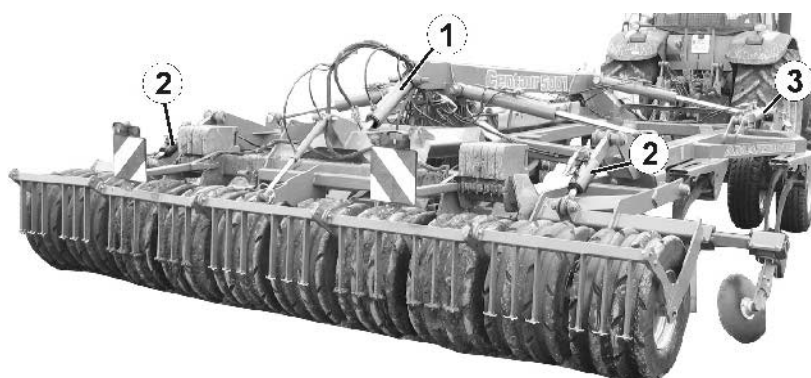


Fig. 52

Pour diminuer la profondeur de travail :

actionnez le distributeur **2** du tracteur (2 x vert).

Pour augmenter la profondeur de travail :

actionnez le distributeur **2** du tracteur (1 x vert).



Amenez la machine en position de travail avant le réglage de la profondeur de travail, voir page 81.

8.2 Profondeur de travail de l'unité de nivellement

La profondeur de travail des unités de nivellement doit être adaptée aux différents types de sol, à la prolifération de plantes et aux différentes vitesses d'avancement.

Réglage de la profondeur de travail de l'unité de nivellement

Réglez la longueur de la broche :

utilisez le levier à cliquet pour le réglage de celle-ci, voir page 76.

Centaur Special

Fig. 53: **Centaur 3001 Special**

Fig. 54: **Centaur 4001 / 5001 Special**

- Raccourcissement de la broche :
 - réduction de la profondeur de travail.
- Allongement de la broche :
 - augmentation de la profondeur de travail.
 - o 1 x pour le **Centaur 3001**.
 - o Réglez la même longueur à droite et à gauche pour le **Centaur 4001 / 5001**.

Centaur Super

Fig. 55: **Centaur 3001 Super**

Fig. 56: **Centaur 4001 / 5001 Super**

- Raccourcissement de la broche :
 - augmentation de la profondeur de travail.
- Allongement de la broche :
 - réduction de la profondeur de travail.
 - o Réglez la même longueur à droite et à gauche.

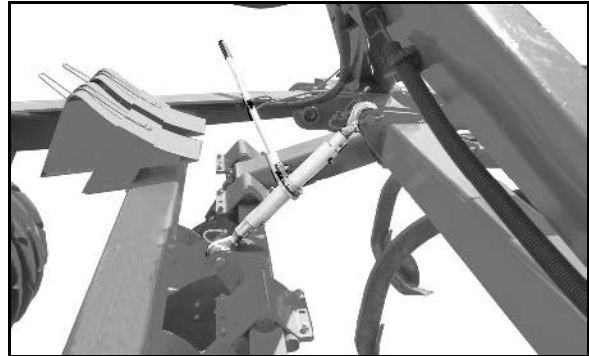


Fig. 53

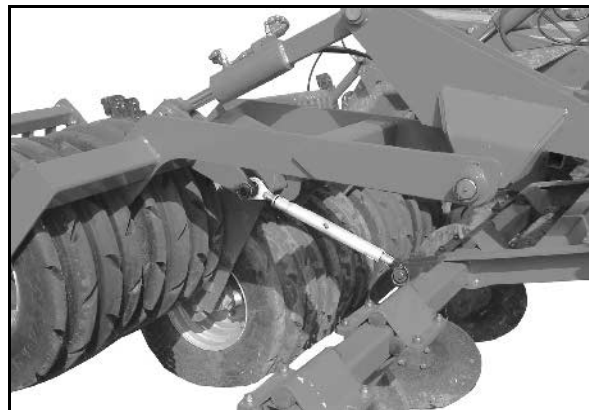


Fig. 54



Fig. 55

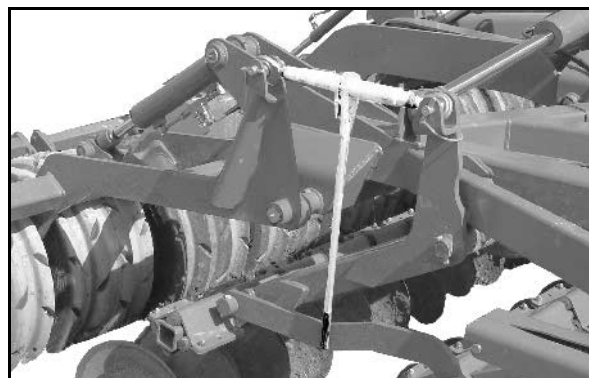


Fig. 56

Echelle graduée pour la longueur de réglage

L'échelle graduée est très utile pour régler les broches sur la même longueur.

Une fois le réglage terminé, les indicateurs (Fig. 57/1) doivent être positionnés sur le même repère (Fig. 57/2) de l'échelle graduée.

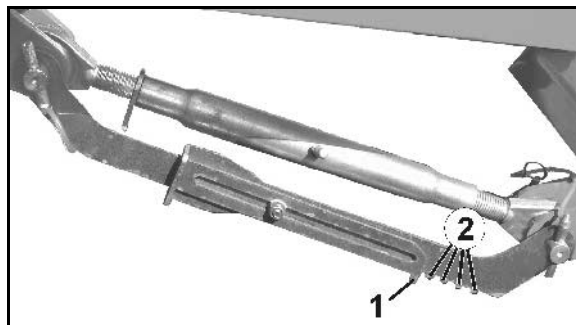


Fig. 57

Réglage de la broche par l'intermédiaire du cliquet

1. Retirez la goupille (Fig. 58/3).
2. Enclenchez le levier pivotant (Fig. 58/2) en respectant le sens de rotation souhaité.
3. Rallongez / raccourcissez la broche par le biais du levier (Fig. 58/1).
4. Bloquez le réglage avec la goupille (Fig. 58/3).

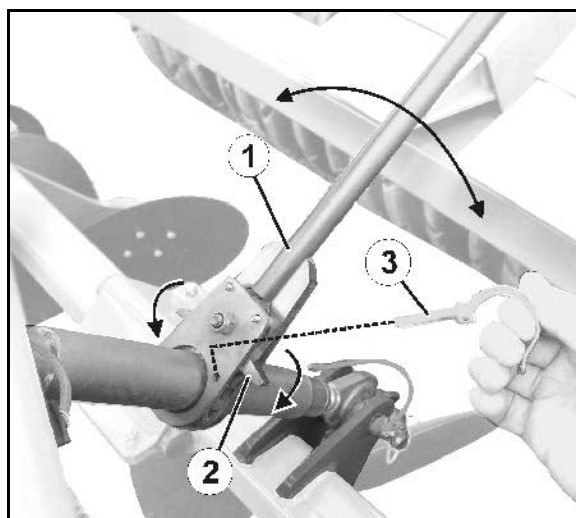


Fig. 58



- Sur tous les modèles du **Centaur**, excepté le **Centaur 3001 Special**, la profondeur de travail de l'unité de nivellement est automatiquement adaptée en cas de modification de la profondeur de travail des socs.
Sur le **Centaur 3001 Special**, chaque modification doit être adaptée manuellement.
- Sur le **Centaur Super** en particulier, la profondeur de travail de l'unité de nivellement influence considérablement les besoins en effort de traction et ainsi la consommation de carburant en fonction de la surface. Par conséquent, la profondeur de travail doit être réglée juste à la profondeur requise et ne doit pas être trop importante.

9 Déplacements sur route



- En cas de déplacement sur route, lisez le chapitre "Consignes de sécurité s'adressant à l'utilisateur", page 27.
- Avant les déplacements sur route, vérifiez que
 - les conduites d'alimentation sont raccordées correctement,
 - le système d'éclairage n'est pas endommagé, qu'il fonctionne et qu'il est propre,
 - le système de freinage et le circuit hydraulique ne présentent aucun défaut à l'examen visuel,
 - le système de freinage fonctionne de manière satisfaisante.



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à un détachement intempestif de la machine attelée.

Avant les déplacements sur route, effectuez un contrôle visuel afin de vous assurer que les goupilles maintiennent parfaitement en place les axes de bras supérieur et inférieurs.



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, cisaillement, coupure, arrachement, happement, enroulement, coincement, saisie et choc liés à des mouvements intempestifs de la machine.

- Sur les machines repliables / déployables, vérifiez que les verrouillages pour le transport sont enclenchés correctement.
- Avant les déplacements sur route, prenez toutes les mesures afin d'éviter des mouvements intempestifs de la machine.



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement ou choc liés à une stabilité insuffisante sous charge ou au renversement de la machine.

- Adaptez votre conduite afin de pouvoir maîtriser en toutes circonstances le tracteur avec la machine portée ou attelée.
A cet égard, tenez compte de vos facultés personnelles, des conditions concernant la chaussée, de la circulation, de la visibilité et des intempéries, des caractéristiques de conduite du tracteur ainsi que des conditions d'utilisation lorsque la machine est portée ou attelée.
- Avant les déplacements sur route, enclenchez le verrou latéral des bras d'attelage inférieurs du tracteur, afin d'éviter un déport latéral de la machine portée ou attelée.


AVERTISSEMENT

Risques de rupture pendant le fonctionnement, de stabilité insuffisante sous charge, ainsi que de manœuvrabilité et de puissance de freinage insuffisantes du tracteur en cas de mise en œuvre non conforme de celui-ci.

Cela risque d'entraîner des blessures extrêmement graves, voire la mort.

Respectez la charge maximale de la machine portée / attelée et les charges admissibles par essieu et d'appui du tracteur. Le cas échéant, roulez uniquement avec une trémie à moitié pleine.


AVERTISSEMENT

Risque de chute en cas de transport non autorisé de personnes sur la machine.

Il est interdit de stationner et/ou de monter sur les machines en mouvement.


AVERTISSEMENT

Risque de blessures d'autres usagers par perforation liées à des éléments saillants empiétant sur l'espace de circulation.

Recouvrez les éléments en saillie des machines.

Il est nécessaire de signaler les éléments saillants si la dépense nécessaire à leur recouvrement ne peut se justifier.

9.1 Passage de la machine en position de transport

Passage de la machine de la position de travail à la position de transport :

Centauro 3001 :

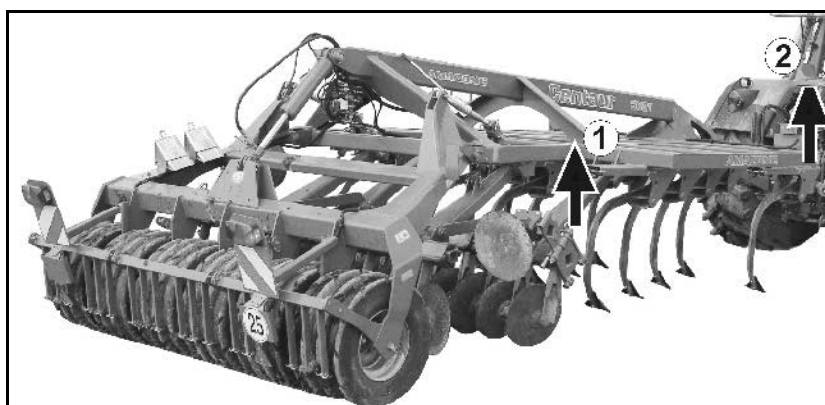
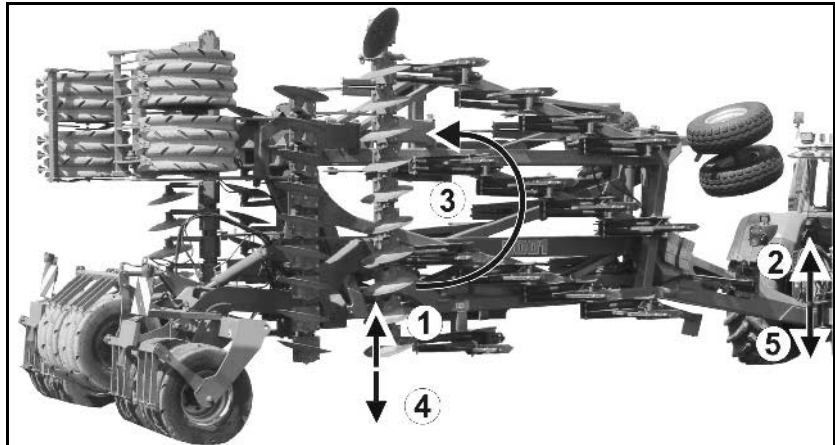


Fig. 59

1. Actionnez le distributeur 1 du tracteur.
- Relevez complètement la machine (Fig. 60/1) (position de conduite en tournière).
2. Relevez les bras d'attelage inférieurs du tracteur (Fig. 60/2).
3. Placez les disques d'extrémité en position de transport, voir page 51.

Centaur 4001 / 5001 :

Fig. 60

1. **Actionnez le distributeur 1** du tracteur.
- Relevez complètement la machine (Fig. 60/1) (position de conduite en tournière).
2. Relevez les bras d'attelage inférieurs du tracteur (Fig. 60/2).
3. **Centaur 4001 / 5001 : actionnez le distributeur 3** du tracteur :
- repliez complètement la machine (Fig. 60/3).

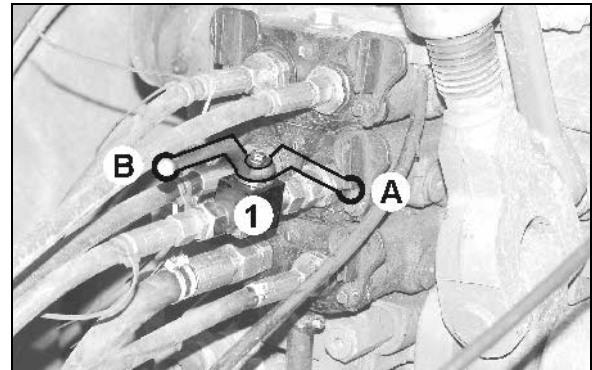

ATTENTION

- **Ne dépassez pas la hauteur maximale de transport de 4 m !**
- **Veillez à respecter une garde au sol suffisante !**

4. Fermez le robinet à boisseau sphérique (Fig. 61/1) (**position A**).
- La machine ne peut pas se déployer accidentellement.
5. **Actionnez le distributeur 1** du tracteur.
- Abaissez la machine (Fig. 60/4).



Le frein ne doit pas être serré lors de l'actionnement du **distributeur 1** du tracteur.


Fig. 61

6. Abaissez les bras d'attelage inférieurs du tracteur (Fig. 60/5).
- Veillez à respecter une garde au sol suffisante !
7. Fixez les bâches de protection (Fig. 62).
- Montez les bâches à droite et à gauche sur les socs. Étirez pour cela les boucles des faces intérieures des bâches sur les dents et fixez les bâches avec les câbles tendeurs sur le châssis.
- Montez les bâches de protection. Fixez les bâches à l'avant sur le bâti repliable des disques et tendez-les avec des câbles tendeurs à l'arrière sur le châssis repliable.


Fig. 62

ATTENTION

Risque de blessures au niveau des dents et des disques lors du montage des bâches de protection !

10 Utilisation de la machine



Lors de l'utilisation de la machine, respectez les consignes des chapitres

- "Pictogrammes d'avertissement et autres marquages sur la machine", à partir de la page 16 et
- "Consignes de sécurité s'adressant à l'utilisateur", à partir de la page 25.

Le respect de ces consignes contribue à votre sécurité.



AVERTISSEMENT

Risques d'accidents par écrasement, coupure, arrachement, coincement, saisie et choc liés à une stabilité insuffisante sous charge et au renversement du tracteur / de la machine attelée.

Adaptez votre conduite afin de pouvoir maîtriser en toutes circonstances le tracteur avec la machine portée ou attelée.

A cet égard, tenez compte de vos facultés personnelles, des conditions concernant la chaussée, de la circulation, de la visibilité et des intempéries, des caractéristiques de conduite du tracteur ainsi que des conditions d'utilisation lorsque la machine est portée ou attelée.



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à un détachement intempestif de la machine attelée.

Avant toute utilisation de la machine, effectuez un contrôle visuel afin de vous assurer que les goupilles maintiennent parfaitement en place les chevilles de bras supérieur et de bras inférieur.

10.1 Passage de la machine en position de travail

Passage de la machine de la position de transport à la position de travail :

Centaur 3001 :

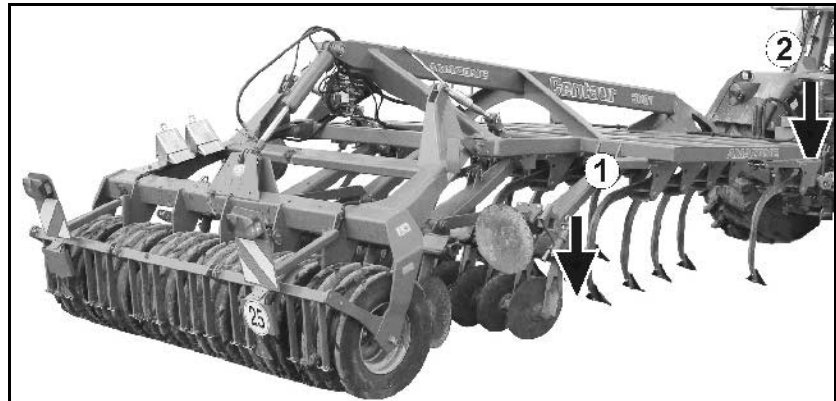


Fig. 63

1. Placez les disques d'extrémité en position de travail, voir page 51.
 2. Actionnez le distributeur 1 du tracteur.
- Abaissez complètement la machine (Fig. 63/1) (position de conduite en tournière).
3. Abaissez les bras d'attelage inférieurs du tracteur jusqu'à ce que le châssis soit à l'horizontale (Fig. 63/2).
- Les roues de jauge (en option) ne doivent pas supporter le poids de la machine.

Centaur 4001 / 5001 :

1. Retirez les bâches de protection.
2. Ouvrez le robinet à boisseau sphérique (Fig. 64/1) (**position B**).

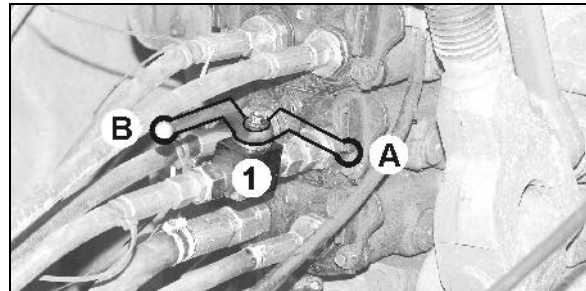


Fig. 64



Fig. 65

3. **Actionnez le distributeur 1** du tracteur.
- Relevez complètement la machine (Fig. 65/1)
4. Relevez les bras d'attelage inférieurs du tracteur (Fig. 65/2).
5. **Actionnez le distributeur 3** du tracteur :
- déployez complètement la machine (Fig. 65/3).
6. **Actionnez le distributeur 1** du tracteur.
- Abaissez totalement la machine (Fig. 65/4).
7. Abaissez les bras inférieurs du tracteur (Fig. 65/5).
jusqu'à ce que le châssis soit à l'horizontale.
- Roues de jauge : les roues de jauge ne doivent pas porter le poids de la machine.
- Roues d'appui (en option) : la machine repose sur les roues d'appui
8. **Actionnez le distributeur 2** du tracteur.
- Réglage hydraulique de la profondeur de travail (en option).
9. Fixez les bâches de protection sur le châssis.

10.2 Au cours du travail

**Machine avec roues d'appui :**

- Faites fonctionner les bras d'attelage inférieurs du tracteur en position intermédiaire.
- Si les roues arrière du tracteur patinent trop, il est recommandé de reporter le poids de la machine sur le tracteur en relevant légèrement les bras d'attelage inférieurs.

Machine sans roues d'appui :

- Disposez la machine à l'horizontale avec les bras d'attelage inférieurs du tracteur.

Machine avec roues de jauge :

- Disposez la machine à l'horizontale avec les bras d'attelage inférieurs du tracteur.
- Les roues de jauge ne doivent pas porter le poids de la machine.
- Dans les virages secs, la machine doit être relevée avec les bras inférieurs du tracteur.



Profondeur de travail différente sur toute la largeur de travail en cas de réglage hydraulique de la profondeur ?

Étalonnez les vérins hydrauliques (page 84) !

10.3 Tournière

Avant de tourner en bout de champ :

- **Actionnez le distributeur 1** du tracteur.
 - Relevez les bras d'attelage inférieurs du tracteur.
- Relevez la machine.

Après le demi-tour en bout de champ :

- **Actionnez le distributeur 1** du tracteur.
 - Abaissez les bras d'attelage inférieurs du tracteur.
- Le travail se poursuit.

11 Pannes et incidents



AVERTISSEMENT

Risques d'accidents par écrasement, cisaillement, coupure, arrachement, happement, enroulement, coincement, saisie et choc dans les cas suivants :

- **abaissement accidentel de la machine relevée via le circuit hydraulique de l'attelage trois points du tracteur.**
- **abaissement accidentel d'éléments relevés et non immobilisés de la machine.**
- **démarrage et déplacement accidentels de l'ensemble tracteur et machine.**

Avant de remédier aux pannes et incidents de la machine, immobilisez le tracteur et la machine afin d'éviter tout démarrage et déplacement accidentels. Voir à cet égard la page 63.

Attendez l'arrêt complet de la machine avant de pénétrer dans l'espace dangereux de celle-ci.

11.1 Variation de la profondeur de travail sur la largeur de travail

Les pneumatiques des rouleaux central et latéraux doivent être à la même hauteur. De plus, la position horizontale du bâti du compartiments de dents doit être respectée. Si tel n'est pas le cas pour le réglage hydraulique de la profondeur, les vérins hydrauliques doivent être étalonnés sur la même longueur. Pour cela :

1. **Actionnez le distributeur 1** du tracteur
 - Abaissez complètement la machine.
2. **Actionnez le distributeur 2** du tracteur
 - Réglez la profondeur de travail maximale.
3. Maintenez le **distributeur 2 du tracteur** pendant 10 secondes dans cette position.
 - Tous les vérins du réglage hydraulique de la profondeur se règlent sur la même longueur en position repliée.
4. **Actionnez le distributeur 2** du tracteur
 - Réglez à nouveau la machine sur la position de travail souhaitée.

12 Nettoyage, entretien et réparation



AVERTISSEMENT

Risques d'accidents par écrasement, cisaillement, coupure, arrachement, happement, enroulement, coincement, saisie et choc dans les cas suivants :

- abaissement accidentel de la machine relevée via le circuit hydraulique de l'attelage trois points du tracteur.
- abaissement accidentel d'éléments relevés et non immobilisés de la machine.
- démarrage et déplacement accidentels de l'ensemble tracteur et machine.

Immobilisez le tracteur et la machine afin d'éviter tout démarrage et déplacement accidentels, avant de procéder aux opérations de nettoyage, d'entretien et de réparation. Lisez pour cela page 63.



AVERTISSEMENT

Risques d'accident par écrasement, cisaillement, coupure, arrachement, happement, enroulement, coincement et saisie liés à des zones dangereuses non protégées.

- Remettez en place les dispositifs de protection que vous avez déposés afin d'effectuer les opérations de nettoyage, d'entretien et de réparation.
- Remplacez les dispositifs de protection défectueux.

12.1 Nettoyage



- Vérifiez soigneusement les conduites de frein, les flexibles d'air et les conduites hydrauliques.
- Ne traitez jamais les conduites de frein, les flexibles d'air et les conduites hydrauliques avec de l'essence, du benzène ou des huiles minérales.
- Lubrifiez la machine après le nettoyage, en particulier après l'utilisation d'un nettoyeur haute pression, d'un nettoyeur vapeur ou d'agents liposolubles.
- Respectez les réglementations en vigueur concernant la manipulation et l'élimination des détergents.

Nettoyage avec un nettoyeur haute pression ou un nettoyeur vapeur


- En cas d'utilisation d'un nettoyeur haute pression ou d'un nettoyeur vapeur, respectez impérativement les points suivants :
 - Ne nettoyez pas les composants électriques.
 - Ne nettoyez pas les éléments chromés.
 - N'orientez jamais le jet de la buse du nettoyeur haute pression ou du nettoyeur vapeur directement sur les points de lubrification et les paliers.
 - Conservez systématiquement une distance d'au moins 300 mm entre la buse du nettoyeur haute pression ou du nettoyeur vapeur et la machine.
 - Respectez les règles de sécurité relatives à la manipulation des nettoyeurs haute pression.

12.2 Consignes de lubrification (opérations en atelier)


Lubrifiez tous les graisseurs (maintenez les joints propres).

Lubrifiez / graissez la machine aux fréquences indiquées.

Les points de lubrification de la machine sont repérés par l'autocollant (Fig. 66).

Nettoyez soigneusement les points de lubrification et la pompe à graisse avant la lubrification afin d'éviter toute pénétration de saleté dans les paliers. Evacuez la graisse contaminée hors des paliers et remplacez-la par de la graisse neuve !

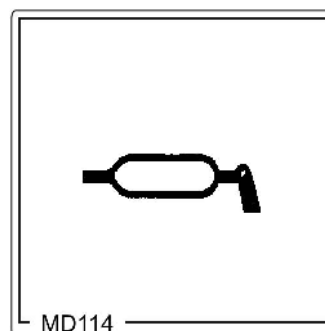


Fig. 66

Lubrifiants

Pour les opérations de lubrification, utilisez une graisse multi-usages à savon lithium avec additifs EP :

Société	Désignation du lubrifiant	
	Conditions d'utilisation normales	Conditions d'utilisation extrêmes
ARAL	Aralub HL 2	Aralub HLP 2
FINA	Marson L2	Marson EPL-2
ESSO	Beacon 2	Beacon EP 2
SHELL	Ratinax A	Tetinax AM

12.2.1 Synoptique des points de lubrification

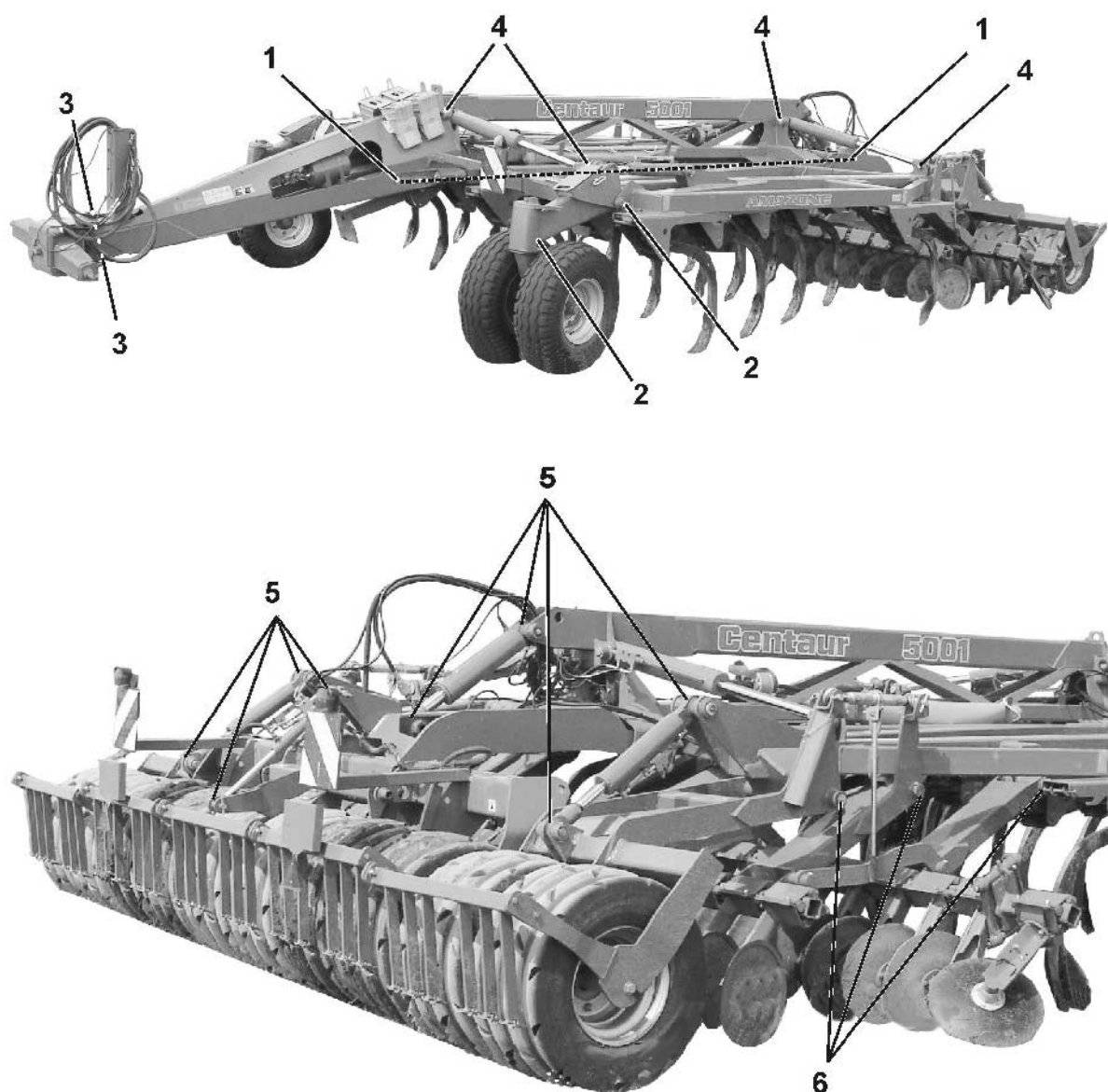


Fig. 67

	Points de lubrification	Intervalle [h]	Nombre
1	Paliers des bras (Centaur 4001 / 5001)	50	4
2	Roue d'appui / roue de jauge	50	4 / 2
3	Barre d'attelage	50	2
4	Vérins hydrauliques pour le repliage (Centaur 4001 / 5001)	50	8
5	Vérins hydrauliques des rouleaux	50	2 à 8
6	Paliers des traverses de rouleaux et de disques	50	4 à 12

12.3 Planning de maintenance - Vue d'ensemble



- Respectez les périodicités d'entretien selon le délai atteint en premier.
- Les durées, kilométrages ou périodicités d'entretien citées dans les éventuelles documentations associées de fournisseurs sont prioritaires.

Après le premier parcours en charge

Elément	Opération d'entretien	voir page	Opération en atelier
Roues	• Contrôle des écrous de roue	97	
Circuit hydraulique	• Contrôle des défauts • Contrôle de l'étanchéité	88	X

Contrôle quotidien

Elément	Opération d'entretien	voir page	Opération en atelier
Réservoir d'air	• Purger	92	

Toutes les semaines / toutes les 50 heures de service

Elément	Opération d'entretien	voir page	Opération en atelier
Circuit hydraulique	• Contrôle des défauts	88	X
Roues	• Contrôle de la pression	97	
Système de freinage	• Contrôler le niveau du liquide de frein	94	

Tous les trimestres / toutes les 200 heures de service

Elément	Opération d'entretien	voir page	Opération en atelier
Double circuit de frein de service	• Contrôle conformément aux instructions de contrôle	93	X
	• Nettoyage des filtres de conduite	92	
Système de freinage	• Contrôle des garnitures de frein	95	

Tous les ans / toutes les 1000 heures de service

Elément	Opération d'entretien	voir page	Opération en atelier
Système de freinage	• Contrôler la partie hydraulique du système de freinage	95	X

Tous les deux ans

Élément	Opération d'entretien	voir page	Opération en atelier
Système de freinage	Vidanger le liquide de frein.	95	X

Si nécessaire

Élément	Opération d'entretien	voir page	Opération en atelier
Éclairage	Remplacement des ampoules défectueuses	102	
Socs	Remplacer	90	X
Décrotteur	Régler	89	
Disque XL011	Contrôle de l'usure : remplacer le disque lorsqu'il atteint un diamètre minimum de 360 mm	90	X
Axes de bras supérieur / bras inférieurs	Remplacer	102	

12.4 Montage et démontage des dents (opérations en atelier)


ATTENTION

2 ressorts de traction, extrêmement précontraints, servent de sécurité de surcharge pour les dents. Utilisez impérativement le dispositif VM70064000 pour le montage et démontage des dents.

Vous vous exposeriez dans le cas contraire à des risques de blessures.

12.5 Décrotteurs

Réglage du décrotteur :

1. Desserrez la vis sous le décrotteur.
2. Réglez le décrotteur.
3. Resserrez la vis.



Respectez une distance minimale de **25 mm** entre le décrotteur et les pneus rayonneurs !

Si la distance minimale n'est pas respectée, les pneus risquent d'être endommagés et de provoquer des accidents !

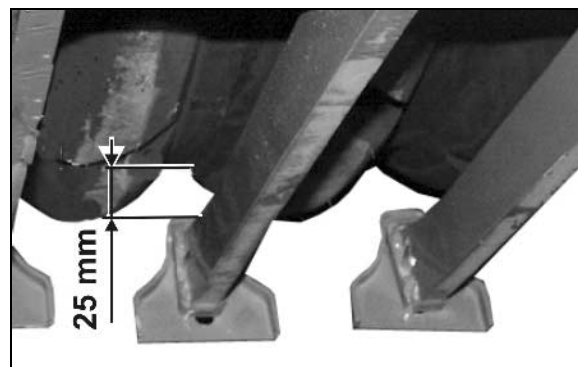


Fig. 68

12.6 Remplacement des socs (opérations en atelier)



ATTENTION

Faites preuve d'une extrême prudence lors du remplacement des socs !

Évitez la rotation des vis dans la tête rectangulaire.

Risque de blessures au niveau de l'arête affûtée !



Fig. 69

12.7 Remplacement du soc Clip-on (opérations en atelier)

Pour démonter le soc Clip-on, chassez la goupille de serrage vers le bas avec un outil pointu et retirez le soc vers l'avant.

Pour le monter, engagez le soc Clip-on et bloquez-le avec une goupille de serrage.



ATTENTION

Les socs sont en matériau durci. Si vous utilisez un marteau pour le démontage ou le montage, les pointes peuvent notamment se casser et causer de graves blessures.

Portez impérativement des lunettes de protection et des gants !

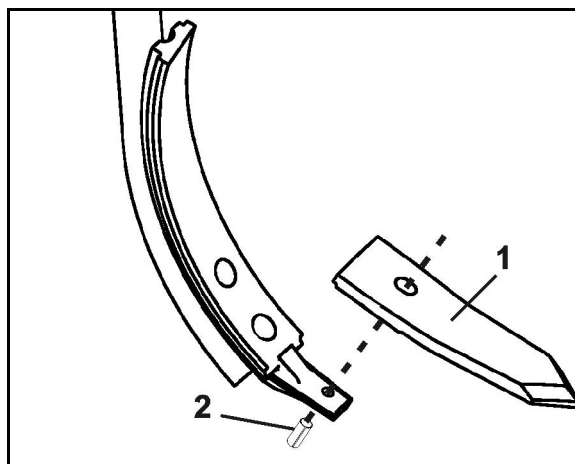


Fig. 70

12.8 Remplacement des disques (opérations en atelier)

Diamètre de disque minimum : 360 mm.

Le remplacement des disques s'effectue

- lorsque l'outil est déployé,
 - lorsque les disques sont relevés,
 - lorsque l'outil est protégé contre un abaissement accidentel.
1. Desserrez quatre vis de la fixation des disques.
 2. Retirez le disque.
 3. Fixez un nouveau disque en resserrant les quatre vis.

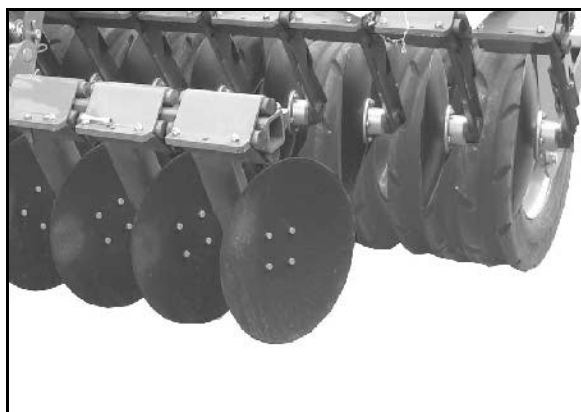


Fig. 71

12.9 Essieux et freins



Nous vous recommandons de synchroniser la traction pour obtenir un comportement au freinage optimal et une usure minimale des garnitures de frein entre le tracteur et la machine. Confiez la synchronisation à un atelier spécialisé au terme du rodage des freins de service.

Afin d'éviter les difficultés de freinage, réglez tous les véhicules conformément à la directive européenne 71/320 CEE !



AVERTISSEMENT

- Les travaux de réparation et de réglage sur le système des freins de service ne doivent être confiés qu'à des spécialistes formés à cet effet.
- Soyez particulièrement vigilant lors des travaux de soudure, de brasage et de perçage à proximité des flexibles de frein.
- Après des opérations de réglage et de réparation sur le système de freinage, effectuez systématiquement un essai de freinage.

Contrôle visuel général



AVERTISSEMENT

Effectuez un contrôle visuel général du système de freinage. Respectez et vérifiez les points suivants :

- Les conduites, flexibles et têtes d'accouplement ne doivent pas être endommagés ou rouillés à l'extérieur.
- Les articulations, par ex. au niveau des chapes, doivent être fixées correctement, être faciles d'accès et être bien en place.
- Les câbles et câbles sous gaine
 - doivent être correctement acheminés.
 - ne doivent pas présenter de fissures apparentes.
 - ne doivent pas faire de nœuds.
- Vérifiez la course de piston au niveau des cylindres de frein et réglez-la si nécessaire.
- Le réservoir d'air ne doit
 - pas bouger dans les bandes de serrage,
 - pas être endommager,
 - pas présenter de traces de corrosion externes.

12.9.1 Purge du réservoir d'air

1. Tirez la vanne de purge d'air (Fig. 72/1) vers le côté au-dessus de la bague jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'eau qui s'écoule du réservoir d'air.
- L'eau s'écoule de la vanne de purge d'air.
2. Dévissez la vanne de purge du réservoir d'air et nettoyez ce dernier s'il est encrassé.

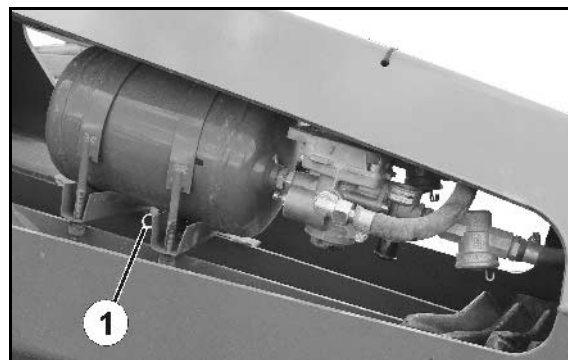


Fig. 72

12.9.2 Nettoyage des filtres de conduite

Nettoyez les deux filtres de conduite (Fig. 73/1) tous les 3 mois (plus souvent si les conditions d'utilisation sont extrêmes). Pour ce faire :

1. Comprimez les deux pattes de fixation (Fig. 73/2) et retirez l'élément d'obturation avec le joint torique, le ressort de pression et la garniture du filtre.
2. Nettoyez la garniture du filtre avec de l'essence ou un diluant et séchez-la à l'air comprimé.

Lors de la repose dans l'ordre inverse de la dépose, veillez à ce que le joint torique ne se mette pas de travers dans la fente de guidage.

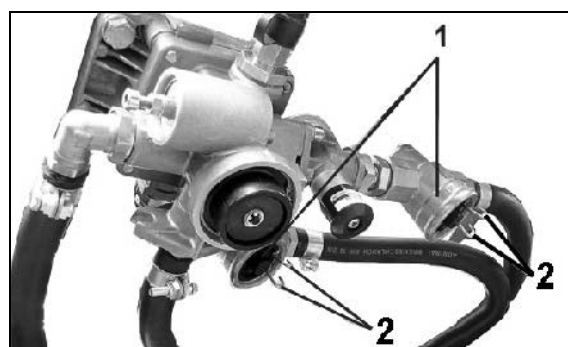


Fig. 73

12.9.3 Consignes de contrôle pour le système de freinage de service à deux conduites (opérations en atelier)

1. Contrôle d'étanchéité

1. Vérifiez l'étanchéité de tous les branchements, des raccords de conduites, raccords de flexibles et raccords vissés.
2. Éliminez les défauts d'étanchéité.
3. Éliminez les zones de frottement au niveau des tubes et des flexibles.
4. Remplacez les flexibles poreux et défectueux.
5. Le système de freinage de service à deux conduites est considéré comme étanche si la chute de pression n'excède pas 0,15 bar en moins de 10 minutes.
6. Étanchez les fuites ou remplacez les clapets non étanches.

2. Contrôler la pression dans le réservoir d'air

1. Raccordez un manomètre au raccord de contrôle du réservoir d'air.

Valeur nominale 6,0 à 8,1 + 0,2 bars

3. Contrôler la pression du cylindre de frein

1. Raccordez un manomètre au raccord de contrôle du cylindre de frein.

Valeurs nominales : frein non actionné, 0,0 bar

4. Contrôler visuellement le cylindre de frein

1. Vérifiez que les manchons antipoussières et les soufflets ne sont pas endommagés.
2. Remplacez les éléments endommagés.

5. Contrôlez les articulations au niveau des soupapes, des cylindres et de la timonerie des freins

Les articulations au niveau des soupapes de frein, des cylindres de frein et de la timonerie de frein doivent coulisser librement ; le cas échéant, éliminez les restes de graisse ou lubrifiez légèrement les éléments.

12.9.4 Partie hydraulique du système de freinage

12.9.4.1 Contrôle du niveau de liquide de frein

Pour contrôler le niveau du liquide de frein :

Le vase d'expansion (Fig. 74) est rempli jusqu'au repère "max." avec du liquide de frein DOT 4.

Le niveau du liquide de frein doit s'établir entre les repères "max." et "min.".



En cas de perte de liquide de frein, adressez-vous immédiatement à un atelier spécialisé.



Fig. 74

12.9.4.2 Liquide de frein

Lors des manipulations du liquide de frein, faites attention aux points suivants :

- Le liquide de frein est corrosif et ne doit donc pas entrer en contact avec la peinture de la machine. Si c'est éventuellement le cas, essuyez immédiatement et lavez à grande eau.
- Le liquide de frein est hygroscopique, autrement dit, il absorbe l'humidité présente dans l'air. Il doit donc impérativement être conservé dans des récipients fermés.
- Du liquide de frein qui a été utilisé dans le système de freinage ne doit jamais être réemployé.
Même en cas de purge d'air du système de freinage, utilisez exclusivement du liquide de frein neuf.
- Les exigences élevées requises pour le liquide de frein sont dictées par la norme SAE J 1703 ou la législation américaine concernant la sécurité DOT 3 ou DOT 4.
Utilisez exclusivement des liquides de frein conformes à la norme DOT 4.

Le liquide de frein ne doit jamais être en contact avec de l'huile minérale. De l'huile minérale en très faible quantité suffit à rendre le liquide de frein inutilisable ou provoque la défaillance du système de freinage. Les bouchons et soufflets du système de freinage sont endommagés lorsqu'ils entrent en contact avec des éléments contenant de l'huile minérale. N'utilisez en aucune circonstance un chiffon imbibé d'huile minérale pour le nettoyage.



AVERTISSEMENT

Le liquide de frein vidangé ne doit en aucun cas être réutilisé.

Le liquide de frein vidangé ne doit en aucun cas être jeté ou éliminé avec les ordures ménagères. Il doit être collecté séparément des huiles usagées et être éliminé par des sociétés d'élimination des déchets habilitées.

12.9.4.3 Contrôle de la partie hydraulique du système de freinage (opérations en atelier)

Contrôle de la partie hydraulique du système de freinage :

- Vérifiez l'usure des flexibles de frein
- Vérifiez une éventuelle détérioration des conduites de frein
- Contrôlez l'étanchéité de tous les raccords vissés
- Remplacez les pièces usées ou endommagées.

12.9.4.4 Vidange du liquide de frein (opérations en atelier)

Dans la mesure du possible, vidangez le liquide de frein après l'hiver.

12.9.4.5 Contrôle de l'usure des garnitures de frein (opérations en atelier)

Vérifiez l'usure des garnitures de frein.

L'usure des garnitures de frein doit être contrôlée toutes les 500 heures de fonctionnement et au plus tard avant la campagne. Cette périodicité d'entretien constitue une recommandation. En fonction de l'utilisation, par exemple en cas de déplacements en pente, les intervalles entre les contrôles doivent le cas échéant être raccourcis.

Si l'épaisseur restante des garnitures est inférieure à 1,5 mm, remplacez les mâchoires de frein (utilisez exclusivement des mâchoires de frein d'origine, dont les garnitures sont homologuées). Au besoin, il faut également remplacer les ressorts de rappel de mâchoires.

12.9.4.6 Purge du système de freinage (opérations en atelier)

Après chaque réparation des freins avec ouverture du système, il convient de purger le système de freinage, afin d'évacuer l'air ayant pu pénétrer dans les conduites hydrauliques.

Dans l'atelier spécialisé, la purge au niveau des freins est réalisée avec un purgeur de freins :

1. Retirez les raccords à vis du réservoir de compensation.
2. Remplissez le réservoir de compensation à ras bord.
3. Montez le manchon de purge d'air sur le réservoir de compensation.
4. Branchez le flexible de remplissage.
5. Ouvrez le robinet d'arrêt du raccord de remplissage.
6. Purgez l'air du vérin principal.
7. Au niveau des vis de purge d'air du système, prélevez du liquide de frein jusqu'à ce qu'il coule clair et sans bulles. Pour cela, mettez en place sur la valve de purge le flexible de purge transparent qui aboutit à un flacon rempli au tiers de liquide de frein.
8. Une fois l'intégralité du système de freinage purgée, fermez le robinet d'arrêt au niveau du raccord de remplissage.
9. Éliminez la pression résiduelle provenant de l'appareil de remplissage.

10. Fermez le dernier reniflard lorsque la pression résiduelle provenant du dispositif de remplissage est nulle et que le niveau de liquide de frein dans le réservoir d'expansion a atteint le repère "MAX".
11. Retirez le raccord de remplissage.
12. Refermez le vase d'expansion.



Ouvrez avec précaution les valves de purge afin qu'elles ne soient pas tordues. Il est conseillé de pulvériser un produit dégrissant au niveau des valves environ 2 heures avant la purge.



Réalisez un contrôle de sécurité :

- Les vis de purge sont-elles bien serrées ?
- Le niveau de remplissage en liquide de frein est-il suffisant ?
- Vérifiez l'étanchéité de tous les raccords.



Après chaque réparation sur les freins, effectuez quelques freinages sur une route peu fréquentée. Ce faisant, effectuez au moins un freinage à fond.

Attention : faites particulièrement attention aux véhicules qui suivent !

12.10 Pneumatiques / roues



- Vérifiez régulièrement que les pneus ne sont pas endommagés et qu'ils sont correctement positionnés sur la jante !
- Veillez à respecter une distance minimale de 25 mm entre les décrotteurs et les pneus !



- Pression requise dans les pneus.
 - Pneumatiques du châssis / pneumatiques du rouleau : **4,3 bar**
 - Roues de jauge / roues d'appui : **1,8 bar**
- Couple de serrage requis pour les écrous / vis de roue :
 - Roues du rouleau **350 Nm**
 - Roues d'appui **250 Nm**
- Couple de serrage préconisé des axes d'essieux : **450 Nm**



- **Contrôlez régulièrement**
 - que les écrous de roue sont bien serrés,
 - la pression des pneus.
- **Utilisez uniquement les pneumatiques et jantes préconisés par AMAZONE.**
- **Les travaux de réparation sur les pneus doivent uniquement être confiés à du personnel qualifié qui dispose des outils de montage appropriés !**
- **Le montage des pneus requiert des connaissances approfondies et l'utilisation d'outils de montage appropriés !**
- **Ne placez le cric qu'aux endroits prévus !**

12.10.1 Pression des pneus



- La pression requise pour les pneus dépend de la
 - taille des pneumatiques,
 - la portance des pneus,
 - vitesse.
- La longévité des pneumatiques est réduite par
 - les surcharges,
 - une pression insuffisante,
 - une pression trop élevée.



- Contrôlez régulièrement la pression des pneumatiques lorsque les pneus sont froids, c.-à-d. avant de prendre la route.
- La différence de pression entre les pneus d'un même essieu ne doit pas dépasser 0,1 bar.
- La pression des pneumatiques peut augmenter d'1 bar après un trajet parcouru à grande vitesse ou lorsque les températures extérieures sont élevées. Ne diminuez en aucun cas la pression des pneumatiques car elle risquerait d'être trop faible après le refroidissement.

12.10.2 Montage des pneumatiques (opérations en atelier)



- Éliminez les éventuelles traces de corrosion au niveau des surfaces d'appui des pneus sur les jantes avant de monter un nouveau / autre pneu. Les traces de corrosion peuvent entraîner un endommagement de la jante pendant le trajet.
- Lors du montage de nouveaux pneus, utilisez toujours de nouvelles valves ou flexibles.
- Vissez toujours les capuchons de protection sur les valves en utilisant des joints.

12.11 Circuit hydraulique (opérations en atelier)



AVERTISSEMENT

Risque d'infection provoqué par de l'huile de circuit hydraulique projetée sous haute pression, qui traverse l'épiderme.

- Les interventions sur le circuit hydraulique doivent être réalisées exclusivement par un atelier spécialisé.
- Dépressurisez complètement le circuit hydraulique avant toute intervention sur celui-ci.
- Utilisez impérativement les outillages appropriés pour la recherche de fuites.
- N'essayez en aucune circonstance de colmater avec la main ou les doigts une fuite au niveau de conduites hydrauliques.
Du fluide s'échappant sous haute pression (huile hydraulique) peut traverser l'épiderme et provoquer des blessures corporelles graves.
En cas de blessures provoquées par de l'huile hydraulique, consultez immédiatement un médecin. Risque d'infection.



- Lors du branchement des conduites hydrauliques au circuit hydraulique du tracteur, assurez-vous que les circuits hydrauliques du tracteur et de la machine ne sont pas sous pression.
- Vérifiez le branchement correct des conduites hydrauliques.
- Vérifiez régulièrement le bon état et la propreté des conduites hydrauliques et des branchements.
- Faites examiner au moins une fois par an les conduites hydrauliques par un spécialiste afin de vous assurer de leur bon état.
- Remplacez les conduites hydrauliques endommagées ou usées. Utilisez uniquement des conduites hydrauliques **AMAZONE** d'origine.
- La durée d'utilisation des conduites hydrauliques ne doit pas excéder six ans, en incluant une durée de stockage possible de deux ans au maximum. Même en cas de stockage approprié et d'utilisation respectant les contraintes admissibles, les flexibles et raccords subissent un vieillissement tout à fait normal, d'où la limitation de leur durée de stockage et de service. Néanmoins, la durée d'utilisation peut être fixée conformément aux valeurs empiriques, en particulier en tenant compte des risques potentiels. Concernant les flexibles et conduites en thermoplastique, d'autres valeurs de référence peuvent être prises en considération.
- Éliminez les huiles usagées conformément à la réglementation en vigueur. En cas de problème, contactez votre fournisseur d'huile.
- Conservez l'huile hydraulique hors de portée des enfants.
- Faites attention à ne pas contaminer la terre ou l'eau avec de l'huile hydraulique.

12.11.1 Marquage des conduites hydrauliques

Le marquage sur l'embout fournit les informations suivantes :

Fig. 75/...

- (1) Identification du fabricant de la conduite hydraulique (A1HF)
- (2) Date de fabrication de la conduite hydraulique (04 /02 = année / mois = février 2004)
- (3) Pression de service maximale autorisée (210 bar).

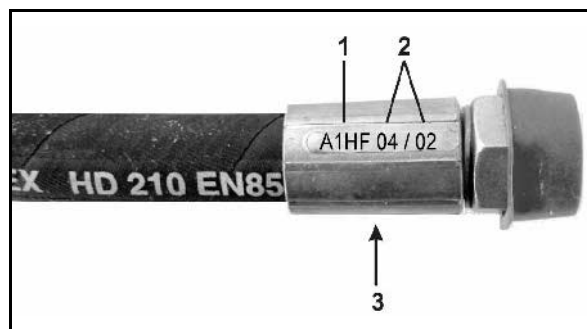


Fig. 75

12.11.2 Périodicités d'entretien

Au bout des 10 premières heures de service, puis toutes les 50 heures de service

1. Vérifiez l'étanchéité de tous les composants du circuit hydraulique.
2. Si nécessaire, resserrez les raccords vissés.

Avant chaque mise en service

1. Effectuez un examen visuel des conduites hydrauliques à la recherche de défauts.
2. Éliminez les zones de frottement au niveau des conduites hydrauliques et des tubes.
3. Remplacez immédiatement les conduites hydrauliques usées ou endommagées.

12.11.3 Critères d'inspection concernant les conduites hydrauliques



Pour votre propre sécurité, respectez les critères d'inspection suivants.

Remplacez les conduites hydrauliques si, lors de l'inspection, vous effectuez l'une des constatations suivantes :

- Détérioration de la couche extérieure jusqu'à la garniture (par ex. zones de frottement, coupures, fissures).
- Fragilisation de la couche extérieure (formation de fissures sur l'enveloppe).
- Déformations ne correspondant pas à la forme naturelle du flexible ou de la conduite, que ce soit à l'état sans pression ou sous pression, ou en flexion (par ex., séparation de couches, formation de cloques, points d'écrasement, cintrages).
- Zones non étanches.
- Endommagement ou déformation de l'embout (nuisant à l'étanchéité) ; les petites détériorations superficielles ne constituent pas un motif de remplacement.
- Flexible se détachant de l'embout.
- Corrosion de l'embout, entraînant une réduction de la fonction et de la solidité.

- Non-respect des spécifications de montage.
- Dépassement de la durée d'utilisation de 6 ans.
L'information suivante est essentielle : la date de fabrication de la conduite hydraulique indiquée sur l'embout, à laquelle il faut ajouter 6 années. Si la date de fabrication indiquée sur le raccord est "2004", la durée d'utilisation prend fin en février 2010. A cet égard, voir la partie "Marquage des conduites hydrauliques".

12.11.4 Pose et dépose des conduites hydrauliques



Lors de la pose et de la dépose des conduites hydrauliques, respectez impérativement les consignes suivantes :

- Utilisez uniquement des conduites hydrauliques **AMAZONE** d'origine.
- Veillez toujours à la propreté.
- Vous devez toujours poser les conduites hydrauliques de telle sorte que, dans tous les états de fonctionnement,
 - elles ne soient pas soumises à une traction, hormis celle induite par leur poids.
 - il n'y ait pas d'écrasement sur les petites longueurs.
 - il n'y ait pas d'actions mécaniques extérieures sur les conduites hydrauliques.
Évitez un frottement des flexibles sur les éléments de la machine ou entre eux, en les disposant et les fixant correctement. Protégez, le cas échéant, les conduites hydrauliques par des gaines protectrices. Couvrez les éléments à arêtes vives.
 - les rayons de courbure autorisés ne soient pas dépassés.
- En cas de branchement d'une conduite hydraulique sur des pièces mobiles, il faut mesurer la longueur de flexible de telle sorte que la plage de mouvement totale ne soit pas inférieure au plus petit rayon de courbure autorisé et/ou que la conduite ne soit pas soumise en outre à une traction.
- Fixez les conduites hydrauliques aux emplacements prévus à cet effet. Évitez à cet égard les supports pouvant entraver le mouvement naturel et les modifications de longueur du flexible.
- Il est interdit de peindre les conduites hydrauliques.

12.12 Axes de bras supérieur et de bras inférieurs



AVERTISSEMENT

Risques d'accident par écrasement, happement, saisie et choc lorsque la machine se détache accidentellement du tracteur.

Lors de chaque attelage de la machine, vérifiez que les axes de bras inférieur et supérieur ne présentent pas de défauts visibles à l'œil nu. Remplacez les axes des bras supérieur et inférieurs qui présentent des signes d'usure visibles.

12.13 Système d'éclairage

Remplacement des ampoules :

1. Dévissez le verre de protection.
2. Déposez l'ampoule défectueuse.
3. Mettez l'ampoule de rechange en place (respectez la tension et l'ampérage).
4. Remettez le verre de protection en place et vissez-le.

12.14 Vérins hydrauliques pour les bras repliables



Couple de serrage préconisé pour le contre-écrou sur le vérin hydraulique des bras repliables : **300 Nm**

12.15 Schéma hydraulique

Centaur 3001 Special

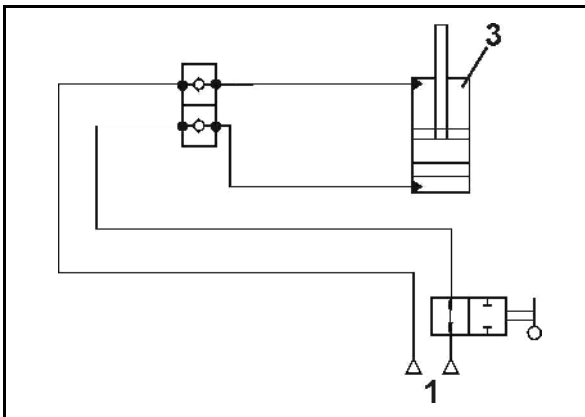


Fig. 76

Centaur 3001 Super

Réglage mécanique de la profondeur

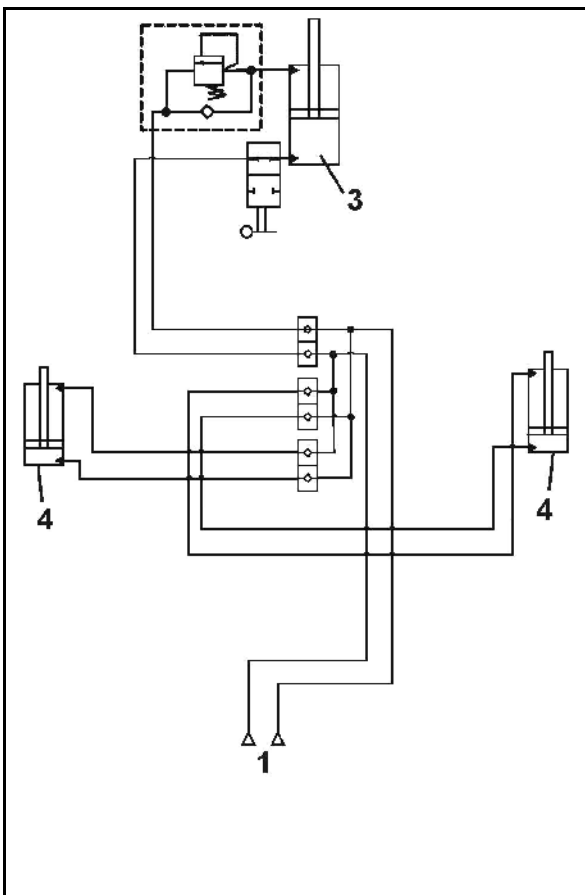


Fig. 77

Réglage hydraulique de la profondeur

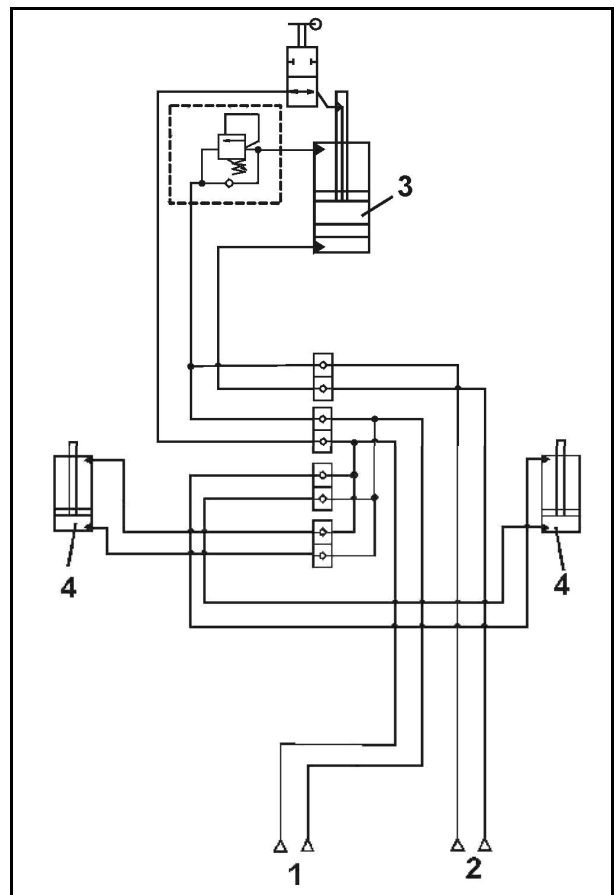


Fig. 78

Fig. 76; Fig. 77 et Fig. 78/...

- | | |
|--|---|
| (1) Branchement au distributeur 1 double effet du tracteur , repère jaune sur le flexible | (3) Vérin hydraulique châssis |
| (2) Branchement au distributeur 2 double effet du tracteur , repère vert sur le flexible | (4) Vérin hydraulique support de disque |

Centaur 4001 / 5001 Special / Super

Réglage mécanique de la profondeur

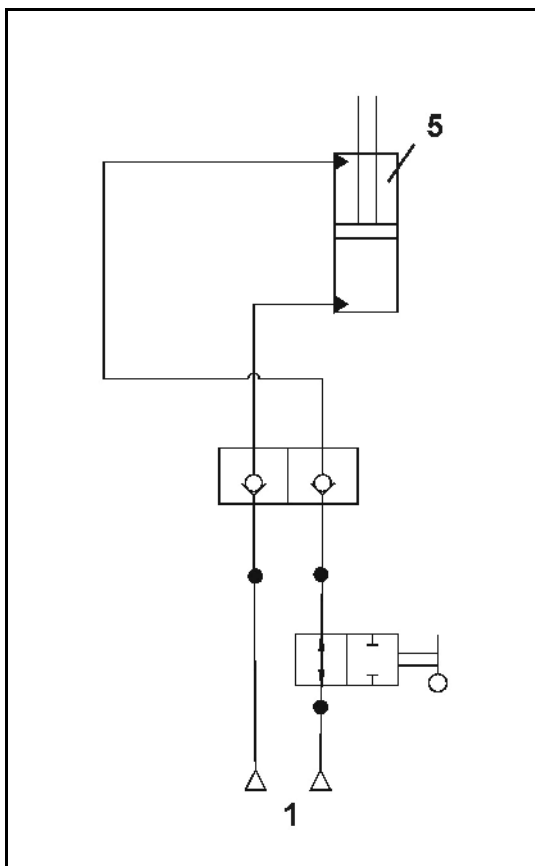


Fig. 79

Réglage hydraulique de la profondeur

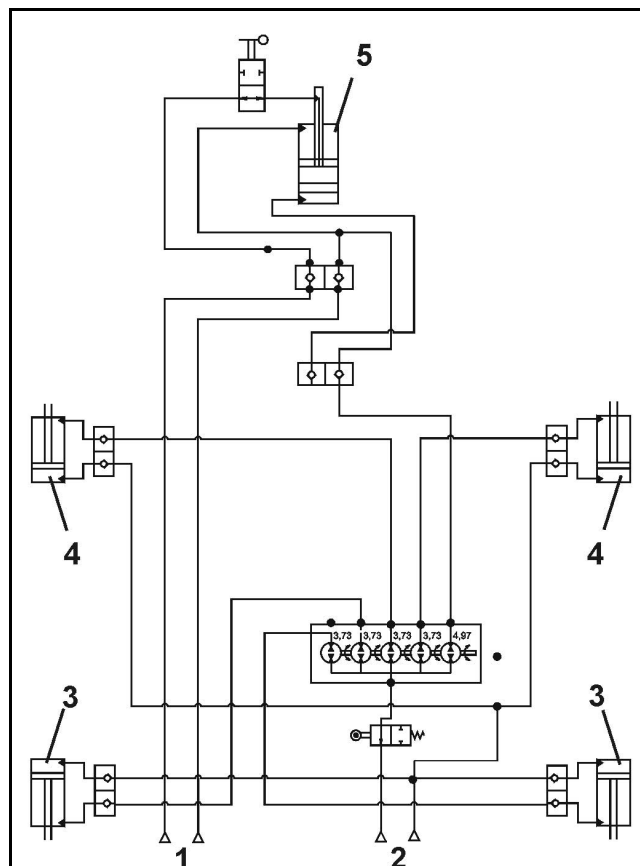


Fig. 80

Fig. 79 / Fig. 80 :

- (1) Branchement au **distributeur 1 double effet du tracteur**, repère jaune sur le flexible
- (2) Branchement au **distributeur 2 double effet du tracteur**, repère vert sur le flexible
- (3) Vérins hydrauliques roues d'appui / roue de jauge
- (4) Vérins hydrauliques rouleau extérieur
- (5) Vérin hydraulique châssis

Centaur 4001 / 5001 Special / Super

Circuit mobile

Fig. 81/...

- (1) Branchement au **distributeur 3 du tracteur**, repère bleu sur le flexible
- (2) Repliez les vérins hydrauliques

A : uniquement pour les machines avec châssis freiné :

- (3) Vérin hydraulique roues centrales du rouleau

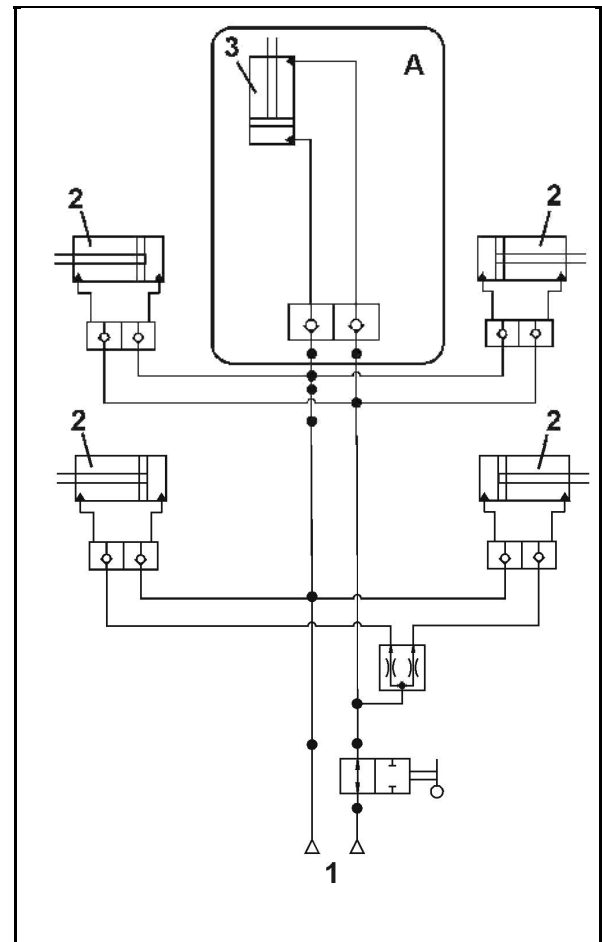


Fig. 81

12.16 Couples de serrage des vis

Filetage	Ouverture de clé [mm]	Couples de serrage [Nm] en fonction de la qualité des vis / écrous		
		8.8	10.9	12.9
M 8	13	25	35	41
M 8x1		27	38	41
M 10	16 (17)	49	69	83
M 10x1		52	73	88
M 12	18 (19)	86	120	145
M 12x1,5		90	125	150
M 14	22	135	190	230
M 14x1,5		150	210	250
M 16	24	210	300	355
M 16x1,5		225	315	380
M 18	27	290	405	485
M 18x1,5		325	460	550
M 20	30	410	580	690
M 20x1,5		460	640	770
M 22	32	550	780	930
M 22x1,5		610	860	1050
M 24	36	710	1000	1200
M 24x2		780	1100	1300
M 27	41	1050	1500	1800
M 27x2		1150	1600	1950
M 30	46	1450	2000	2400
M 30x2		1600	2250	2700





AMAZONEN-WERKE

H. DREYER GmbH & Co. KG

Postfach 51

D-49202 Hasbergen-Gaste
Germany

Tél. : + 49 (0) 5405 501-0

Télécopie : + 49 (0) 5405 501-234

Courrier électronique :

amazone@amazone.de

<http://>

www.amazone.de



BBG Bodenbearbeitungsgeräte

Leipzig GmbH & Co.KG

Rippachtalstr. 10
D-04249 Leipzig
Germany

Succursales : D-27794 Hude • D-04249 Leipzig • F-57602 Forbach
Filiales en Angleterre et en France

Constructeur d'épandeurs d'engrais, de pulvérisateurs, de semoirs, d'outils de préparation du sol
Halls de stockage multi-usages et équipements à usage communal
